

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr. Ildarondo Antoniutti, délégué apostolique au Canada

Les défenses du Canada, sur la côte du Pacifique, sont nettement insuffisantes

Plus de cinquante personnes sont tuées dans trois accidents d'avions

Ainsi qu'en témoigne le major-général Pearkes, aux Communes — Nehru au Canada, en octobre — Pour l'abolition des appels au Conseil privé

Ottawa, 27 (C.P.) — Un ancien commandant des forces de défense canadiennes sur la côte du Pacifique a dit aux Communes, hier, que le Canada ne saurait résister à une attaque, sur la côte de la Colombie britannique.

Le major-général George H. Pearkes, trois fois vainqueur de la première guerre, qui a servi outre-mer et pendant la dernière guerre mondiale, a dit que les défenses du Canada sont nettement insuffisantes. Il a demandé au ministre de la Défense d'y faire quelque chose.

Le général, qui est âgé de 61 ans, est entré dans la politique en 1945, après avoir pris sa retraite de l'armée. Il a demandé l'établissement d'une escadre auxiliaire de la R.C.A.F. sur l'île de Vancouver. Il a dit aussi que le Canada devrait avoir un porte-avions pour patrouiller la côte du Pacifique, comme le "Midway" fait pour la côte de l'Atlantique.

Il faudrait également établir des défenses terrestres à l'aéroport de Whitehorse, Yukon, qui est un des liens les plus importants avec les défenses de l'Alaska.

Il faut améliorer les défenses antiavions dans toute la Colombie britannique, a-t-il dit. M. Pearkes parlait durant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Les orateurs

Les autres orateurs, hier, ont été MM. E. D. Fulton (conservateur de Kamloops), J. L. MacDougall (libéral de Vancouver), Angus MacInnis (C.C.F. de Vancouver), Henri Gosselin (libéral de Brome-Montmagy-L'Islet), T. G. W. Ashbourne (libéral de Grand Falls-Whitby), W. D. Wylie (Credentia de Medicine Hat), J. J. Smith (libéral de Moose Mountain), F. H. Larson (libéral de Kindersley), et Armand Dumas (libéral de Ville-neuve).

Aujourd'hui, les députés s'attaquent à un bill qui pourvoit à l'extension des clauses du code criminel à la nouvelle province de Terre-Neuve et à une autre mesure qui a pour but l'abolition des appels au conseil judiciaire du Conseil privé.

A l'ouverture de la Chambre, hier, le ministre des Finances, M. Abbott, a annoncé que les restrictions à l'importation des fruits et légumes frais seront levées le 1er octobre prochain.

Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a annoncé que le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, doit venir à Ottawa le 23 octobre prochain, et y rester jusqu'au 26; il doit également aller à Vancouver.

Le ministre des Ressources, M. Gibson, a dit que le Canada est maintenant prêt à admettre au Canada certains immigrants allemands, pourvu évidemment qu'ils remplissent toutes les conditions exigées. On n'a fait aucun changement à la législation actuelle.

M. Gibson a également déclaré que la présidence de la session actuelle du gouvernement un bill sur les Indiens.

On a donné première lecture d'un projet de loi présenté par M. Alistair Stewart (C.C.F. de Winnipeg), qui rendrait le code national du travail applicable à toutes les salaisons qui opèrent dans deux ou trois provinces.

Problèmes de monnaie

M. Fulton a dit que le gouvernement n'avait agi ni avec "consistance ni avec intelligence" pour ce qui est du problème de la monnaie. En dévaluant le dollar de dix pour cent, le samedi dernier, le gouvernement a pris une décision que le ministre du Commerce Abbott avait tout simplement rejetée en mars dernier. Et ce même M. Abbott, dans son discours sur la dévaluation, a dit que les difficultés étaient évidentes depuis bien avant mars dernier.

La seule solution de longue portée, a dit M. Fulton, réside en ce qu'on laisse la monnaie trouver son propre niveau sur les marchés mondiaux, au lieu d'établir des valeurs artificielles comme on vient de le faire. Le Canada devrait consentir à protéger les marchés du sterling en acceptant la livre en paiement de ses exportations jusqu'à ce que ces pays aient suffisamment de dollars pour payer les marchandises qu'ils achètent au Dominion.

M. MacInnis a dit que les problèmes de commerce et de monnaie ne se régleront que quand les démocraties occidentales obtiendront la coopération économique qu'ils ont déjà atteinte au domaine militaire.

M. MacInnis a demandé l'augmentation des pensions de vieillesse et la suppression de l'examen des moyens de subsistance.

M. MacDougall a exprimé l'espoir que le gouvernement établisse la pension de vieillesse obligatoire pour tous les Canadiens.

M. Wylie a demandé au gouvernement de terminer l'irrigation dans le sud de l'Alberta; les fermiers n'y ont que de pauvres récoltes, à cause du manque d'eau.

M. Larson dit qu'il pourrait recevoir beaucoup d'immigrants dans l'ouest du Canada, mais qu'il faudrait d'abord y organiser l'irrigation.

M. Lesage

M. Lesage a traité de l'abolition des appels au Conseil privé. Le Canada, dit-il, ne peut devenir une nation souveraine tant qu'il doit s'adresser à un autre Parlement pour faire des amendements à sa constitution et à la Cour d'un autre pays pour un jugement final sur les disputes constitutionnelles. Selon le plan proposé par le gouvernement, la nation ferait un pas de plus vers la souveraineté complète, et cela sans danger pour les droits et privilèges des provinces.

M. Lesage a également demandé au gouvernement de construire une demeure pour ses premiers ministres. Il a dit que les ambassadeurs et les autres représentants diplomatiques des pays étrangers ont une demeure où ils peuvent recevoir, tandis que le premier ministre, lui, n'en a pas.

M. Gosselin a demandé de l'aide pour la classe agricole; M. Dumas, pour les compagnies minières.

Le capitaine du "Noric" était sobre

Détroit, 27 (C.P.) — M. Dallard M. Condon, de Détroit, qui dit être le dernier passager à quitter le "Noric", affirme que le capitaine William Taylor n'était pas en état d'ébriété au moment de l'incendie de ce navire.

M. Condon témoignait hier, à Détroit, à une enquête du coroner sur cette tragédie maritime. Il a rappelé qu'un autre témoin, M. Ralph C. Willson, avait accusé le commandant du navire d'avoir été ivre. Mais M. Condon nie complètement cette affirmation.

D'autres témoins ont affirmé hier, de leur côté, qu'ils avaient vu et parlé au capitaine Taylor, quelques instants avant l'incendie, et qu'il ne semblait, à aucun moment, avoir été en état d'ébriété. C'est lui, au contraire, qui a dirigé personnellement le sauvetage des passagers.

De Toronto, on rapporte que l'on a identifié hier quelques autres cadavres; le nombre des victimes ainsi reconnues est maintenant de 93.

ON RECLAME LA CITOYENNETE POUR LES INDIENS

Ottawa, 27 (C.P.) — Le major-général G. R. Pearkes, V.C., a réclamé les pleins droits et responsabilités de citoyens pour les natifs de l'Inde établis au Canada.

Le général Pearkes a ajouté que l'on doit encourager ces nouveaux Canadiens à participer entièrement à la vie canadienne.

La citoyenneté complète serait un des meilleurs moyens de combattre le communisme grandissant parmi ce peuple.

Actuellement, des privilèges, comme celui du droit de vote, par exemple, ne sont pas accordés à ces Indiens.

LES LIBERAUX DU MANITOBA VONT SE CHOISIR UN CHEF

Winnipeg, 27 (C.P.) — Quelque 900 délégués doivent arriver à Winnipeg demain pour le congrès annuel de l'Association progressivolibérale du Manitoba.

Les principaux événements du congrès seront le choix d'un nouveau chef du parti et la décision de l'attitude à prendre sur le sujet de la coalition. Cette dernière décision aura peut-être sa répercussion sur le choix de la date de la prochaine élection générale.

Le congrès, qui avait d'abord été fixé au 16 septembre, a été retardé de en vue de permettre aux délégués des fermiers de terminer les récoltes.

Le chef actuel du parti est M. Stuart Garson, qui fut premier ministre du Manitoba jusqu'au 7 novembre 1948, date à laquelle il démissionna pour devenir ministre de la justice dans le cabinet fédéral. Son successeur comme premier ministre du Manitoba, M. D. L. Campbell, deviendra presque certainement chef du parti.

Mais, si l'attaque (infection ou fatigue) se maintient, l'organisme se voit maintenu dans un état constant de mobilisation qui n'est pas sans dommage car il ne peut absorber qu'une quantité définie de ces corticoïdes. Il peut en résulter des dommages permanents, que le Dr Selye appelle "Maladies de l'adaptation".

Sa théorie a reçu une récente confirmation quand le Dr Philip Hench, de la clinique Mayo, a rapporté avoir guéri un patient de son arthrite par l'injection d'une de ces hormones à rôle spécial, le cortisone.

Détenteur de trois doctorats et auteur d'un manuel d'endocrinologie employé dans toute l'Amérique, le Dr Selye n'en demeure pas moins modeste pour cela et abat d'incroyables journées de travail avec ses 66 collaborateurs.

Tentative de meurtre suivie d'un suicide sur le Mont-Royal

Deux cents personnes ont été témoins, hier après-midi, d'une tragédie qui s'est déroulée au cimetière Mont Royal.

Un negre de 49 ans, John Frederick Turney, s'est suicidé après avoir tenté de tuer une jeune fille de la même race, Mlle Rose Evans, 34 ans. Celle-ci a été blessée de deux balles de revolver et son état, quoique grave, n'est pas alarmant.

Les nombreux témoins de l'affaire ont raconté qu'ils étaient venus au cimetière, en compagnie de Mlle Evans, pour assister à l'enterrement d'une connaissance.

Quant à Turney, il ne serait arrivé sur les lieux que plus tard et dans l'intention de demander à Mlle Evans la faveur de rentrer dans ses bonnes grâces — car ces deux personnes ont connu une assez grande intimité pendant quelque temps.

Mlle Evans aurait refusé, hier, de se rendre aux désirs de Turney



NOS DELEGUES AUX NATIONS UNIES — Voici, groupés un instant pour le bénéfice du photographe officiel de l'O.N.U. et pour celui de nos lecteurs, les chefs de notre délégation à la présente session de l'Assemblée des Nations Unies. De gauche à droite: M. A. D. P. Heeney, sous-ministre des Affaires Etrangères; le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada à l'O.N.U.; et M. Lester B. Pearson, ministre des Affaires Etrangères. M. Pearson est président du comité politique de l'Assemblée. (Photo C.P.)

Théorie médicale sensationnelle due à un professeur de l'Université de Montréal

Le Dr Selye établit le lien entre diverses maladies non encore classifiées — Désordres de l'adaptation de l'organisme à la résistance aux infections

Le Dr Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine et chirurgie expérimentale à l'Université de Montréal, publie cette semaine un ouvrage intitulé "Stress" où il expose une théorie biologique qu'un de ses collaborateurs immédiate se plaît à décrire comme la plus sensationnelle qui ait été présentée depuis les jours de Pasteur.

L'auteur s'y attache particulièrement au cas de toutes ces maladies telles que fièvre rhumatismale, haute pression cardiaque, arthrite et sclérose qui ne rentrent pas dans les deux grandes classifications des affections pathologiques humaines en "maladies infectieuses" (pneumonie, typhoïde, influenza) ou en "maladies non-infectieuses" (tumeurs non malignes et tumeurs malignes comme le cancer).

D'après lui ces maladies non encore classées ne sont que des troubles entravés par la résistance à des coups brusques que l'organisme fait souvent contre une fatigue excessive ou une infection.

Chaque fois qu'il est menacé, l'organisme tend à réagir et mobilise toutes ses forces dans ce but. L'impulsion en vient du système pituitaire-surrénal et plus particulièrement de la glande pituitaire située à la base du cerveau et qui sécrète à cette fin une hormone appelée corticotrophine et à sa suite toute une série d'autres hormones, les corticoïdes.

Mais, si l'attaque (infection ou fatigue) se maintient, l'organisme se voit maintenu dans un état constant de mobilisation qui n'est pas sans dommage car il ne peut absorber qu'une quantité définie de ces corticoïdes. Il peut en résulter des dommages permanents, que le Dr Selye appelle "Maladies de l'adaptation".

Sa théorie a reçu une récente confirmation quand le Dr Philip Hench, de la clinique Mayo, a rapporté avoir guéri un patient de son arthrite par l'injection d'une de ces hormones à rôle spécial, le cortisone.

Détenteur de trois doctorats et auteur d'un manuel d'endocrinologie employé dans toute l'Amérique, le Dr Selye n'en demeure pas moins modeste pour cela et abat d'incroyables journées de travail avec ses 66 collaborateurs.

MORT DE L'ANCIEN ECHEVIN J. MOREAU

M. Joseph Moreau, qui fut échevin de Montréal, de 1934 à 1947, est décédé à l'âge de 57 ans.

Son service funèbre aura lieu vendredi à 10 h., à l'église Sainte-Vendégonde.

A L'ARBITRAGE

Le marché actuel de l'amiante est-il ferme pour quelque temps ?

Les prix de l'amiante augmentent de 23 pour cent depuis 1949

(Par Gérard PELLETIER) Les prix C'est Me T. E. Ker, procureur de la Johnson's Company, de Thetford, qui présentait ses témoins dans la matinée d'aujourd'hui, à la reprise des séances du tribunal d'arbitrage sur le différend de l'amiante.

M. Carl Bindman, gérant des ventes à la Johnson's, fut entendu le premier. M. Bindman est au fait des marchés de l'amiante depuis 1918. Il a voyagé en Europe, dans toute l'Amérique, nord et sud, et jusqu'au Japon.

Monopole ? Interrogé par Me Ker, il va exposer au tribunal que la production canadienne de l'amiante est loin de constituer un monopole, à son avis. M. Bindman cite, comme autres producteurs, l'U.R.S.S., dont il ne connaît pas la production, n'ayant pu consulter les statistiques. Il établit toutefois à 200,000 tonnes par année environ.

Vient ensuite la Rhodésie avec une production de 70 à 75 mille tonnes par année, puis l'Union sud-africaine pour laquelle il ne cite pas de chiffres, les Etats-Unis (petite production) et enfin la Corée où une nouvelle mine viendrait d'être découverte avec 5 mille tonnes de production annuelle pour le moment mais de vastes projets d'avenir.

Sous-produits Plus grave encore, d'après M. Bindman, est la concurrence des sous-produits, en particulier la fibre de verre qui tend à remplacer la fibre d'amiante pour certains usages (v.g. les moteurs rapides), ainsi que la glaïse et certaines poudres qui remplacent la poussière d'amiante dans la fabrication de certains autres produits comme les tuiles.

Tout cela porte M. Bindman à croire que les prix de l'amiante ont atteint un sommet qu'ils ne peuvent plus dépasser. Les clients se plaindraient déjà et seraient même lancés dans une recherche fiévreuse pour trouver des substituts.

A la demande de Me Ker, le témoin dépose ensuite au dossier une douzaine de lettres ou des clients (industriels américains et européens) se plaignent des prix élevés ou annulent des commandes passées. Les lettres, dont le témoin assure qu'elles n'ont pas été "provocquées", annulent des commandes pour un total de 2000 tonnes de fibres environ.

En terminant, M. Bindman cite un télégramme de Belgique. Ce document nous apprend qu'entre 1947 et 1949 (juillet) la Russie a importé en Belgique 9,573 tonnes d'amiante, soit une valeur-dollars de \$2 millions.

Au Mexique, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne

Talihina, Oklahoma, 27 (A.P.) — Un bombardier B-29 de l'aviation militaire américaine s'est écrasé dans un petit bois près de Talihina, hier soir. On croit que ses 13 membres d'équipage sont morts.

L'avion a immédiatement pris feu. Le shérif de la ville, Jack Bishop, a dit qu'il avait compté dix cadavres parmi les ruines. Il a établi une garde autour des débris, en attendant l'arrivée des officiers d'aviation qui doivent venir de la base d'Oklahoma, 170 milles au nord-ouest de la scène de l'accident.

Les officiers de la base de Tinker, à Oklahoma, que l'avion était attaché à la base de Smoky Hill, Salina. Il faisait, au moment de l'accident, une envolée d'entraînement dans le sud et le sud-ouest des Etats-Unis.

Les flammes ont empêché les sauveteurs d'approcher à moins de 100 verges de l'avion; la gazoline s'était répandue autour de l'avion. La chaleur intense qui est demeurée après que le feu se fut éteint a aussi retardé les sauveteurs.

Quelques observateurs croient avoir entendu l'avion exploser en plein air, Bishop et Ora Dill, un policier, ont rejeté cette théorie. Ils ont dit que les débris de l'avion formaient un tout compact. Talihina est située dans le parc national d'Ozark, mais l'avion s'est écrasé sur un ranch. Quelques fermiers des environs croient que

personne n'a pu s'échapper vivant de l'avion.

Au Mexique

Mexico, 26 (A.P.) — Les autorisés de l'aéroport de Mexico ont déclaré ce matin qu'un avion de ligne mexicain, portant 24 personnes à son bord, se serait écrasé sur le flanc du volcan de Popocatepetl.

Le sénateur Gabriel Ramos Millan, président de la commission nationale du maïs, et deux personnes qui sont probablement des Américains étaient à bord de l'avion.

La première nouvelle du désastre a été donnée par un berger, Moises Bautista, aux autorités locales. Bautista a dit avoir vu l'avion tomber et heurter un des pics secondaires du Popocatepetl. On ne connaît pas exactement le sort des passagers de l'avion.

Quatorze disparus

Newark, Nottinghamshire, Angleterre, 27 (Reuter) — Deux Lincoln de la R.A.F. sont entrés en collision en plein vol, de bonne heure ce matin, durant le bombardement simulé de Newark. Cet exercice faisait partie des manœuvres effectuées présentement par les aviations anglaise, américaine, hollandaise, belge et française.

On a pu retrouver douze cadavres. L'équipage d'un Lincoln est de sept hommes.

La Cour d'appel de la province d'Ontario rejette l'appel de Carr

Il purgera sa peine de six ans de pénitencier

Toronto, 27 (C.P.) — La Cour d'appel d'Ontario a rejeté aujourd'hui un appel logé par Sam Carr contre le jugement et la condamnation à six mois de prison qu'on avait portée contre lui sous une accusation de corruption en vue de faire un faux passeport pour un agent russe.

Le jugement, rendu par le juge en chef R. S. Robertson, dit que la Cour ne considère pas comme excessive la sentence rendue dans le cas de Carr, à Ottawa, en janvier dernier.

Carr a conspiqué contre son pays d'adoption et il s'est posé lui-même en ennemi du pays, a dit le juge en chef.

La Cour ne voit aucune raison de casser le verdict de la Cour d'Ottawa, qui avait entendu le témoignage d'Igor Gouzenko, un ancien employé de l'ambassade russe au Canada.

Les six années de pénitencier comptent du 12 avril de cette année, date à laquelle Carr a logé son appel. L'ancien organisateur en chef du parti ouvrier-progress-

iste est en prison à Ottawa depuis le 31 janvier. Il avait été appréhendé à New-York, et renvoyé au Canada.

Un gastroscopie à Montréal

Un nouvel appareil français pour déceler les affections éventuelles de l'estomac — Cours du Dr Charles Debray à l'hôpital Saint-Luc

C'est le Dr Charles Debray qui donnera, cette année, une série de cours à l'hôpital Saint-Luc. Cette série de cours fait suite à celle que donna l'an dernier le professeur Milliez.

Le Dr Debray deviendra ainsi chef du service médical de l'hôpital Saint-Luc pour une période de six semaines. Il remplacera le professeur Roméo Boucher, qui reprendra son poste à la fin des cours.

Le Dr Charles Debray est Français; il est âgé de 41 ans et est agrégé de la Faculté de médecine de Paris. Spécialiste dans les maladies d'estomac, il enseignera à Montréal des cours théoriques à tous les médecins intéressés.

De plus, le professeur Debray apporte avec lui un nouvel appareil, de fabrication française, dénommé le gastroscopie. Les médecins utilisent cet appareil afin de déceler toutes les affections éventuelles de l'estomac. Le gastroscopie est introduit dans l'estomac du malade par la bouche et le médecin peut examiner les parties infectées grâce à un système de lentilles.

Signalons que le gastroscopie du Dr Debray est le premier gastroscopie français. Il possède cet avantage sur les gastroscopes américains d'être muni d'un tube flexible.

Interrogé sur la nationalisation de la médecine en France, le professeur Debray estime que les médecins sont, dans l'ensemble, peu favorables à cette mesure.

Les industriels doivent se faire un devoir de travailler à la préparation de notre défense

Ils doivent s'inspirer des leçons du dernier conflit dans la conception de leurs programmes de production, affirme M. Howe, au banquet annuel de la Canadian Industrial Preparedness Association

"Les industries canadiennes doivent être en mesure d'opérer une conversion rapide et de réaliser une grande expansion pour la production des armements et des approvisionnements dont nous et nos alliés pourrions avoir besoin pour assurer notre défense nationale". Voilà la tâche qui nous incombe particulièrement, soulignait hier soir le ministre Howe, au banquet annuel de la Canadian Industrial Preparedness Association.

Après avoir rappelé le magnifique effort de guerre fourni par le Canada et l'expérience précieuse tirée du dernier conflit, M. Howe a posé comme principe que la préparation de notre défense nationale doit reposer sur les leçons du passé et les progrès de la science. Nous devons mettre à profit, a-t-il affirmé, les nombreuses réussites que nous avons réalisées en ces dernières années, mais nous ne devons aussi abandonner les méthodes qui ne sont plus à date pour adopter celles qui s'inspirent réellement du progrès.

Difficultés de tracer un programme de préparation

Il est difficile de préciser des maintenant, a expliqué M. Howe, les règlements généraux et les contrôles qui seraient établis en cas de guerre. Nous pouvons cependant affirmer que les industriels du pays trouveront la latitude nécessaire pour opérer eux-mêmes les changements dans leur production. Sans doute, le gouver-

nement ne négligera rien pour prendre les décisions qui s'imposent et conseiller les industriels, mais ces derniers seront laissés libres, parce que nous avons conscience que tous les industriels canadiens considèrent comme leur devoir le plus urgent de collaborer aux programmes alors mis en vigueur par le gouvernement.

Comment doit être conçue notre préparation militaire

Notre conduite à l'occasion du dernier conflit nous a appris, a souligné M. Howe, que le Canada ne devait pas seulement songer à lui-même dans la préparation de sa défense nationale, mais qu'il devait avant tout collaborer avec les puissances alliées. La capacité de production de notre industrie est telle que nous sommes avant tout en mesure de fournir à certains pays les matières premières et les approvisionnements dont ils ont besoin pour leur défense. A ce sujet, nous devons surtout connaître quels sont les besoins de la Grande Bretagne et des Etats-Unis. Nous devons travailler en collaboration avec eux. C'est en vue d'atteindre ce but que nous avons fondé le comité conjoint canado-américain d'organisation de la mobilisation industrielle.

M. Howe a aussi recommandé aux industriels de faire eux-mêmes leur propre programme de production en tenant d'abord compte de

Le Canada lève les restrictions sur les fruits et les légumes frais, importés des Etats-Unis

Ottawa, 27 (D.N.C.) — Le ministre fédéral des finances, M. Douglas Abbott, a annoncé hier, aux Communes, la suspension, dès samedi prochain, le 1er octobre, des présentes restrictions aux importations de fruits et de légumes frais à leur état naturel, ainsi que des jus de fruits.

Voici le texte de la déclaration de M. Abbott:

"On se rappellera que, lorsque la pénurie de dollars américains nous a contraints, en novembre 1947, d'imposer des restrictions aux importations, nous avons, sous le régime de contingents et de quotas, permis l'importation de fruits et légumes frais de nombre d'autres fruits et légumes frais à la prohibition totale.

Ainsi que je l'ai affirmé à diverses occasions en cette Chambre au cours du débat sur le projet de loi tendant à la conservation des devises, ces restrictions aux importations de fruits et légumes frais, tout comme les autres restrictions, ne devaient être que temporaires. Elles constituaient une mesure nécessaire de conservation des chan-

ges, et c'était notre intention avouée de les atténuer puis de les abroger dès que notre situation en matière de change le permettrait. Par conséquent, au fur et à mesure que nos réserves d'or et de dollars des Etats-Unis augmentaient, nous avons allégué les restrictions en relevant les contingents et autorisant l'importation de légumes principaux et de certains fruits moyennant un permis général, c'est-à-dire sans restrictions.

En décembre 1948, lorsque nous avons approuvé d'importantes atténuations aux restrictions, j'ai déclaré que c'était l'intention du gouvernement d'enlever toutes celles qui restaient en vigueur sur les fruits et légumes frais dès le mois de juillet 1949. Cette intention a été confirmée dans le Discours budgétaire du 22 mars de la présente année.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Il ne m'est guère nécessaire de rappeler les graves incertitudes qui se posaient au gouvernement en juillet de la présente année en conséquence de la crise du change britannique. Dans les circonstances, le gouvernement a conclu que toute nouvelle initiative à cette époque influerait défavorablement sur notre situation en matière de change.

Aux Communes :

M. E. D. Fulton continue de parler français

Ottawa, 27. (D.N.C.) — M. E. D. Fulton, député conservateur de Kamloops en Colombie, qui était dans le dernier Parlement le voisin de pupitre de M. Fleming et qui s'était mis en même temps que lui à l'étude du français, continue comme lui à parler notre langue à la Chambre des Communes. Je crois, dit-il dans le discours qu'il a prononcé hier, qu'il est convenable, comme je l'ai fait au début du dernier Parlement que j'exprime des sentiments de gratitude et d'appréciation à mes compatriotes de la province de Québec pour la courtoisie et l'amitié qu'ils m'ont toujours témoignés.

Après avoir rappelé que c'est sur les champs de bataille, qu'il a noué ses premières amitiés avec des Canadiens français, M. Fulton a demandé à ses concitoyens de langue française de l'excuser de ne pas s'exprimer dans leur langue avec autant de facilité qu'ils le font dans la sienne. C'est en s'efforçant de comprendre et de parler une autre langue, dit-il, qu'on parvient, dans une large mesure, à comprendre le point de vue de ceux qui la parlent.

M. Fulton a terminé son discours en français — il devait traiter en anglais du commerce international — en souhaitant la bienvenue aux deux députés conservateurs de langue française. Ce n'est peut-être pas une bonne chose, dit-il, qu'une province soit presque entièrement représentée par un seul parti. Il est donc fort encourageant de voir deux porte-parole de la province de Québec siéger de notre côté de la Chambre.

A Joliette

Acquittement de M. H. Lafontaine

Joliette, 27 (D.N.C.) — M. J. Hector Lafontaine a été libéré hier de l'accusation de négligence criminelle qu'on avait portée contre lui à la suite d'un accident survenu au lac des Isles, en juillet dernier, où quatre jeunes filles avaient perdu la vie.

Le président du tribunal, le juge Alfred Duranseau, de la Cour supérieure, a retiré la cause du jury, faute de preuves. On se rappelle que huit jeunes gens, dont le fils du prévenu, Gérald (âgé de 12 ans), avaient pris place dans une chaloupe en vue de faire le tour du lac. A quelques pieds de la rive, la chaloupe a chaviré et les huit occupants sont tombés à l'eau.

Le garçon de l'accusé demandait 50 cents pour un tour de chaloupe. Le vendredi, soit la veille de la tragédie, il avait fait deux "tours". C'est au troisième "tour", samedi, que la tragédie s'est produite.

A l'enquête du coroner, on avait tenu M. Lafontaine criminellement responsable de la mort des jeunes filles, pour avoir permis à son fils d'organiser des "tours" de chaloupe. Devant le tribunal, la défense, représentée par Mes Alexandre et Maurice Chevalier, a soumis au juge qu'aucune preuve ne démontrait que le père eût donné la permission, qu'il semblait plutôt qu'il se fût opposé.

Le juge s'est rendu à leur démonstration et a retiré la cause du jury. Le ministère public était représenté par Me Georges Sylvestre, C.R.

PRESIDENT DE L'A.P.I. DE ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — M. Yvon Bolduc, de la Yamaska Garments Ltd., a été nommé président de la régionale Yamaska-Richelieu de l'Association professionnelle des industriels, au cours d'une assemblée tenue mercredi soir au Grand Hôtel, de cette ville. M. Horace Boivin, maire de Granby, est président honoraire. Les autres membres du conseil d'administration sont MM. André Gagné, d'Acton Vale, vice-président; Robert LaFrance, de la Super-Knitting Mills, de Saint-Hyacinthe, secrétaire; MM. Wilfrid Girouard, Montréal; Aimé Laurion, Granby; Homer Dufresne, Saint-Pie; Arthur Simard, Sorel.

L'assemblée fut présidée par le président sortant de la régionale, M. Wilfrid Girouard, autrefois de cette ville, gérant général de la compagnie Volcan et vice-président général de l'Association. On remarqua aussi MM. G.L. Lamontagne, directeur général; Roger Régimbal, du service des Relations ouvrières de l'Association; et une trentaine d'industriels de Saint-Hyacinthe, Granby, Acton Vale, Saint-Pie et autres endroits.

M. Lamontagne révéla en premier que le congrès annuel de l'Association, les 14 et 15 novembre prochain, au Château Frontenac, à Québec, s'occupera surtout du discours de S.S. Pie XII aux patrons, le 7 mai dernier. Le thème du congrès sera: "Le patron et son entreprise." On étudia ensuite le programme de ce prochain congrès.

M. Régimbal prononça une conférence sur les conventions collectives. Il distingua d'abord le contrat individuel entre un patron et un employé, la convention particulière entre le patron d'une industrie et ses ouvriers syndiqués et la convention collective avec extension juridique, ou sanction légale d'une entente entre patrons et employés d'un genre d'entreprise, dans un territoire déterminé. Les conventions collectives comprennent ordinairement des clauses de droits mutuels, de sécurité syndicale, des conditions de travail et de bien-être des employés à l'usine, etc.

La conférence fut suivie d'une discussion générale, puis d'une clinique industrielle, c'est-à-dire de l'application des principes énoncés à des cas concrets soumis par l'un ou l'autre des membres.

LES EDITEURS D'HEBDOMADAIRES A JASPER



M. Roy M. Bean (à droite), de Waterloo, Ont., a été élu président de l'Association des Hebdomadaires canadiens, au congrès annuel de l'Association qui a eu lieu récemment à Jasper Park Lodge dans les Rocheuses canadiennes. Notre photo montre, de gauche à droite: MM. C. J. Allbon, de Springhill,

N.E., ancien président de l'Association, R. C. Vaughan, C.M.G., président et directeur général du Canadian National, Lang Sands, de Mission City, C.B., premier vice-président de l'Association, Walter S. Thompson, directeur du service des relations extérieures du Canadian National, et M. Bean.

Seuls les principes chrétiens peuvent sauver la civilisation

Si les démocrates du monde veulent trouver une formule de vie inspirée du christianisme pour résoudre tous leurs problèmes financiers, la civilisation n'aura pas à craindre les influences anti-démocratiques. Voilà ce que déclarait hier au Canadian Club M. Beverly Baxter, journaliste, Canadien de naissance, et maintenant membre du Parlement anglais.

"Le communisme ne peut être détruit par la bombe atomique, les avions à propulsion ou par tout autre moyen physique. Le communisme ne peut être combattu efficacement que par une autre idéologie et je suggère que nous adoptions la doctrine du Christ telle que prêchée dans le Sermon sur la Montagne."

A propos des difficultés économiques de la récente dévaluation, M. Baxter a dit: "Le Canada détient la solution... Quelque chose est survenu dans ce grand pays et je vois que le Canada pense pour lui-même. Une gigantesque bataille se livre à l'heure actuelle entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour la possession de l'âme canadienne."

A cause de cela, M. Baxter suggère que le Canada pourrait peut-être adopter deux systèmes de monnaie, le dollar et la livre sterling. Le parlementaire anglais a ajouté qu'il ne pouvait comprendre que trois pays, le Canada, les Etats-Unis et l'Angleterre, qui ont si étroitement collaboré durant la guerre, ne pourraient s'entendre en temps de paix et avoir le même esprit de collaboration.

DEVALUATION PROBABLE DU PESO CETTE SEMAINE

Buenos Aires, 27 (A.P.) — Il se fera plus en plus question en Argentine de la dévaluation du peso. On affirme généralement dans les milieux financiers de la capitale que le gouvernement argentin annoncera dès le début de cette semaine une certaine dévaluation de sa monnaie.

Aucun communiqué officiel n'a encore été émis à ce sujet, mais la plupart des observateurs sont d'avis que le peso sera dévalué comparativement au dollar américain mais qu'il garderait sa valeur actuelle quant à son taux d'échange en livre sterling.

L'ALLEMAND POURRA EMIGRER A SA GUISE

Berlin, 27 (Reuter) — Les autorités britanniques et américaines d'occupation en Allemagne ont conjointement décidé de permettre aux Allemands d'émigrer à l'étranger et de s'y fixer de façon permanente. On a levé en même temps toutes restrictions sur les voyages de tourisme, afin que nos ex-enemis puissent entrer plus aisément en contact avec le monde démocratique occidental. Ces facilités, espèrent-on, auront le double résultat de réduire le nombre des réfugiés de guerre encore internés en Allemagne ainsi que le nombre des chômeurs indigènes en ce pays.

PARTIE DE CARTES

Une Partie de Cartes, aura lieu sous le patronage de M. le chanoine J. A. Bourassa, curé, au bénéfice de la Croche St-François d'Assise, jeudi soir, à 8 heures le 29 septembre, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 2045, rue Plessis.

Son Exc. Mgr J. C. Chaumont est parmi les invités d'honneur.

Cité de Montréal

MODIFICATION DU PLAN GENERAL DE LA CITE

Par le tracé sur ledit plan de lignes homologues en vue de réserver comme terrain de jeux et parc public le territoire compris entre les rues Levesque, de Reims, de Beauharnois et Duval, toutes qu'indiquées en couleur rouge et marquées des lettres A, B, C et D au plan no 4044, en date du 2 septembre 1949, préparé à cette fin par le service des travaux publics.

Avis est donné que le dix-huitième jour d'octobre 1949, à 10h30 heures du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité, par le tracé des lignes homologues susdites, le tout conformément au plan no 4044, en date du 2 septembre 1949, préparé à cette fin par le service des travaux publics, sous la signature de M. H.-A. Gibeau, directeur et de M. J.-A. Gravel, directeur adjoint. Le plan peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville, et dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête. Saint-Pierre, Choquette, Berthelme, Emard, Martinou, McDonald, Seguin, Mercier, Primes.

Procureurs de la cité requérante, Montréal, le 27 septembre 1949.

\$1,075 VOLES A LA POINTE DU REVOLVER

M. Stanley Parent, 170 est, rue Roy, a rapporté à la police qu'un bandit armé l'avait conduit à un endroit désert, hier après-midi, et qu'il l'avait volé d'une somme de \$1,075.

Il a précisé qu'il est à l'emploi d'une pharmacie Leduc, à 2002, Maplewood, et qu'il allait déposer à la banque cette somme d'argent, au nom de ses employeurs. Arrivé au coin des rues Planta-

VENDEUR D'EXPERIENCE

L'Imprimerie Populaire, editrice du "Devoir", cherche un vendeur d'expérience pour son service d'impressions. Inutile de se présenter si on ne possède pas bien son métier. Nous ferons des conditions avantageuses à quiconque possèdera les connaissances et les aptitudes voulues. Il faut voir M. Armand L'Heureux, 434 est, rue Notre-Dame.

AVIS DE REMBOURSEMENT GOUVERNEMENT DU CANADA

2e Emprunt de guerre 3%
Date d'émission 1er octobre 1940 Date d'échéance 1er octobre 1952
AVIS est donné par les présentes à tous les obligataires du 2e emprunt de guerre du Gouvernement du Canada 3%, Série K1, émis le 1er octobre 1940, à échéance du 1er octobre 1952, qu'un certain nombre d'obligations émises en vertu de la loi sur le remboursement par anticipation le 1er octobre 1949, aux agences de la Banque du Canada, à leur valeur nominale, contre remise desdites obligations munies du coupon du 1er avril 1950 et de tous les coupons suivants. Ces obligations cessent de parer intérêt à partir du 1er octobre 1949.

Ottawa, juillet 1949. Le Gouvernement du Canada par la BANQUE DU CANADA, agent financier

832F

EN FEUILLETANT "LE CANADA ILLIMITÉ"

En 1611, Nicolas Vignau fut envoyé par Champlain chez les Algonquins pour apprendre leur langue, se mettre au courant de leur ingéniosité et gagner leur amitié. Il constata qu'ils vivaient de vanaison et de poisson cru, mais surtout de maïs ou de blé d'Inde.

Pendant plusieurs années tous les vivres étaient importés de France. En hiver les menus étaient monotones. En 1670, voici ce qu'on pouvait manger pour dîner: du porc salé, de la soupe aux pois et de la galette.

Selon Madame Simco, épouse du Gouverneur du Haut-Canada, les pionniers mangeaient beaucoup de viande fumée et salée. Les fermes mettaient en conserve les fruits sauvages et les légumes. Les terres canadiennes commencent à produire du grain et de la farine ainsi que des bestiaux et de la viande fraîche. Le changement fut apprécié par ces colons industriels.

Aujourd'hui, le Canada tient une des premières places dans le monde pour la production et le traitement des denrées alimentaires. Les pommes, le blé et d'autres produits répondent à nos besoins et à ceux de plusieurs autres pays. Dans l'industrie alimentaire il y a de grands horizons pour les Canadiens car il y a place pour le progrès dans le Canada Illimité.



Vous apprendrez dans quelle mesure en lisant "Le Canada Illimité", un livre de 144 pages, avec illustrations, publié par la Fondation O'Keefe. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire en envoyant 25c en argent (pas de timbres, ni de chèques, s'il-vous-plait) au "Canada Illimité" Dépt. N.F.S.-A, O'Keefe House, Toronto, Canada. (Votre nom, adresse, en lettres moulées, S.V.P.) Tout l'argent sera versé au Conseil Canadien de la Citoyenneté.

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

* Un conseil des organismes serviables, bienfaisants, religieux, ouvriers, fraternels et autres dont le but est de faire connaître aux nouveaux Canadiens les occasions offertes par le citoyenisme démocratique au Canada.

75-2187D

LUNETTES

EXAMEN DE LA VUE
JACQUES TARDY OPTOMETRISTE
DIPLOME
EXAMINATEUR OFFICIEL AU C.N.R.
ASSISTE D'OPTOMETRISTES
ET OPTICIENS DIPLOMES
SARRAZIN et CHOQUETTE
Pharmaciens (optique) Pl. 3646
921 est. STE-CATHERINE. (PHARMACIE) Pl. 9622

genet et Chemin Côte-Ste-Catherine, un homme est monté à bord de son camion. Il l'a menacé d'un revolver et forcé de conduire le véhicule jusque dans une ruelle, à un endroit situé derrière le No 5860, boul. Saint-Laurent. A cet endroit, le bandit a dérobé sur la personne de M. Parent la somme d'argent déjà mentionnée et il lui a asséné sur la tête un coup de crosse de revolver. Cette blessure a nécessité deux points de suture.

LE DEVOIR

est en vente à :

SHERBROOKE

tous les jours VERS 4 HEURES

Retenez votre exemplaire chez un des dépositaires suivants:

Blais, L., Enrg., 1469 ouest King,
Bourque, Oscar, Enrg., 31a ouest King,
Fréchette, Claude, 45 Belvédère,
Hôtel New Sherbrooke,
Hôtel New Wellington, 34 nord Wellington,
Librairie de l'Est, Enrg., 25 est King,
Pariseau, J.-A., Rest., 27 est King,
Pharmacie Ansell, 11 Marquette,
Olivier Enrg., 12 nord Wellington,
Sherbrooke News, 74 nord Wellington.

Pour livraison à domicile, s'adresser à
M. Gagnon, gérant de "Sherbrooke News".

Prière de s'adresser pour toute information supplémentaire à notre propagandiste local,
M. Jean Désilets, 84 nord Bowen.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine
Livraison partout direct-
ment de notre serre-
chaude.
PL. 1786-1787

Écouter le jeudi
C.R.L.P.
12 N. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

MESSAGER DEMANDE

Jeune homme connaît bien la ville demandée. S'adresser à l'Administration "LE DEVOIR", 430 est, rue Notre-Dame.

\$200,000,000

TRAVAUX DE CONSTRUCTION...
...et ce ne sera pas tout!

DEPUIS QUATRE ANS, nous avons ajouté plus de 500,000 appareils (et tout l'outillage supplémentaire requis) aux réseaux téléphoniques des provinces de Québec et d'Ontario. Et, en même temps, nous avons réussi à améliorer sensiblement le service. Tout cela a coûté très cher: plus de \$200,000,000!

Il reste encore beaucoup à faire! Nombreux sont ceux qui réclament encore en vain le service téléphonique ou qui veulent avoir un service plus conforme à leurs besoins. Notre but est de satisfaire tout le monde, tout en nous efforçant de rendre le service plus clair, plus rapide, meilleur à tout point de vue.

Il faudra encore dépenser d'autres millions de dollars en appareils, en outillage, en immeubles. Comme par le passé, ces fonds devront être souscrits par des milliers de Canadiens désireux de placer leurs économies dans l'industrie du téléphone.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

75-2187D

L'hon. Edouard Rinfret nommé président honoraire de la Jeunesse libérale de Montréal

Démission de M. Jean-Paul Grégoire, 1er vice-président — Nominations de présidents de comités

L'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes, a été nommé hier soir, président honoraire de la Jeunesse libérale du district de Montréal, au cours d'une réunion du conseil central de l'Association tenue au club de Réforme, sous la présidence de M. Bernard Tailleux.



L'HON. EDOUARD RINFRET

Au cours de la même réunion, M. Jean-Paul Grégoire, premier vice-président de la Jeunesse libérale de Montréal a offert sa démission après avoir expliqué que ses nouvelles fonctions de président de la Fédération provinciale de la Cham-

bre de commerce des jeunes ne lui permettaient plus de consacrer autant de temps qu'il le désirerait à la jeunesse libérale.

Le 2e vice-président de l'Association, M. Guy Rouleau, a été nommé à la succession de M. Grégoire tandis que M. Wilfrid Durancieu, président de la section St-Henri, succède à M. Rouleau au poste de 2e vice-président.

Les membres du conseil ont aussi procédé à la nomination de trois présidents, de comités pour compléter la liste des premières nominations faites à la réunion du 7 septembre.

Mme Roland Lefrançois (Thérèse) a été élue pour un deuxième terme présidente du comité féminin. Il en a été de même de M. J.-P. Noël et de M. Bernard Deschênes, respectivement présidents du comité des relations extérieures et du comité de pratique oratoire.

Les autres présidents de comités nommés à la dernière assemblée sont MM. Charles-Edouard Bertrand, au comité d'études, Georges Lachance, au comité des conférences, Lomer Guoin, président du comité de politique et Norman Besner, qui a la présidence du comité social-récréatif.

Les délégués au Conseil ont discuté hier de la première réunion de la Fédération provinciale des jeunes libéraux qui doit avoir lieu le 11 octobre et des préparatifs de réception pour le congrès national qui aura lieu à Montréal les 12, 13 et 14 octobre.

Une grande route trans-Terre-Neuve

Elle reliera la capitale à Port-aux-Basques — Démolition de 500 taudis

Saint-Jean, Terre-Neuve, 27 (C.P.) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, annonce que l'on construira une route qui traversera la nouvelle province canadienne; cette route reliera Saint-Jean à Port-aux-Basques.

M. Smallwood n'a pas précisé à quelle date cette entreprise sera commencée, mais il a laissé entendre que ce sera au cours des quatre prochaines années. On n'a mentionné aucun chiffre touchant le coût des travaux.

Le premier ministre terre-neuvien a aussi annoncé que l'on démolira 500 taudis à Saint-Jean; on les remplacera par des maisons saines, grâce à un plan auquel participera le gouvernement de Terre-Neuve et le trésor fédéral; on y dépensera \$2,500,000.

En troisième lieu, M. Smallwood a fait savoir que son gouvernement a l'intention d'aménager une route secondaire, et que le travail sera effectué par le moyen du pic et de la pelle; on se dispensera des machines, afin que le plus de Terre-Neuviens possible profitent des salaires que le trésor provincial versera. Suivant la nouvelle méthode des machines, ce sont les entrepreneurs et les fabricants de machines qui recueilleraient la majorité des fonds attribués à l'entreprise. M. Smallwood repousse cette dernière politique. L'île de Terre-Neuve manque de routes commodes. La nouvelle route couvrirait une distance de 400 milles, concernant la démolition des taudis dans la capitale terre-neuvienne, on précise que le gouvernement fédéral acquittera 75% du coût de l'achat des terrains et des constructions nouvelles, à condition que Terre-Neuve pourvoie au solde de 25%.



L'ENQUETE SUR LA TRAGEDIE DE SAULT-AU-COCHON — Rien n'a été ménagé pour découvrir la cause du désastre aérien survenu aux environs du Cap Tourmente, le 9 septembre dernier, entraînant la mort de 23 personnes. On voit, ci-dessus, des enquêteurs examinant des débris de l'avion qui a explosé. Ce sont, de gauche à droite: MM. des Perrot et A. H. Scott, enquêteurs au service du Pacifique Canadien, M. Herbert Hollick-Kenyon, directeur des recherches en aéronautique, P.C., ainsi que l'inspecteur Jean Bélanger et M. Gaston de Lorme, enquêteurs, également au service du Pacifique Canadien.

Bombes-robots russes capables de franchir l'océan Atlantique

La belle-mère de Guay ne croit pas en la culpabilité de son gendre

L'accusé est déclaré sain d'esprit — On interroge un autre bijoutier et une jeune fille

Québec, 27 (C.P.) — Mme Wilfrid Morel, mère de Mme Rita Guay, qui a été tuée en compagnie de 22 autres personnes dans la tragédie aérienne de Sault-au-Cochon, ne semble pas croire en la culpabilité de son gendre, que la police accuse d'avoir fait mettre une bombe à bord de l'avion, pour provoquer la mort de Mme Guay. Mme Morel raconte que les époux Guay et leur fille de 5 ans avaient passé trois semaines chez elle immédiatement avant la tragédie. Ce n'est encore que sur les instances répétées de Mme Guay, que celle-ci reçut de son mari la permission d'entreprendre la funeste envolée. En fait, il n'a consenti à la chose que le matin même du départ.

M. Morel se refuse à croire que Guay est allé prendre une assurance de \$10,000 sur la vie de sa femme, la veille du départ. C'est, au contraire, Mme Morel qui aurait conseillé à Guay de poser un tel geste; et le jeune homme s'y serait opposé.

Quant à la fille de table, dont on cite les relations avec son gendre, Mme Morel admet que celles-ci ont existé, mais qu'elles ont été interrompues il y a déjà longtemps.

Au sujet de cette jeune fille, la police a révélé hier qu'on l'avait interrogée; il s'agit de Mlle Marie-Ange Robitaille. Toutefois, on n'a pas fait de déclarations à la suite de cet interrogatoire; pas plus que sur les autres personnes approchées par la police dans cette affaire.

On note cependant que les autorités ont longuement questionné un autre bijoutier de Québec, M. Généreux Ruest, 48 ans, et frère de Mme Pitre qui admet avoir porté dans l'avion un paquet que venaient de lui remettre Guay.

M. Ruest s'occupe de la réparation de divers articles. Il admet avoir travaillé pour Guay, à l'occasion; mais il affirme n'avoir rien vu dans la tragédie dont il s'agit.

Hier, des spécialistes ont examiné le prisonnier et ils ont déclaré, par la suite, que Guay est sain d'esprit.

La police, de son côté, a nié la rumeur que Guay ait tenté de se suicider. La chose serait impossible, tellement sa cellule est bien gardée.

Nos bibliothèques pour enfants

Les petits de deux ans et demi peuvent s'y inscrire — Prix d'abonnement: 5 sous par année — Causerie de Mlle Jeanne-M. Saint-Pierre

Dans une causerie à la radio, Mlle Jeanne-M. Saint-Pierre, chef du service des bibliothèques pour enfants de la ville de Montréal, a traité le sujet des bibliothèques enfantines de la métropole.

Quatre de ces établissements sont administrés par la Ville et quatre sont des institutions privées mais reçoivent des subventions municipales.

Une première bibliothèque enfantine est constituée par la section pour enfants de la Bibliothèque centrale de la rue Sherbrooke. Il y a ensuite la succursale Shamrock, située rue Saint-Dominique, desservant le nord-ouest de la ville; puis la succursale Workman, rue Workman, près de la rue Atwater, qui fournit de lectures et d'images les enfants de l'Ouest; quant à la succursale de Lorimier, inaugurée en mai dernier, elle reçoit les jeunes abonnés du nord de la Ville, au numéro 2111-est de la rue Saint-Dominique.

En plus, la ville subventionne les entreprises privées, comme la Bibliothèque des enfants d'Hocheville, la première qui ait été établie dans un quartier populaire et s'adressant au jeune public de langue française; la bibliothèque bilingue de Rosemont; la "Montreal Children's Library", qui s'occupe plus spécialement des enfants de langue anglaise, et la bibliothèque de Notre-Dame-de-Grâce.

Mlle Saint-Pierre donne ces précisions concernant la fréquentation des bibliothèques d'enfants: "Chaque année, entre 1500 et 2000 abonnés s'inscrivent à chacune de nos bibliothèques. Du mois de mai 1948 au mois de mai 1949, les livres ont circulé, dans les trois bibliothèques, 99,948 fois, et ont été consultés, 95,450 fois, ce qui donne un grand total de 195,398 pour l'utilisation des livres de nos collec-

Des savants allemands les fabriquent pour le compte de Moscou, à l'usine secrète de Peenemunde — Chaine de pistes de lancement à travers l'Europe

Berlin, 27 (A.P.) — Au témoignage de résidents de la zone soviétique d'occupation en Allemagne, des savants germaniques sont en ce moment occupés à fabriquer pour le compte de la Russie des bombes-robots d'un type capable de franchir l'Atlantique et qu'ils avaient d'abord rêvé d'utiliser comme armes pour la cause nazie. Ces résidents, qui disent avoir pu leurs informations dans les propres archives de police de la zone russe, ajoutent que les So-

Affiches interdites

A l'avenir, l'autorité municipale ne tolérera plus la pose des affiches ou portraits sur les arbres, les lampadaires, et les poteaux dans les rues de Montréal. Les portraits que l'on exhibe comme propagande électorale sont aussi compris dans la prohibition. Le comité exécutif a pris cette décision ce matin, à la suite de nombreuses plaintes et de multiples demandes de suppression d'un règlement municipal interdisant ces affiches fleurissant particulièrement en périodes d'élections.

On y prête des livres d'images, des contes de fées, des biographies, des livres scientifiques, etc. Afin d'orienter les lectures des jeunes et de les cultiver, on a institué dans les bibliothèques enfantines, l'heure du conte, des causeries éducatives, et des séances de cinéma. Et chaque année, à la Centrale, on organise une distribution de livres autour de l'arbre de Noël.

En l'absence de restrictions au sujet de l'âge des enfants pouvant s'abonner aux bibliothèques. On peut les inscrire même si les petits ne dépassent pas deux ans et demi ou trois ans. Quant au prix d'abonnement, il est de 0.05 par année.

M. J. G. Notman, président de la Canadian Industrial Preparedness Association, lors de la deuxième réunion annuelle de cette association, qui a groupé plus de trois cents industriels venus de tous les coins du pays.

M. Notman a souligné dans son message présidentiel que le but de l'association serait certainement atteint vu le nombre toujours croissant de ses membres. Il a expliqué que la nouvelle d'une autre guerre ne pourrait plus prendre par surprise les industriels canadiens qui, grâce à leur association, sont toujours en mesure d'opérer les changements radicaux qui devraient alors être imposés à leur programme de production. Au cours de la même réunion, M. P. W. Bruce, de Montréal, a été réélu secrétaire-trésorier de l'association.

M. S. Marchand, candidat libéral dans le comté de Jacques-Cartier

M. Sarto Marchand, un vétéran du débarquement de Dieppe, a été choisi hier pour être candidat libéral à l'élection complémentaire qui se tiendra le 24 octobre prochain, dans la circonscription électorale de Jacques-Cartier.

Le député de Jacques-Cartier était M. Elphège Marier, qui est devenu juge. Il a été assermenté le 12 septembre dernier.

Il a fallu deux tours de scrutin avant qu'on pût déclarer M. Marchand candidat élu. Son principal adversaire était M. Edgar Leduc, ancien maire et conseiller de Lachine. Le vote final a été de 138 voix pour M. Marchand et 135 pour M. Leduc.

Des six candidats nommés en premier lieu, quatre seulement avaient accepté. C'étaient, en plus de MM. Marchand et Leduc, M. Sydney Chick, de Lachine, et M. Claude Lévesque, de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le candidat choisi a remercié

ses partisans et demandé à ceux qui n'avaient pas été élus de col-laborer avec lui.

M. Edouard Rinfret, le ministre des postes, qui présidait à l'assemblée, tenue en la salle de l'hôtel de ville de Lachine, a demandé



M. SARTO MARCHAND, candidat libéral officiel dans Jacques-Cartier.

aux délégués d'adopter une résolution de félicitations à l'endroit du juge Marier. Le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Marcel Monette, récemment choisi candidat libéral dans Mercier, était également présent à l'assemblée.

M. Marchand a passé presque toute sa vie à Sainte-Geneviève. Il est âgé de 36 ans.

Les taxis

Les postes de stationnement

Le comité exécutif a pris d'importantes décisions touchant l'émission de permis de postes de stationnement de taxis à Montréal. Il avait créé antérieurement une zone où l'on ne pouvait établir de nouveaux postes de stationnement. Cette zone disparaît.

D'autre part, une résolution précédente décrétait qu'une distance de deux intersections devait exister entre deux postes de taxis. Cette résolution, à la suite d'une décision prise hier, ne s'appliquera plus dorénavant aux postes établis sur la propriété privée, de sorte que quiconque demandera un permis sur la propriété privée pourra l'obtenir, même si le terrain en question est situé à proximité d'un poste de stationnement établi sur la chaussée.

De plus, on tiendra désormais, pour chauffer de taxi, un dossier des infractions commises contre les règlements de la circulation. Cette décision découlerait de l'accident mortel dont a été victime Margaret Mitchell, à Atlanta, Georgia. L'auteur de l'acte, un taxi, avait été blessé par un taxi dont le chauffeur avait déjà à son dossier 23 contraventions aux lois de la circulation.

Dans un rapport au comité exécutif, le directeur adjoint de la circulation, M. T. O. Leggett, explique que la police a émis 9,413 billets de contravention à des chauffeurs de taxis, au cours de l'année dernière, et que l'on compte jusqu'à ce jour, cette année, 5,74 billets émis pour le même genre d'infraction.

Le département de la circulation engagera deux commis nouveaux qui verront à dresser un dossier pour chacun des quelque 6,500 per-sonnes ayant obtenu leur numéro de poche pour conduire les 3,402 taxis qui sont en circulation à Montréal.

L'arrestation de Young porte un coup dur au commerce illégal des narcotiques

LE DIRECTEUR DES COMPAGNONS AU CLUB RICHELIEU

On annonce que le R. P. Emile Legault, C.S.C., directeur des Compagnons de saint Laurent, a été invité à prononcer une conférence lors du prochain déjeuner-causerie du club Richelieu.

Ce déjeuner aura lieu jeudi, à midi trente, à l'hôtel Queen's. Le Père Legault a intitulé sa conférence: "Une aventure de l'esprit". Il sera présenté par M. Gratien Gélinas et remercié par M. Charles Goulet. En l'absence de M. Lucien Bélair, qui est souffrant, ce sera M. Yvon Boulanger qui présidera ce déjeuner.

À la table d'honneur, on notera également la présence de MM. Pierre Béique, Bernard Nantel, Yvon Versailles, Jean Choquet, Marcel Laurin, Achille Racicot et André Legault.

Le trafic illégal des narcotiques a reçu un coup très dur, par l'arrestation de Johnny Young et la saisie de 55 onces d'héroïne, évaluées à \$140,000.

Cette opération de police a été effectuée hier après-midi, par la Gendarmerie royale au domicile de Young, 1061 rue Saint-Denis. On a trouvé dans sa chambre, également, une grande quantité d'armes et de munitions. Toutefois, aucun coup de feu n'a été tiré et Young, qui tentait de s'échapper, n'a réussi qu'à se blesser au genou.

Ce matin, il devait comparaître devant le tribunal et répondre à deux accusations: 1) celle de possession illégale de narcotiques et 2) celle d'avoir conspiré avec Walter Sillantaa, de Vancouver, dans la possession, la vente et la distribution de narcotiques, entre le 1er mars et le 26 septembre derniers.

Young est décrit par la police comme étant le chef du trafic illégal des narcotiques dans la région de Montréal; il s'occupait de ce commerce depuis, déjà, plusieurs mois.

En commentant la nouvelle de cette arrestation, l'inspecteur William Brady, de la Gendarmerie royale, a dit qu'il s'agissait du coup le plus terrible jamais porté à ce genre de trafic, dans l'histoire de la métropole.

Il a précisé qu'un bon nombre de ses agents avaient travaillé sous le manteau, pendant 4 mois, pour réunir la preuve nécessaire à l'arrestation et à la conviction possible de Johnny Young. Les opérations d'hier font suite à celles qui ont été opérées il y a un peu plus d'une semaine — et au cours desquelles on avait arrêté J.-A. Taillefer, Michel Sisco, Jean-Claude Laprés et Rosaire Delisle.

Pour en revenir à Young, précisons qu'il s'agit d'un ancien membre de la bande des Perrault, laquelle s'est rendue coupable du meurtre de deux agents de police, l'an dernier.

Dans cette affaire, Young attend également l'ouverture de son procès en Cour du Banc du Roi, le 3 octobre. Il est accusé de complicité après le fait.

Young subira son enquête le 4 octobre

M. Johnny Young a comparu ce matin devant le juge en chef Edouard Archambault sous quatre accusations ayant trait aux narcotiques.

Il est accusé, à Montréal et à Vancouver, d'avoir, avec Walter Sillantaa et d'autres personnes inconnues, vendu illégalement des narcotiques, conspiré pour transporter des narcotiques sans les permissions requises, et complété en vue de posséder illégalement des narcotiques. Il est enfin accusé de possession illégale de drogues.

L'enquête préliminaire a été fixée au 4 octobre prochain. Il a été remis à la Gendarmerie royale sur un "verbal remand" pour fins d'identification.

Me Roger Oulmet, C.R., occupait ce matin pour la Gendarmerie royale: Mes Lucien Béliveau, C.R., et Urban Simoneau, occupent pour la défense.

Six autres personnes accusées de vente ou de possession de narcotiques subiront leur enquête demain. Ce sont Michel Sisco, J.-Arthur Taillefer, Jean-Claude Laprés, Rosaire Delisle, William Lamy et Frank Perreault.

L'après ce que Me Oulmet a dit ce matin, en Cour, Johnny Young ne ferait pas partie de la présumée "bande" de Taillefer et Sisco.

MINES OU LE TRAVAIL REPREND

Pittsburgh, 27 (A.P.) — Plus d'une vingtaine de mines de charbon mou de l'ouest de la Pennsylvanie ont repris leur travail ce matin sous la protection d'une forte escouade de police de l'Etat, après une semaine d'arrêt due au piquetage. Le personnel de ces mines n'appartient pas à l'union des mineurs qui fait la grève depuis plus d'un semaine dans les autres puits du pays.

Pouvoirs prolongés du président Truman d'accorder des concessions douanières

Le Congrès maintient ces pouvoirs accordés pour la première fois en 1935 — Cérémonie en présence de l'ex-secrétaire Cordell Hull

Washington, 27 (A.P.) — Le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, vient de couronner un triomphe parlementaire d'importance pour son régime en signant un bill qui lui redonne le pouvoir discrétionnaire de conclure avec n'importe quelle autre contrée des accords réduisant le droit de douane à exiger de ces pays.

Dans un communiqué publié en même temps, M. Truman fait remarquer que les restrictions douanières à l'importation se sont accrues d'une contrée à l'autre depuis la guerre et qu'elles empêchent ces diverses nations d'atteindre le niveau de vie plus élevé qui est la meilleure assurance d'un avenir paisible et sans guerre.

Le président veut prolonger jusqu'au 12 juin 1951 ses pouvoirs d'accorder aux autres nations des réductions de droits douaniers atteignant au besoin jusqu'à 50 pour cent en retour de concessions égales ou inférieures faites par ces nations.

M. Truman avait tenu à signer ce bill en présence de l'ex-secrétaire d'Etat Cordell Hull, qui fut en son temps le grand artisan de la politique américaine de réciprocité commerciale et qui avait le premier réclamé ces pouvoirs.

C'était la première visite que M. Hull rendait à la Maison-Blanche depuis le jour de la victoire sur le Japon. Marchant avec une canne, son attitude montrait les ravages que lui a infligés une maladie de plus de deux ans.

La majorité démocrate du Congrès de Washington, si souvent divisée contre elle-même, avait refusé pour une fois l'union afin d'accorder à M. Truman les pouvoirs demandés. Le président obtient même la suppression de la clause restrictive que la majorité républicaine temporaire de 1946-1948 avait fait insérer dans le bill des pouvoirs à l'égard de certaines concessions tarifaires.

M. Truman a ajouté dans son communiqué qu'il se propose de compléter la tâche de restaurer le commerce international en obtenant que le Congrès ratifie l'Accord de l'Organisation commerciale mondiale à nisi que les décisions des conférences commerciales de La Havane et d'Anney.

M. J. G. NOTMAN REELU PRESIDENT

Toronto, 27 (C.P.) — M. J. G. Notman, de Montréal, a été réélu aujourd'hui président de la Canadian Industrial Preparedness Association, lors de la deuxième réunion annuelle de cette association, qui a groupé plus de trois cents industriels venus de tous les coins du pays.

M. Notman a souligné dans son message présidentiel que le but de l'association serait certainement atteint vu le nombre toujours croissant de ses membres. Il a expliqué que la nouvelle d'une autre guerre ne pourrait plus prendre par surprise les industriels canadiens qui, grâce à leur association, sont toujours en mesure d'opérer les changements radicaux qui devraient alors être imposés à leur programme de production. Au cours de la même réunion, M. P. W. Bruce, de Montréal, a été réélu secrétaire-trésorier de l'association.

Jusqu'aux sources du Passé par des procédés Modernes

61 MILLIONS DACTES DE LETAT CIVIL MICROFILMÉS SONT AU SERVICE DE NOS SAVANTS

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

478, rue St-Denis, Montréal — 1, rue de la Mont-Tourbe, Paris

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditeur-proprétaire Directeur-gérant, Gérard Filion
 "Le Devoir" est membre de la Canadian Press de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est autorisée à faire l'emprunt pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" double. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.
 Abonnements par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an) Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$2.00, Montréal et banlieue, \$2.50; États-Unis et Empire britannique, \$10.00; Union postale, \$12.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an) Canada, \$3.00; États-Unis et Empire britannique, \$10.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encasché au pair à Montréal.
 Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.
Téléphone: BELAIR 3361*

MARDI, 27 SEPTEMBRE 1949

Au tour de M. Ben Gurion

La question des Lieux Saints — L'attitude du premier ministre d'Israël — Paroles du président de l'Etat juif — Rappel: les réclamations de Sa Sainteté

Les chefs d'Israël, comme il était tout naturel, ont à l'occasion de la nouvelle Année juive, traité des intérêts et de l'avenir de leur race, tout particulièrement du nouvel Etat d'Israël.

Nous avons l'autre jour commenté les déclarations d'un groupe sioniste canadien, la *Misrachi*, qui, déclarant que Jérusalem est le cœur même et l'âme de la juiverie mondiale, disait que l'internationalisation de cette ville, réclamée, comme l'on sait, par le Souverain Pontife, arracherait à Israël ce cœur, précisait que la *Misrachi* doit viser, par-dessus tout, à la sauvegarde et à la préservation de la plus noble des institutions juives — Jérusalem, ajoutant:

Il ne peut y avoir de compromis sur l'avenir de Jérusalem. L'Etat juif ne peut exister sans son cœur.

C'était très clair, très net. Mais nous pouvions douter, certes pas du sens, mais peut-être de l'importance réelle de ce texte.

Quelles forces représentaient, en fait, la *Misrachi*?

Quelques heures après, les dépêches devaient nous apporter un autre texte dont la portée, elle, non plus que le sens, ne prêtait à aucune équivoque.

Car, la déclaration cette fois émanait de nul autre que de M. David Ben Gurion, le propre premier ministre de l'Etat d'Israël.

M. Ben Gurion parlait à la radio de Tell-Aviv, la veille de la Nouvelle Année. Il présentait à ses compatriotes une sorte de revue de la première année de l'Etat nouveau.

Son discours mêlait aux accents de triomphe, quant aux succès économiques dont peut se glorifier le nouvel Etat d'Israël, de graves avertissements.

M. Ben Gurion disait, en effet, que, du point de vue de la mise en valeur du pays, de l'augmentation de la population, de la conquête du sol, l'année qui vient de s'achever accuse d'extraordinaires progrès, mais que de lourds et graves problèmes se posent encore sur le nouvel Etat, des problèmes qui affectent sa vie interne et externe.

Il se plaignait de la persistance des campagnes de calomnies menées contre les Juifs et précisait qu'un grave combat se dessine à l'horizon contre les assaillants qui cherchent à arracher Jérusalem à la souveraineté d'Israël.

Mais, au-dessus de ces sombres prévisions, il faisait briller une lueur d'espérance. *J'espère*, disait-il, et nous extrayons cette déclaration d'une dépêche au *Star*, de Montréal, et à la *Herald-Tribune*, de New-York, que le jour n'est pas très éloigné où la Ville Eternelle prendra une fois de plus la place que lui réserve la destinée dans l'Etat d'Israël.

Déclaration que l'Agence *British United* résumait en ces termes, dont le son n'est pas tellement éloigné de celui de la *Misrachi*: *Tell-Aviv, 24 septembre.* — Le premier ministre de l'Etat d'Israël, M. Ben Gurion, a réitéré la détermination de son gouvernement de conserver le contrôle de Jérusalem. M. Ben Gurion a prononcé un discours à cette fin, à l'occasion de la célébration de la nouvelle année juive. Il a déclaré qu'il espère voir Jérusalem assumer bientôt dans l'Etat d'Israël la place qui lui est destinée.

Le dernier courrier d'Europe nous apporte à ce propos un autre document qui ne manque pas d'intérêt. Il émane du président de l'Etat d'Israël, M. Chaim Weizmann, et date d'une quinzaine de jours à peine.

M. Weizmann, né à Motol, en Pologne, est, combien s'en doute-t-on, un ancien élève de l'Université catholique de Fribourg, en Suisse. Il y poursuivit, il y a un demi-siècle, des études scientifiques qui l'ont mené loin.

Le 12 septembre, à l'occasion de son passage à Fribourg, sur *Alma Mater* lui a fait une réception où prit la parole Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Il y fut naturellement question des relations entre Chrétiens et Juifs, particulièrement en Palestine.

On nous saura gré de citer ce large extrait de la réponse qu'adressa à l'Evêque le nouveau président d'Israël, et qui prend dans les circonstances une particulière importance:

A l'événement, dit-il, qui me vaut ici ce grand honneur s'ajoute encore, si j'ose m'exprimer ainsi, une autre signification: cette Université, cette ville, est l'un des centres les plus importants du monde catholique, et cela m'amène à l'un de ces grands problèmes qui sont aujourd'hui au centre de l'opinion mondiale: les relations du monde catholique avec l'Etat d'Israël.

Dès la naissance de l'Etat, nous avons été conscients de notre devoir envers l'humanité civilisée: le souci de la sécurité, de l'activité pacifique et du libre accès aux Lieux saints et aux Institutions qui se trouvent sur notre territoire national. Il y eut, certes, des difficultés et des empêchements, mais cela se produisit durant les opérations de l'ennemi dont nous n'étions pas maîtres; depuis que l'ordre et la tranquillité règnent, nos autorités n'ont épargné aucune peine pour réparer les dommages causés par la guerre afin de permettre aux Institutions religieuses de poursuivre leur noble activité. Je peux affirmer avec satisfaction qu'il existe aujourd'hui d'étroites et amicales relations entre notre gouvernement et les diverses autorités religieuses et missions d'Israël, et que ces autorités ont reconnu notre loyauté et le succès de nos efforts.

Comme vous le savez, les Nations Unies ne se sont pas encore prononcées sur le statut définitif de Jérusalem et des Lieux saints. Cette question est aujourd'hui des plus actuelles.

Sur ce point, mon gouvernement a présenté des propositions très nettes, qui procèdent d'une conciliation des intérêts du christianisme et de l'Etat d'Israël. Et, pour exprimer nos garanties en vérités vivantes, nous envisageons la possibilité d'un contrôle international direct des Lieux saints et de leurs Institutions. Nous avons, en effet, la conviction qu'un tel contrôle international et la garantie réciproque du côté de l'Etat d'Israël répondent pleinement aussi bien aux intérêts et aux droits du monde chrétien qu'aux intérêts et aux droits d'Israël. Et c'est notre ferme conviction que ces intérêts peuvent parfaitement coïncider.

Ceci comporte, on le voit, deux choses très distinctes: un jugement sur les faits qui se sont passés en Palestine, lequel diffère singulièrement, on le voit, de certains autres qui émanent de sources chrétiennes; une vue sur l'avenir.

Nous ajouterons simplement ceci que, d'après un religieux franciscain qui vient d'arriver de Terre-Sainte, le cardinal Spellman solliciterait personnellement, à l'heure actuelle, l'intervention du président Truman, en faveur de l'internationalisation de Jérusalem (*Gazette* d'hier matin).

Le Délégué apostolique a résumé en des termes très nets, dans son discours du 17 septembre, lors du sacre de Mgr Cayer, les réclamations du Saint-Siège, quant aux Lieux Saints. Il a précisé notamment que Rome demande que ceux-ci soient internationalisés et érigés en personne autonome de droit international.

Il a appelé tous les catholiques à appuyer, avec énergie et ténacité, les réclamations du Souverain Pontife.

Ne l'oublions point.

Omer HEROUX

Qu'est-ce que la Confédération ?

"La Confédération n'est que la LEGALISATION D'UN PACTE conclu entre quatre provinces... Les provinces ont fait tout comme des marchands qui contractent une société, elles ont mis en commun une partie de leurs biens, elles ont gardé tout le reste."

Le juge P.-B. MIGNAULT

LETTRE D'OTTAWA

"La réforme de la constitution protégera les provinces" (M. LESAGE)

La double garantie d'une loi écrite au lieu d'une pratique dangereuse et d'un recours judiciaire

Ottawa, 27. — M. Jean Lesage a affirmé aujourd'hui que la réforme constitutionnelle du gouvernement Saint-Laurent ne constituait pas une menace à l'autonomie provinciale. Il est allé plus loin en soutenant que cette réforme aurait au contraire pour effet de protéger plus efficacement les provinces et les minorités.

Le député de Montmagny-L'Islet a participé à tous les débats constitutionnels depuis son entrée au Parlement en 1945. La thèse qu'il a soutenue aujourd'hui est bien construite et fort intéressante. Elle constitue la meilleure défense politique que les libéraux québécois aient encore imaginée pour prévenir les attaques qu'ils redoutent de la part du gouvernement Duplessis. M. Lesage ne s'est pas contenté de justifier la politique du gouvernement du point de vue de la souveraineté canadienne, mais il a également entrepris de la justifier du point de vue de l'autonomie provinciale. Et c'est cette partie de son discours qui mérite de retenir l'attention parce qu'elle apporte un élément neuf dans le débat.

Simple formalité

A dix reprises depuis la Confédération, dit M. Lesage, le Parlement canadien a envoyé au Parlement de Grande-Bretagne une adresse pour lui demander d'amender la constitution canadienne et jamais le Parlement de Grande-Bretagne n'a refusé d'accepter ces adresses et d'amender la constitution. Jamais les provinces n'ont été consultées et le Parlement de Londres a toujours approuvé purement et simplement comme s'il s'agissait d'une formalité. L'expérience a démontré que le Parlement ne refuserait rien et ne refusait jamais rien, ce que le Parlement canadien demandera des amendements à la constitution.

Cette situation pratique s'est développée au moment où le Canada prend de plus en plus d'importance dans le monde. Cette situation ne peut devenir de plus en plus dangereuse pour les droits des provinces et des droits de la minorité. C'est justement pour cela que le premier ministre avait exprimé la crainte, il y a quelques temps, que le Parlement de Londres

cinq hommes employant 12,000 personnes. Dans la banlieue de Windsor une vingtaine de tripots serviraient à coordonner le jeu de toute la région métropolitaine de Detroit. Coronet signale aussi des opérations assez considérables à Halifax, Sydney, Vancouver.

Dans un tel contexte, n'y a-t-il pas un peu d'hypocrisie à se voiler la face et à dénoncer avec horreur le projet d'une loterie provinciale pour Québec? Quand le jeu sous la forme la plus répréhensible prend autant d'ampleur, le comité de l'United Church siégeant à Toronto aurait pu commencer par penser à la poutre dans l'oeil torontois avant de se préoccuper de la paille dans l'oeil québécois. Une honnête loterie provinciale serait assez bénigne à côté des exploits criminels du jeu organisé, et ne serait pas plus nocive que les loteries déguisées en "ventes" de charité.

Panique

Une dépêche spéciale au *New York Times* rapporte qu'au lendemain de l'annonce par M. Truman que les Soviétiques possèdent la bombe atomique, plusieurs maisons du quartier "Prati", à Rome, ont été mises en vente à des prix très réduits. Ce quartier est voisin de la Cité du Vatican, et plusieurs résidents de l'endroit sont apparemment d'avis qu'advenant la guerre, le Vatican serait l'un des premiers cibles des bombes soviétiques, d'où ce geste de panique.

L'hypothèse est d'ailleurs fort discutable. Pour combattre la force spirituelle de l'Eglise, les Soviétiques, utilise maintenant des armes à la fois moins directes et plus cruelles que les bombes. Et en cas de guerre, l'U.R.S.S. réserverait sans doute ses bombes atomiques aux Etats-Unis plutôt que de les gaspiller sur le continent européen où l'armée rouge aurait des chances de succès rapide.

Mais le geste est tout de même révélateur de l'hystérie qui menace le monde le jour où la présente course aux armements conduirait à la Grande Guerre III. L'affolement ne réglerait rien; il reste néanmoins qu'indépendamment du danger plus ou moins prochain de périr sous les bombes atomiques, l'on pourrait alors prévoir l'éclatement de la civilisation telle que nous la connaissons. Le niveau de vie, qui pour tant de nos contemporains est devenu une idole, serait la première victime d'un nouveau conflit mondial.

P. S.

puisse, comme simple formalité, approuver une adresse du Parlement canadien demandant par exemple — il ne s'agit pas d'un exemple — l'abolition de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui porte sur les droits de la langue française.

La situation pratique qui existe aujourd'hui est la suivante: le Parlement fédéral peut demander et obtenir n'importe quel amendement à la constitution. La réforme constitutionnelle du gouvernement Saint-Laurent propose que nous limitations nous-mêmes les pouvoirs qu'une pratique constante a accordés au Parlement canadien. L'approbation du Parlement de Londres est devenue une simple formalité.

Juridictions mixtes

M. Saint-Laurent veut qu'à l'avenir la loi écrite pratique et garantisse d'une façon absolue les droits des provinces et des minorités. Le gouvernement fédéral sera libre d'amender la constitution dans les domaines qui sont de sa juridiction exclusive comme les finances et les affaires étrangères, mais sera libre de faire dans les domaines de leur juridiction exclusive. Le gouvernement fédéral, par contre, ne pourra plus toucher à la constitution en tout ce qui regarde les droits des provinces et des minorités ou les matières qui constituent des juridictions mixtes. Duplessis a exprimé des craintes au sujet de la taxation directe. La taxation directe est précisément un domaine de juridiction mixte et le Parlement fédéral n'aura pas le droit d'amender cet article avant que le ministre n'ait trouvé un moyen satisfaisant d'amener le consentement de M. Duplessis à une certaine occasion de discuter la question et de faire valoir les besoins des provinces à cette conférence.

A l'avenir, c'est la loi qui déterminera dans quelle mesure le Parlement fédéral a le droit d'amender la constitution. Et comme c'est la loi qui le dira, toutes les provinces se croiront liées par le jeu en apparence des tribunaux. Les provinces ne pourront donc exercer de recours aussi longtemps que les amendements proposés obtenaient la sanction du Parlement de Londres. C'est donc un droit additionnel que l'on accorde aux provinces.

Loins d'être une atteinte aux droits des provinces et des minorités, la réforme proposée apporte une double garantie nouvelle: la garantie de la loi et celle de la justice. La loi écrite remplacera une pratique constitutionnelle dangereuse pour les provinces et les minorités. Un recours judiciaire efficace sera donné aux provinces et aux minorités qui se croiront lésées dans leurs droits.

Le Conseil privé est un tribunal politique, ses membres sont des hommes de la politique qui n'ont pas l'indépendance de nos juges de la Cour suprême et qui ne connaissent pas nos us et coutumes. Si l'on se donne la peine d'examiner la jurisprudence des deux tribunaux dans les causes constitutionnelles, on verra que la Cour suprême a su mieux protéger les droits des provinces et des minorités que le Conseil privé. En outre, en vertu du projet de loi qui a été soumis à la Chambre, la Cour suprême sera maintenant composée de neuf juges dont trois viendront de la province de Québec, ce qui constitue une garantie constitutionnelle d'une extrême importance.

La valeur de la réforme

Comme on le voit, M. Lesage s'est attaché à démontrer que la réforme du gouvernement Saint-Laurent constitue une amélioration en regard de l'état de choses qui existe aujourd'hui. Il soutient que la Cour suprême sait mieux rendre justice aux provinces que le Conseil privé, que le Parlement de Westminster n'offre aucune garantie aux provinces lorsqu'il s'agit de modifier la constitution. Cela est vrai dans une certaine mesure pour le passé, cela sera sans doute beaucoup plus vrai dans l'avenir. Dans l'état actuel des relations entre les membres du Commonwealth britannique, la Grande-Bretagne ne peut plus se payer le luxe d'une querelle avec le Canada et le Parlement de Westminster et le comité judiciaire du Conseil privé ne peuvent plus jouer le rôle d'arbitre entre l'Etat fédéral canadien et les provinces. Il ne saurait être question de défendre le maintien des appels au Conseil privé et du droit de regard du Parlement de Westminster sur les amendements à notre constitution.

La réforme constitutionnelle s'impose. Toute la question est de savoir si elle va assez loin pour sauvegarder l'autonomie provinciale. Il faut que le tribunal de dernière instance soit canadien, mais il faudrait savoir si la Cour suprême telle que constituée par le bill Garson est bien le meilleur tribunal possible en matière constitutionnelle. Il faut que la constitution soit amendée au Canada, mais il faudrait savoir si les provinces ne seraient pas être atteintes à l'avenir par les amendements apportés à la constitution comme cela se fait aux Etats-Unis qui est un Etat fédéral tout comme le Canada.

Terre VIGSANT

L'extraordinaire et tardif succès du théâtre de Paul Claudel

par Thierry Maulnier

En 1943, Paul Claudel comptait déjà quatre-vingt-deux ans. Cette gloire d'auteur dramatique qui lui goûte avec une satisfaction évidente (il ne manque aucune de ses "généralités" et reçoit avec un sourire charmé les acclamations), il a toutes les œuvres dramatiques de Claudel ont été écrites avant la première guerre mondiale, il y a quarante ans ou davantage. Voici quelques semaines, Jean-Louis Barrault fut au théâtre Marigny le succès de *Partage de Midi* de Claudel, et celui d'*Occupe-toi d'Amélie* de Feytaud. Or, des deux pièces, c'est *Occupe-toi d'Amélie* (1907) qui est la plus récente: *Partage de Midi*, qui n'est peut-être que depuis quelques mois, fut écrit en 1900, il y a un demi-siècle.

Notons-le en passant, l'événement qui fut de Claudel, jusque là admiré seulement par de petits groupes de connaisseurs et de fidèles, un des souverains du théâtre français contemporain, cet événement fut la représentation du *Soulier de Satin* à la Comédie Française, en pleine occupation allemande. Cette pièce démesurée, et déconcertante pour la plus grande partie du public à cause de ses dimensions inhabituelles, de la liberté avec laquelle l'auteur y joue des temps et des lieux, et de la profonde familiarité avec la foi catholique qui est nécessaire pour la comprendre, reçut en effet un succès inattendu. Certes, la pièce était dans l'ensemble, bien jouée; la mise en scène était habile, la plupart des décors très beaux (il y a trente-cinq changements de décor). Mais cela n'explique pas tout. Il faudrait analyser, ici, ces changements mystérieux dans l'estime d'une époque, qui font qu'une œuvre, qui a d'abord surpris par sa forme ou par son sujet, qui a

heurté de front le public ou l'a laissé indifférent, est soudain, un beau jour, acceptée. Ce qui ne veut pas dire que le gros public la comprend; mais il n'ose plus crier tout haut qu'il ne la comprend pas. Il vient la voir, l'applaudit, et peut-être même en devine-t-il obscurément la grandeur.

Je ne crois pas qu'on ait encore tenté l'expérience de jouer le théâtre de Paul Claudel aux Etats-Unis, sinon, peut-être, dans certaines universités. Si l'on devait faire cette expérience, il me semble qu'il faudrait la commencer par le *Pain dur*, que j'oue en ce moment à Paris au théâtre de l'Atelier.

Le *Pain dur* est en effet, de toutes les pièces de Claudel, la moins insolite par sa construction, ses situations dramatiques et son sujet. La structure dramatique en est solide: on n'y trouve pas ainsi dire pas de ces grands monologues ou dialogues lyriques dont la forme est très belle, mais qui ralentissent l'action. Enfin, elle a un sens très plein et très riche sur le plan humain, alors que les grands thèmes religieux des autres œuvres de Claudel ne se dégagent pas toujours de façon assez claire pour un lecteur non préparé.

LETTERES AU DEVOIR

LES INVALIDES

Tribune Libre
Le Devoir
Montréal.
au Rédacteur.

Depuis l'ouverture de la première session du vingt et unième parlement, les Canadiens ont les yeux tournés vers Ottawa, et sont très heureux de voir la ferme détermination avec laquelle notre nouveau gouvernement fédéral semble vouloir nous affranchir d'un pays qui nous coûte trop cher, et dont nous n'avons plus besoin de la tutelle.

En achevant notre pays vers son indépendance totale, le gouvernement fédéral écrit une belle page dans l'histoire de notre Canada. Et je crois que c'est le vœu de tout Canadien bien pensant qu'il se trouve enfin des hommes capables de faire comprendre aux Anglais que nous sommes maintenant une nation adulte, et que nous pouvons voler de nos propres ailes.

Aussi toute la population, et particulièrement les invalides, doivent des félicitations à M. Maurice Boisvert député de Nicolet-Yamaska qui, en proposant l'adresse en réponse au discours du Trône, a bien voulu souligner l'urgence et la nécessité de la création d'un système

de pension pour les invalides nécessaires. "La gratitude de l'Etat, réparerait dans une bien moindre mesure pour eux, l'ingratitude de la vie," disait-il avec tant d'appos. Eh oui! et j'ajouterais qu'elle adoucirait bien des misères iméritées.

Mon travail en faveur des invalides indigents, m'a permis de connaître, non sans un pincement au cœur, la détresse, le désespoir, de cette classe sociale, de ces pauvres déshérités du sort, qui dans la souffrance physique, morale, et matérielle, ne savent où donner de la tête.

Souhaitons donc que la suggestion du député de Nicolet-Yamaska soit accueillie favorablement aux Communes, afin qu'un système de pension pour les invalides nécessaires soit établi aussitôt que possible; ainsi une doctrine subversive n'aurait prise chez ces malheureux, et ce sera une bonne barrière au communisme, qu'on dit être la philosophie du désespoir.

Nos invalides ont confiance en nos gouvernements démocrates et chrétiens, et espèrent qu'ils sauront leur donner justice dans un avenir prochain!

Emmanuel DUGUAY

L'HEURE AVANCEE

Monsieur Gérard Filion,
directeur Le "Devoir",
Montréal.

Monsieur le directeur,

C'est au sujet de l'heure avancée que je vous écris, car ici, au Saguenay, l'autorité a décidé de prolonger d'un mois, le jour de demande si, ailleurs, on va faire de même. Mais que cela vienne de l'autorité de qui ce soit, je dis à tous et sans gêne aucune que d'avoir la patience d'accepter cette heure avancée de la fin d'avril à la fin de septembre, c'est déjà beau. Mais un mois de plus, c'est un peu trop abuser, car vous savez tous que l'heure avancée c'est l'heure du diable, l'heure imbécile, l'heure d'un peu plus de folie pour bien des gens, l'heure énervante pour les bonnes mères de famille, enfin l'heure émettante pour les animaux de la ferme, et pour qu'on tolère cette heure avancée il faut qu'elle aide à faire faire de la haute finance sur bien des manières. Il nous est permis

de tout supposer, puisque maintenant tout se paie avec de l'argent. Pendant la guerre, l'Angleterre avait parlé d'avancer l'heure de deux heures; je me demande si avec deux heures en avance sur le temps, si aujourd'hui leur faillite n'aurait pas été surmontée. Dans tous les cas qu'on me prouve que l'heure avancée a plus de bon que de mal.

Merci.
Marie-Hélène TREMBLAY,
ferrière,
St-Jean-Vianney de Shipshaw,
20 septembre 1949.

Citation d'actualité

Il faut que les hommes aient patience les uns avec les autres, et les plus braves sont ceux qui supportent le mieux les défauts d'autrui.

Saint François de Sales

L'ACTUALITE

Les Russes ont la Bombe

Les Russes ont la bombe atomique. M. Truman l'affirme. L'Agence Tass le confirme. On nous annonce cela tout doucement, presque comme un fait divers. Le crime du Sault-au-Cochon obtient dans nos journaux plus de publicité, suscite dans le public un émoi plus vif, que cette nouvelle formidable. Bienheureuse légèreté des hommes...

Si les Russes avaient découvert et utilisé les premiers l'énergie atomique, l'histoire de la morale eût peut-être été changée... Les politiciens de l'Occident, moralistes amateurs, eussent vraisemblablement rangé l'explosion de Hiroshima et celle de Nagasaki parmi les pires attentats contre l'humanité. Ils eussent peut-être été en comparaison du flambement de deux villes japonaises.

Plusieurs reprises il a affirmé qu'il n'hésiterait pas à lancer de nouveau la bombe atomique si le bien-être des Etats-Unis et des démocraties l'exigeait.

A ce moment-là, M. Truman parlait en monarque. Il savait bien que l'U.R.S.S. finirait par découvrir la Bombe, mais dans quelques années peut-être... Et pour l'immédiat, le Seigneur de la Guerre se sentait à la tête du grand Secret. Voici le secret perdu, dit-il.

Alors, si les Russes affirment: "Nous n'hésiterons pas à lancer la bombe atomique si le bien-être de la Russie et des démocraties populaires l'exigeait", qu'est-ce que nous trouverons à répliquer?

Le machabéisme est parfois pris à son piège.

L'erreur, quand on parle de guerre, c'est d'oublier la réalité de la guerre moderne. Il faut lire ou relire, dans *Pour gagner la paix*, les deux articles consacrés à cette frénésie moderne de la destruction, pour sentir enfin quelle charge il y

a dans cette menace: Vision de la Terre Promise, par Jean Pellerin, et Une troisième guerre: chance du communisme, par Jean-Marc Léger. On lit littéralement plongé dans le dénoûment.

Les hommes d'Occident y pensaient le moins possible quand ils croyaient pouvoir se dire: "Cela, c'est pour les communistes".

Aujourd'hui, on nous apprend que ce pouvait être également pour nous, que l'enfer risque de tomber aussi sur nos têtes.

M. Truman a peut-être lancé la nouvelle pour stimuler la volonté de réarmement. Mais il me semble que le calcul serait faux à la longue.

Devant pareille révolution, pauvres hommes, ne mettons pas nos partis pris et nos ambitions de côté? On nous disait durant la guerre: plus rien n'importe que la victoire. Ne sommes-nous pas à l'heure de proclamer: plus rien n'importe que la Paix?

CANDIDE

BLOCS-NOTES

Loterie provinciale

Le projet annoncé par M. Duplessis a suscité beaucoup d'hostilité dans les milieux canadiens-anglais, au point qu'on peut se demander s'il ne surgira pas de là un nouveau conflit constitutionnel. Car ceux qui condamnent toute loterie souhaitent que si la Législature adopte une loi pour organiser une loterie provinciale, le gouvernement fédéral désavoue cette loi. La question n'est pas nouvelle. M. Duplessis en a lui-même déjà parlé, et sous le gouvernement Taschereau la Législature avait adopté une loi conditionnelle y à ce sujet, la condition étant un amendement du code criminel avant que la loi puisse prendre effet.

Même dans notre code criminel la loterie n'est pas interdite comme un mal absolu, car elle est autorisée pour fins de charité, à condition que les prix ne dépassent pas la limite de \$50. Tout le monde sait que des "ventes" avec des prix élevés sont autorisées par les autorités fédérales. L'on vend un

produit à un prix qui est censé être celui du détail, et le profit réalisé par cette vente de charité ou de bienfaisance est tel que l'organisation peut donner au détenteur du billet gagnant un automobile, voire une maison meublée d'une valeur de \$40,000 ou davantage. Cela n'est pas une loterie au sens de la loi, mais c'en est fort probablement une dans la pensée de maints souscripteurs ou acheteurs. Cela se pratique à travers tout le Canada, et de grandes organisations d'envergure nationale ont réalisé récemment de fort belles souscriptions avec ce truc.

Paille et poutre

Vendredi dernier, l'exécutif du Board of Etampelism and Social Service de l'United Church of Canada; siégeant à Toronto, a dénoncé le discours de M. Duplessis et a demandé aux autorités fédérales d'intervenir. La résolution adoptée dit que M. Duplessis, comme procureur général de la province, a prêté un serment d'office de faire ob-

server les lois canadiennes, et demande à l'autorité fédérale de "voir à ce qu'il tienne parole". Ce groupe ajoute qu'une telle loterie "ferait du meilleur de la loterie et du meilleur de l'Amérique du Nord".

Or le même jour où ces dirigeants de l'United Church adressaient cet appel au ministre de la Justice, la revue *Coronet* publiait un article (avec droits réservés) sur le jeu au Canada, et notamment à Toronto. Dans cette ville, écrit *Coronet*, malgré la vigilance de la police qui a obtenu l'an dernier des condamnations contre 300 personnes sur des accusations de jeu, l'on estime que 1,000 préneurs au livre continuent de faire fonctionner l'un des plus grands centres de jeu au continent. "Dans une seule rue, il se trouve environ trois préneurs au livre pour chaque bloc".

La revue parle aussi des autres centres de jeu au pays. Montréal a sa part, et le jeu dans notre ville serait contrôlé par un syndicat de

CARNET MONDAIN

AU CERCLE D'ART

MM. Claude Janin et Ollivier Mercier Gouin, administrateurs du Cercle d'Art de Montréal, recevront les invités ce soir, au vernissage des œuvres humoristiques de Mme Corinne Dupuis Maillet, qui aura lieu au Cercle Universitaire, à 9h. Parmi les invités, on mentionne M. Jean Desjardins, ambassadeur du Canada en Italie et Mme Desjardins, et Mme Léon Mercier Gouin, M. et Mme A. Janin, M. Jean-C. Lallemand, Mme Albert Dupuis, M. Roger Maillet, M. et Mme Raymond Dupuis, M. et Mme Charles Dupuis, Dr Stephen Langevin, Mlle Marie Marchal, M. et Mme Robert Choquette, Mme Nelly Butler, Mlle Jeanne Côté, M. Pierre Bégué, M. et Mme Daniel de Yturralde, M. et Mme Hector Perrier, M. J.-A. Desjardins, M. et Mme Francis Everitt, Mlle Georges et Jacqueline Coutu, marquis et marquise de Ruzé d'Éfiat, M. et Mme Pierre Gabard, Mme Manolita del Vayo de Gallagher, M. et Mme Lomer Mercier

LA MODE DU JOUR



Voilà le modèle parfait de la robe de base pour la garde-robe d'automne et d'hiver. On peut en varier les accessoires tant qu'on veut. Ce patron No 9252 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18 et 20. Le grandeur 14 requiert 3 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de \$30. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Gouin, Mlle Camille Bernard, M. et Mme Pierre Taschereau, M. et Mme Jean Marantow, M. et Mme Boris Vansier, M. Pierre L. Trotter, M. et Mme Samuel Bronfman, brig. gén. et Mme E. de B. Panet, M. Robert Tyler Davis, M. et Mme Roland-H. Charlebois, Mme Joseph E. Perrault, Mlle Cécile Ena Bouchard, le juge et Mme Pierre-L. Dupuis, M. et Mme Arthur Berthiaume, M. et Mme John Bassel, M. et Mme J. W. McConnell, M. et Mme Béatrice Leman, M. et Mme Fred A. Beudy, Dr et Mme J.-A. Jarry, M. et Mme Albert Lallemand, M. et Mme Mostyn Lewis, M. et Mme Ernest Savard, M. et Mme Paul Vaillancourt, M. et Mme Vladimir Tcherniowski, M. et Mme Paul Bégué, M. et Mme Félix Alexander, M. et Mme Pierre Charbon, M. et Mme Olivier Rolland, M. et Mme André Rolland, M. et Mme Lucien Rolland, baron et baronne Dentrück Van Schrooneheten, Dr et Mme G. Badaeus, Dr et Mme J. Beaubien, M. et Mme Paul Gouin, M. et Mme C. E. Gravel, le juge et Mme E. Fabre Surveur, M. et Mme Taggarth Smyth, M. Guy Vanier, M. et Mme Ernest Cormier, M. et Mme D. de Lotbinière Harwood, Dr et Mme Donatien Marion, M. et Mme Joseph Jean, M. et Mme Cleveland Morgan, Mme Noah Timmins, Mme Herbert Molson et le Dr Philippe Panneton.

CLUB RICHELIEU

Le prochain déjeuner hebdomadaire du club Richelieu-Montréal aura lieu jeudi, à 12h, dans le salon A de l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Yvon Boulanger. Le conférencier invité est le Père Emile Legault, C.S.C., directeur des "Congrès de Saint-Laurent", qui a intitulé sa causerie "Une aventure de l'esprit". Il sera présenté par M. Gratien Gélinas, membre d'honneur du club, et remercié par M. Charles Goulet, directeur des Variétés lyriques. Les invités à la table d'honneur sont M. et Mme Legault, qui fera la communication éclairée, M. Pierre Bégué, M. Bernard Nantel, M. Yvon Versailles, Jean Choquet, M. Marcel Laurin et M. Achille Racicot.

LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE

Une assemblée générale spéciale des membres de la Ligue de la Jeunesse féminine aura lieu cet après-midi, à 5h, au salon vert de l'hôtel Ritz-Carlton. Tous les membres sont cordialement priés d'y assister.

Mlle Lise Boudard, présidente du comité des loisirs à la Ligue de la Jeunesse féminine, et Mme Jacqueline Moisan, secrétaire, invitent les membres qui aimeraient assister à un tournoi de golf entre les membres de la Ligue et les membres de la "Junior League" de Dixie, demain, mercredi, à 2h, à se joindre à elles.

Petit carnet

A. M. et Mme Marcel Archambault, est né un fils baptisé Joseph-Guy-Paul. La cérémonie du baptême a eu lieu à l'hôpital de la Miséricorde, dimanche dernier. Mlle Rose Boulianne était marraine et M. André Leroux, parrain. La porteuze était Mme Germaine Boulianne.

Le coin des gourmets

Des plats succulents

CASSEROLE DE BOEUF

Coupez en cubes 1 1/2 livre de steak de ronde ou de haut côté. Roulez dans la farine et faites revenir dans une poêle avec 4 c. à table de graisse ou de suif. Pelez 4 carottes et 4 petits navets et coupez en quartiers; émincez deux oignons de moyenne grosseur; coupez en longuesur d'un pouce 1 tasse de spaghetti. Disposez la viande, les légumes et le spaghetti par rangs dans une casserole. Faites dissoudre 2 c. à thé d'extrait de bœuf dans une tasse d'eau. Ajoutez 1 c. à thé de sauce Worcestershire et versez dans la casserole. Ajoutez assez d'eau bouillante pour couvrir, fermez hermétiquement le couvercle et faites cuire trois heures dans un four de 350 degrés. Videz dans un plat profond et garnissez avec des pois.

SAUCE CUITE A SALADES

Faites fondre 1/2 tasse de beurre dans un bain-marie. Incorporez 3 c. à table de sucre, 4 c. à table de farine, 1/2 c. à thé de moutarde sèche, une pincée de cayenne et de poivre, 1 c. à thé de sel. Battez et ajoutez 2 œufs puis 1 tasse de lait ou de lait de beurre ou utilisez du lait doux. Faites cuire au-dessus d'eau chaude jusqu'à la consistance d'une cossetarde.

Ajoutez lentement 1/2 tasse de vinaigre de cidre mélangé avec 1/4 tasse d'eau chaude. Retournez sur le feu et faites cuire en brassant jusqu'à ce que le mélange épaississe. Battez vigoureusement avec un batteur à œufs. Cette sauce se conserve deux semaines dans une jarre fermée dans le réfrigérateur.

POMMES DE TERRE A LA CREME

Faites fondre 3 c. à table de beurre, puis dans cette friture, faites brunir un beau brun pâle quelques cuillerées à table d'oignon tranché. Ajoutez 3 c. à table de farine à pain, et brassez jusqu'à bouillonnement. Ajoutez alors 1/2 c. à thé de sel, et 2 tasses de lait, puis brassez bien le tout, et faites cuire jusqu'à épaississement, en brassant le mélange afin qu'il soit bien moussé. Ajoutez à cette sauce, 2 à 3 tasses de pommes de terre coupées en petits dés, et mettez le tout dans un plat beurre, allant au four, et garnissez le dessus de chapelure dorée et de fromage râpé. Servez immédiatement, très chaud, avec un plat de viandes froides.

PETITS GATEAUX AVEC MERINGUE

1 tasse de farine à pain, tamisée, 1/4 c. à thé de sel, 1/2 tasse de sucre, 3 c. à table de lait, 1/2 tasse de shortening, 1 c. à thé de poudre à pâte, 1 jaune d'œuf, légèrement battu, 1/2 de tasse de confiture, (fraises ou framboises).

Tamisez la farine une fois, puis mesurez. Ajoutez la poudre à pâte et le sel puis tamisez de nouveau, deux fois. Mettez le shortening en crème; ajoutez le sucre, graduellement, et battez jusqu'à ce que le mélange soit très léger. Ajoutez le jaune d'œuf, puis mélangez de nouveau avec soin. Ajoutez les ingrédients secs, et le lait, alternativement. Mettez le mélange dans une léchefrite beurrée répandue uniformément, puis recouvrez avec les confitures. Recouvrez de la meringue suivante:

Prenez un blanc d'œuf, battez-le très ferme jusqu'à ce qu'il tienne parfaitement, puis ajoutez 1/2 de tasse de sucre, par petites quantités à la fois battant jusqu'à ce que le sucre soit entièrement dissous, et la meringue très ferme. Ajoutez alors 1 c. à thé de cannelle en poudre, ayant soin de bien mélanger, puis recouvrez la pâte de la léchefrite de cette meringue, uniformément, et mettez au four modérément chaud (350° M.), environ 25 minutes, ou jusqu'à ce que ce soit parfaitement à point. SOUFFLE AU CHOCOLAT

Mélangez dans une casserole de bonne dimension 1/2 de tasse de shortening que vous brassez jusqu'à consistance de crème 1/2 de tasse de sucre et deux œufs bien battus. Tamisez ensemble 1 1/2 tasse de farine, 1/4 c. à thé de sel et 3 c. à thé de poudre à pâte. Ajoutez 1/2 tasse de flocons de chocolat. Brassez alternativement avec une tasse de lait dans le premier mélange. Versez dans des moules à muffins de bonne dimension et faites cuire 30 minutes à four modéré. Servez chaud avec une sauce au chocolat ou à la vanille. Pour un second service faites réchauffer.

RETRAITES FERMEES

Des retraites fermées auront lieu chez les Soeurs Miss. de l'Immaculée-Conception, du 29 sept. au 2 octobre, pour jeunes filles; du 3 au 6 octobre, pour dames, par le Père Antonin, Raymond, S.M.M., du 7 au 10 oct., pour employées de bureau, par le Père L. Langlois, S.J.; du 13 au 16 octobre, pour dames, par le Père C.E. Ouellet, P.M.E.; du 17 au 20 octobre, pour dames et demoiselles, par le Père Marcel Dufresne, S.J.; du 20 au 23 octobre, pour employées de bureau, par le Père A. Brossard, S.J.; du 24 au 27 octobre, pour jeunes dames.

Prière de s'inscrire à l'avance à la Maison Notre-Dame-du-St-Esprit, 314, chemin St-Catherine, Outremont. Tél. CA. 4100.

Partie de cartes au couvent d'Hochelega

Au couvent d'Hochelega, il y aura une partie de Cartes, au profit des missions et des enfants pauvres, mercredi, 19 octobre, sous la présidence de Mlle Lucette Charest, trésorière de l'Amicale. Toutes les anciennes élèves et amies sont cordialement invitées.

Montréal en tête de liste

Comme si nous ne le savions pas déjà, le Bureau des statistiques à Ottawa a émis, l'autre semaine, un communiqué révélant que Montréal est à la tête de sept grandes villes canadiennes pour l'augmentation du coût de la vie. Une fois par-ci, par-là, c'est bien d'être en tête de liste. On souhaiterait, toutefois, que ce fût pour autre chose. Que Montréal, par exemple, a trouvé la solution de ses problèmes les plus pressants: le logement, la circulation, la fumée ou... l'herbe à poux. Ou bien que la métropole a enfin la plus belle salle de concert, le plus grand nombre de parcs publics ou qu'elle a perdu enfin sa réputation de ville excessivement bruyante. On peut toujours attendre ces nouvelles-là...

Ceux qui ne se sont pas encore aperçus que le coût de la vie avait augmenté vont peut-être s'en rendre compte cet automne, avec les nouveaux prix du charbon, du bois ou de l'huile à chauffage. Que de parents déjà se sont alarmés devant les nouveaux prix des livres de classe, de tous les effets classiques. Quant à l'habillement, c'est un cauchemar pour bien des familles nombreuses. Une maman de six enfants qui vont tous à l'école me disait, l'autre jour, qu'elle ne pouvait plus mettre un sou de côté; les habits, chaussures et manteaux coûtent trop cher et durent trop peu longtemps. Et pourtant le mari a un bon revenu, il travaille trois soirs par semaine en plus de son emploi régulier.

Il faut dire aussi qu'avec nos quatre saisons et nos quatre demi-saisons, si agréable que soit cette variété de climat, elle est une source de dépenses bien lourdes. Les travailleuses qui doivent sortir tous les jours et par tous les temps en savent aussi quelque chose.

Mais que dire des prix dans l'alimentation et le logement! A l'heure actuelle, il y a des catégories de gens, ou en chambres ou dans des logements nouveaux à prix exorbitants, qui doivent forcément se priver du nécessaire en alimentation pour pouvoir payer le loyer. Que de chambres, parce que plusieurs personnes y sont logées, sont rendues à quinze et même vingt dollars par semaine! Et avec ce que cela représente de loyer, ces gens sont fatalement très mal logés, n'ont aucun confort ni agrément, dorment mal pour la plupart et finissent par récolter une maladie de nerfs. Faut de trouver un logement à prix moyen, d'autres décident, en désespoir de cause, de s'installer dans un de ces nouveaux logements où tout est moderne et luxueux, mais l'espace mesuré et le prix, une folie. Alors, tout ce qui est en trop sur le loyer est retranché sur l'alimentation, les soins nécessaires à la santé, etc.

Une assistante sociale m'expliquait, au cours d'une entrevue, qu'elle et ses compagnes ne peuvent plus guère parler de budget équilibré à leurs clients et à leurs protégés. Comment exiger et enseigner la tenue d'un budget bien balancé quand les prix de logement et d'aliments sont en déséquilibre avec les salaires comme avec le bon sens? Elles n'osent presque pas, non plus, parler d'alimentation rationnelle, de légumes verts ou autre denrée qu'elles jugent nécessaire d'ajouter dans certains régimes alimentaires, parce qu'elles constatent tous les jours que le revenu de leurs clients ne s'équilibre pas avec le prix de toutes choses. Et les familles de cinq ou six enfants qui devraient prendre normalement trois et quatre pintes de lait par jour et qui n'en prennent qu'une, sont en grand nombre. Si notre climat se maintenait à la température de nos mois d'été, cette question d'alimentation aurait moins d'importance. Mais tout le monde sait que pendant les trois autres saisons de l'année, et surtout en hiver, il faut à tous une nourriture suffisamment reconstituante. Sans compter que ces saisons, coutumières de brusques changements de température, favorisent toutes sortes de maux et de maladies qui nécessitent encore soins et médicaments. A quels prix? Les petits salariés et les familles nombreuses à modestes revenus ne le savent que trop.

Et c'est ainsi que le monde nouveau que les propagandistes nous annonçaient pendant la guerre pour après la victoire ressemble, par bien des côtés, à l'ancien dont on prétendait corriger les anomalies et les misères par la défaite de certains systèmes politiques d'Europe ou d'ailleurs.

Germaine BERNIER

Feuilleton du "Devoir"

Le Rossignol de l'ombre

par Isabelle SANDY

31. (Suite)

Il avait souri et accepté avec d'aimables paroles de politesse. Son caractère se pacifiait, à moins que le crasse gratuitement, le considérant avec une involontaire complaisance depuis que le lieutenant avait enfin avec le voyageur inconnu. Le changement consistait surtout dans le climat assaini de ses pensées; plus de troubles pathologiques, plus d'obsessions, plus de brusques colères; il supportait désormais le son des cloches et des clarines sans mélancoliser, et les bouderies de plus en plus fréquentes du soleil le laissaient indifférent.

Jamais plus il n'évoquait sa captivité haie, même par allusion, comme s'il se fût enfin décidé à rompre avec des souvenirs inhumains. Une seule fois il nomma Gisèle, mais en souriant, comme un voyageur évoque une erreur de route aisément réparée. A mon grand émoi les murs de la ville portaient l'affiche du Rossignol de l'ombre avec mon prénom Marine présenté comme celui d'une nouvelle étoile. Un hasard en révérait-il l'existence à Verlians? Il revient un jour de chez l'oculiste délivré de son bandeau, mais les yeux protégés par des lunettes noires. Une expression de joie adoucissait ses traits graves et fins.

— C'est fait! m'écriai-je, le soleil est revenu!
— En effet, Marine, mais je ne peux travailler... Si nous allons faire un tour, voulez-vous?
— J'acceptai avec joie et me permis de lui offrir son pardessus comme je l'avais fait jusqu'à ce jour, oubliant qu'il pouvait désormais se diriger. Il me dit durement:

— Mais laissez donc, je le prendrai bien seul!
Ce mot troubla l'accord de nos sensibilités. Tous les autres mots, si durs, que j'avais dit subir, me revenaient en mémoire, m'assailaient comme des guêpes méchantes. Selon mon habitude j'intimidai en moi l'impression pénible, au lieu de la calmer en me donnant toute à l'heureuse minute

présente. Son bras appuyé sur le mien, Verlians parlait peu, sans doute ennuyé de mon mutisme boudeur.

En vérité, j'étais lasse de ses sautes d'humeur. La liberté faisait signe à la sauvagonne et l'espérance si fragile d'un amour parfait commençait à peser peu dans la balance de ma volonté, quand Verlians s'arrêta net et me dit d'une voix saccadée:

— Avez-vous entendu?... Le titre d'un film qui obtient, paraît-il, un énorme succès? Le Rossignol de l'ombre... Quelle rencontre... J'avais appelé ainsi la jeune voyageuse dont je vous ai parlé... celle dont les chansons si belles m'avaient charmé et... endormi!
— Rencontre de mort, fis-je peu disposée à subir en ce moment un autre choc. Nous atteignons la place Saint-Sernin et, soit par bouderie soit parce que Verlians ne me demandait rien, je me bornais à admirer en silence l'antique basilique romane de briques qui de puis sept siècles vit intensément et sans usure le destin de la vieille cité. Puisque mes gestes et mes soins importunaient désormais Verlians, pourquoi lui infliger ma trop modeste science archéologique?

Il prit enfin la parole:
— Vous semblez lasse ou fâchée, Marine, et en vérité je ne suis qu'une brute ou un imbécile, au choix... Eh bien! souffrez que la brute ou l'imbécile vous fasse une prière...
— Il attendit en vain un mot d'encouragement qui ne vint pas.
— Il continua avec douceur:
— Allons voir ensemble Le Rossignol de l'ombre, Marine... Ne me refusez pas...

Mes hésitations tombaient, le destin faisait signe, j'allais enfin savoir! Je proposai donc d'aller prendre deux places pour le soir ou le lendemain. Il répondit simplement: "Merci!" Mais son pas devint plus sûr, son visage se leva plus haut. Dans le vent d'hiver alourdi de quelques flocons, il parlait maintenant d'une voix lente et un peu sourde qui me rappelait la voix de l'Autre:

(à suivre)

Campagne de sécurité

Comment éviter les accidents

Après avoir longtemps cherché, la Famille Dupré avait enfin trouvé le logement de ses rêves. Un gentil appartement, dans une maison neuve, située dans une rue plantée d'arbres, large et ensoleillée.

Le bail fut bien vite signé, et tout de suite, les projets commencent. Cinq pièces, c'est autant qu'il en faut quand on a que deux jeunes enfants: un petit garçon de trois ans, une petite fille de cinq.

Et pourtant tout un grand mois, M. et Mme Dupré travaillèrent à l'arrangement de leur foyer. Peinture ici, tapisserie là; quand tout fut fini, c'était charmant, accueillant, vivant.

Ils espéraient bien donner l'hospitalité au bonheur, un vrai bonheur, durable et familial. Hélas! Mme Dupré n'avait pas pensé à tout, et lorsqu'elle ouvrait sa radio, c'était pour écouter les programmes musicaux. Elle n'attachait pas d'importance aux messages pleins de bon sens qu'adresse la Ligue de Sécurité du Québec et ne pensait pas que son charme logis, arrangé si coquettement pouvait receler tant de pièges. Et puis, elle avait sa façon de travailler, sa technique personnelle, et pas un instant elle ne pensait à en changer.

Un lundi matin, alors qu'elle se préparait à faire sa lessive, Mme Dupré prit une grande cuve de tôle galvanisée et la posa à terre près de sa machine à laver. Il lui fallait beaucoup d'eau chaude pour faire tremper son linge, et elle en versa, dans la cuve, le contenu de plusieurs seaux.

Le petit garçon jouait, dans la cuisine, tout près d'elle. Et l'accident le guettait, sans qu'on en vît l'ombre menaçante. Cela se fit si vite que Mme Dupré n'eut même pas le temps d'intervenir. Le petit était tombé tête la première dans le baquet d'eau bouillante d'où on le retira grièvement brûlé.

Même si l'anecdote que nous venons de vous conter est fictive, vous savez bien qu'elle peut être vraie.

Si Mme Dupré avait d'abord rempli sa cuve d'eau froide, l'eau chaude qu'elle aurait versée par la suite aurait été inoffensive, et son petit garçon en aurait été quitte pour un bain imprévu. Mme Dupré a fait tout le contraire. Elle a versé l'eau chaude en premier quitte à la tempérer, ensuite, avec de l'eau froide.

La Ligue de Sécurité vous rappelle que les accidents ont toujours une cause banale. Ils sont faciles à éviter pour peu qu'on fasse attention et qu'on prenne des précautions. N'attendez pas qu'un pareil accident vous arrive, à vous. Quand vous aurez besoin d'eau chaude pour la lessive, pour le bain, pour faire tremper divers objets, rappelez-vous que l'eau froide doit être tirée la première, et l'eau bouillante versée ensuite.



Gras ou maigre, cela ne fait aucune différence pour ces deux copains de Windsor: ils mangent dans la même assiette et... le nettoient ensemble. Les deux convives sont Rusty, un petit chien d'un lineage plus ou moins obscur et un chat plus petit encore qui est devenu orphelin. L'attachement grandit en eux quand Rusty est perdu ses petits et que le chaton eut perdu sa mère.

L'ESPAGNOL A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

De retour de leur voyage en Europe Mlles Estelle Cléroux, Frances La Penna, Marcelle Lavery, Marie Panet-Raymond, Béatrice Rioux, boursières du gouvernement espagnol dont le représentant, à Montréal, est M. Castro-Rial, se déclarent enchantées de leur séjour en Espagne.

Leurs professeurs à l'Université de Madrid, leur ont donné des cours d'histoire, de littérature et d'art, dans la plus pure langue castillane, et guidées par eux, nos compatriotes ont admiré leur pays merveilleux: musées, monuments historiques et leurs plages incomparables. Les autorités de l'Université voyaient aussi au côté récréatif du programme en organisant des spectacles de danse et de théâtre exécutés par les meilleures troupes d'Espagne. Enfin l'accueil sympathique des familles espagnoles ou pensionnaires nos amies, tout a contribué à leur faire connaître un peuple patriotique, artistique et pieux.

Le gouvernement espagnol émettra d'autres bourses à la fin de l'année, aux étudiants en langue espagnole de l'Université de Montréal. Les cours, donnés par le professeur Alfonso Carderera de Madrid, ont lieu les lundis ou les mercredis de 7h. 30 à 9 h. 30 ou samedis, de 2 h. à 4 h. pour les étudiants de première année, et les mardis de 4 h. à 6 h. ou les vendredis de 7 h. 30 à 9 h. 30 pour les étudiants de deuxième année. L'inscription se terminera le 30 septembre. Pour tous renseignements veuillez appeler AT. 9451.



Cotons - Toiles - Lainages C.-X. TRANCHERIE MONTAGNE & CIE LTEE (Les Fils d'Alfred Bernier) TEXTILES EN GROS BE. 4428 459 St-Sulpice MONTREAL 1

Préparé à la maison MOINS DE 14¢ LA PORTION



Couronne de SAUMON à l'indienne

Faire bouillir une tasse et demie de riz. Le mouler dans un plat beurré, et conserver chaud dans le fourneau.
Préparer une tasse de curry, délaire une livre de saumon en boîte, et ajouter à la sauce.
Démouler le riz sur un plateau.
Verser la sauce au saumon au centre et garnir de persil.
Servir avec des haricots au beurre.
Peut servir six.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivalent à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

SAUMON en boîte

POUR MES JOURS AFFAIRES-

Je mange du NABISCO SHREDDED WHEAT au déjeuner!

Je marche beaucoup pendant la journée... et, je vous assure, cela demande de l'énergie! Je mange donc du NABISCO Shredded Wheat au déjeuner. Ces délicieux biscuits dorés sont faits avec du blé complet 100%. Ils contiennent les éléments nutritifs essentiels dont nous avons tous besoin! Joignez-vous aux gens qui mangent du NABISCO Shredded Wheat. Vous raffolerez de cette céréale savoureuse et salubre chaque matin!

et NABISCO SHREDDED WHEAT vous fait cette BELLE offre de 2 en 1 pour le déjeuner!

DELICIEUSE CÉRÉALE FROIDE ou GRAND CHAUD SATISFAISANT!

Ajoutez simplement du sel à 1 tasse d'eau bouillante, émiettez-y grossièrement 2 biscuits de NABISCO Shredded Wheat, faites cuire 1 minute, servez comme gros souper!

12 GRANDS biscuits de force dans chaque carton!

RADIO

Mardi, 27 septembre

SOIREE

6.00 P.M. CBP-Nouvelles. CBP-Fran. Interpède. CBM-Variété. CKAC-Ré. et int. CKVL-Chansonnette. CHLP-Revue nouvelle. 9.05 P.M. CBP-Balroom. 9.15 P.M. CBP-Radio-Journal. CBM-Radio-Journal. 9.30 P.M. CBP-Revue Actualité. CBM-Nations Unies. CKAC-Sports. CHLP-Chansonnette. CKVL-Nouvelles. 9.45 P.M. CBP-Musique. CKAC-Nouvelles. 10.00 P.M. CBP-Fran. Interpède. CBM-Braden. CKAC-Selections. CHLP-Chansonnette. CKVL-Nouvelles. 10.15 P.M. CKAC-Michel Noël. CBP-Métropole. CBM-Gaieté. CKAD-Down Award Show. CHLP-Paris famille. 10.30 P.M. CBP-Propos de Barry. CBM-Science Reporter. CKAC-Chanson. CHLP-Chansonnette. CKVL-Bian et Noé. CKAD-The Star Gings. 10.45 P.M. CBP-Chanson. CBM-Points of View. CKVL-Chansonnette. CKAD-Vedettes can. CKAD-Sport.

Mercredi, 28 septembre

5.00 A.M. CKVL-Bonjour. 6.00 A.M. CBP-Opéra de quat sons. CKAC-Messe du jour. CKVL-Nouvelles. 6.15 A.M. CBM-Hall. CKVL-Pré. CKAC-Eveit. CKAD-Paris & Home. 6.30 A.M. CBP-Nouvelles. CKAC-Eveit agricole. CKAD-Debut Montreal. CKAD-Maurice Bédard. 6.45 A.M. CBP-Musique. CKAD-Frog. 8-Coeur. 6.50 A.M. CKVL-Ouverture. 7.00 A.M. CBP-Radio-Journal. CBM-Nouvelles. CKAC-Actualités. CKVL-En direct au café. CKAD-Nouvelles. CKVL-En direct au café. CKAD-Nouvelles. CKVL-En direct au café. 7.15 A.M. CBP-Evénements. CBM-Devotion. CKAC-Michel Noël. CKAD-Musique. 7.30 A.M. CBP-Opéra. CKVL-Radio-Journal. CBM-Pantale. CKAD-Nouvelles. CKVL-Musique. CKAC-1.00 A.M. CBP-Radio-Journal. CBM-Radio-Journal. CKAD-Nouvelles et sports. CKVL-Radio 8-Coeur. 8.15 A.M. CBP-Rythme. CBM-Musique. CKAC-Michel Noël. CKAD-Musique. CKAD-Tomat & Coffee. CKVL-Improptu. 8.30 A.M. CBP-Rythme. CBM-Musique. CKAD-Musique. CKAD-Musique. 8.45 A.M. CBP-Musique. CKAD-Musique. 9.00 A.M. CBP-Nouvelles. CBM-Nouvelles. CKAC-Actualités. CKVL-Roger Baulu. CKAD-Nouvelles. CKAD-Nouvelles. CKAD-Nouvelles. CKAD-Nouvelles. 9.15 A.M. CBP-Chansonnette. CBM-Musique. CKAC-Actualités. CKVL-Roger Baulu. CKAD-Nouvelles. CKAD-Nouvelles. CKAD-Nouvelles. CKAD-Nouvelles. 9.30 A.M. CKAC-Bianches et notes. CKVL-Tobacco. CKAD-Musique. 9.45 P.M. CBM-Musique. CKAC-Frère et chard. 10.00 A.M. CBP-Sur nos ondes. CKAC-Actualités. CKAD-Nouvelles.

SURNOSONDES

MARDI, 27 SEPTEMBRE

low Suite Seythar, Prokofiev; par l'orchestre symphonique de Chicago, direction: Decca. Debut. CKP, 19 h. 30 p.m. Le titulaire des orgues de Saint-Pierre de Rome, Fernando Germani, nous présente un récital aux résonances françaises et anglaises de Radio-Canada, mercredi.

LES AMIS DE L'ART

Les étudiants sont invités à s'inscrire sans tarder comme membres Amis de l'Art, soit au secrétariat de l'association, soit en groupe par l'entremise de l'institution à laquelle ils appartiennent.

Les abonnements aux Matinées Symphoniques peuvent être renouvelés jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Evénements artistiques: Au Mon-

LES MEDICINS RECOMMANDENT

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette propriétaire

La plus grande pharmacie de Montréal

Portez la bande qui convient à votre hernie. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et exportés à votre service dans tout le Québec.

100 et 101

Les Beaux-Arts

Ce soir au Plateau

C'est ce soir, mardi, à 8h. 15 que les clubs juvéniles de la police présentent leur grande soirée de variétés au Plateau.

Des artistes réputés sont au programme, entre autres M. Andy Arcari, célèbre accordéoniste de réputation internationale; Yvan Provost, jeune pianiste montréalais de grand talent et qui nous revient justement d'un séjour à Hollywood; Mendy & Henry, Simone Burke, etc., et comme maître de cérémonie, M. Yvon Blais, commentateur avantageusement connu des auditeurs de CKAC.

On sait que les recettes de ce concert serviront à la formation d'une fanfare composée de jeunes membres des clubs.

- Voici le programme de la soirée:
1. Sélections variées (fanfare de 80 accordéonistes);
 2. Chansons que vous aimez, Simone Burke;
 3. Nouveautés, Jacqueline McKinley;
 4. Maurice et son xylophone;
 5. Yvan Provost, pianiste de concert;
 6. Ben Hokea et sa guitare hawaïenne;
 7. Chants, Simone Burke;
 8. Danse à claquettes, Mendy & Henry;
 9. L'ensemble de 80 accordéonistes.
- Intermission.
10. Andy Arcari, accordéoniste de concert.

La troupe Grenier-Husnot jouerait chez les Compagnons en avril

Le directeur des Compagnons de Saint-Laurent est actuellement en pourparlers avec la célèbre troupe française Grenier-Husnot. Il est vraisemblable que cette compagnie donnera une série de représentations au Théâtre des Compagnons au cours du mois qui suivra la semaine de Pâques. Ce voyage serait de plus patronné par la section culturelle du ministère des Affaires étrangères de France.

On sait que la troupe Grenier-Husnot est actuellement considérée comme la plus homogène des compagnies dramatiques françaises. Sa renommée égale en France celle des troupes de Jean-Louis Barrault ou de Jouvet. Grenier-Husnot présente actuellement "Les Galetés de l'Escadron" au théâtre de la Renaissance, de Paris, et se produira dans deux mois à la Comédie française dans une oeuvre nouvelle, "L'Affaire du Gouverneur".

Au répertoire de la troupe Grenier-Husnot on note, de plus, "Arlequin poli par l'Amour", de Marivaux, "Lilliom", "Les Gueux au Paradis", ainsi que "La Parade". Toutes ces oeuvres seront éventuellement présentées au Canada. La confirmation officielle de l'arrivée de la troupe Grenier-Husnot viendra dans une quinzaine de jours.



Un technicien de la scène examinant la merveilleuse pièce espagnole de J. Casona, qui prendra l'affiche au "Théâtre des COMPAGNONS" à partir du 29 septembre.

SOCIETE CASAVANT FERNANDO GERMANI organiste du Vatican

La Société Casavant a inauguré hier soir sa troisième saison au temple St. James United, en présentant aux Montréalais Fernando Germani, organiste du Vatican. Technique de grand style, interprétation sobre, attaques prestes, virtuosité des grandes écoles, registration colorée... Le programme parut d'abord un peu sévère à nos oreilles plus ou moins gâtées par la sensation, le cliquant et l'abus de la transcription. Mais, généreux dans ses rappels, le maître italien sut alors dériver son auditoire, le récompensant ainsi de l'attention qu'il lui avait accordée. Un récital d'orgue, dans une enceinte où les applaudissements sont permis, peut évidemment se prolonger au gré du public et permettre à l'artiste de se faire valoir dans des genres qui ne peuvent pas tous figurer dans le cours d'un programme de grande tenue. De plus, l'attrait est réel de "voir" l'organiste comme sur une scène, de pouvoir suivre son jeu, de constater son calme prodigieux au sein des pires casse-cou.

Germani touche l'orgue à l'européenne. Son rythme est impeccable et sans brusques. L'art avec lequel il appelle les "anches", dans les progressions rapides, est tout à fait remarquable. Sa registration passe de l'exquis et du suave au grand fouillis des pleins-jeux, avec une aisance de mystère. Il registre à la main, sur un fond de piston, avec une efficacité suprême, bien au delà des simples gestes qu'on lui voit exécuter sur les rangées de boutons. L'Etude de Manari, son maître, donnée en rappel, a émerveillé l'auditoire par la technique de pédalier simple et fantastique qu'il y a déployée.

La "Passacaille et Fugue en do mineur" ouvrait le concert et a tout de suite établi la profondeur du jeu, l'autorité de l'expression, la fougue et le panache de l'inter-

prète latin. Ce fut une belle leçon de tradition et de classicisme dans la façon de jouer Bach. Suivit le "Noël n° 3" de Claude Daquin dont les ornements XVIIe siècle font tout le charme, lui le virtuose a ramené l'atmosphère paisible et la délicatesse du détail. Il excellait dans les registrations dites "en taille", c'est-à-dire où un timbre pittoresque émerge du tonner de l'harmonie. A noter aussi le bon goût apporté à exécuter ces arpegges dont le XVIIIe siècle usait si abondamment à cause des orgues de style clavessin. Ce bon goût qui se perd, en Amérique et ailleurs, a trop fait mettre au rancart un répertoire qui est pourtant plein de charme. Le réalisateur devait donner plus tard une autre oeuvre de Daquin, le "Noël n° 6", avec ses variations en dentelles et ses roulades d'une délicatesse si exquise.

La "Fantaisie en fa mineur" de Mozart, son grand récital du début, ses fugues agiles déployant le pédalier, son suave "Adagio" a résonné avec une clarté et une distinction toutes classiques. La "Pastorale" de Roger Ducasse revêt une singularité grandeur pour n'être en définitive qu'un thème développé. A entendre de telles oeuvres sous les doigts d'un pareil maître, on se convainc que l'art profond n'est pas encore disparu de la planète. Le récital se terminait par les "Variations, opus 73", de Max Roger. Spécialiste de la musique de ce compositeur assez discuté, Germani en a exprimé avec clouance les accents pathétiques. L'oeuvre est une suite de clameurs échevillées auxquelles succèdent de calmes plaintes et de ferventes prières. Enfin, un tel programme, qui eût paru tout languissant, servi par d'autres organistes, s'est avéré au contraire d'une remarquable profondeur d'expression. Ce sont là des traits qui confirment Fernando Germani comme l'un des plus grands organistes de notre temps.

Eugène LAPIERRE

Au His Majesty's Luis Mariano et les soeurs Etienne

Une fois de plus, Canadian Concerts présente au His Majesty's un excellent spectacle de music-hall. Luis Mariano, que la radio a popularisé depuis longtemps à Montréal, fait preuve de remarquables qualités vocales et d'une parfaite tenue de scène. Inutile d'ajouter qu'une chanson comme "Santa Maria ou Andalousa Mia" remporte auprès du public un succès de première classe.

Les soeurs Etienne font également grandeur. Leur duo forme un ensemble sans doute comparable à celui des Andrews Sisters, mais n'en possède pas moins une note typiquement française. Avec beaucoup de grâce, elles interprètent des choses tour à tour légères ou sentimentales, qui, sans être nouvelles, etc., et donnent un numéro fort réussi, tant pour le jeu que pour la voix, en compagnie de Luis Mariano. Et, ce qui ne gâte rien, les soeurs Etienne sont tout à fait ravissantes.

Signalons enfin Georges-André Martin, qui donne un amusant numéro de "dances digitales", ainsi que le jeune et prometteur fantaisiste Francis L'Inel.

Sujata et Asoka, le 16 octobre

Les célèbres danseurs hindous Sujata et Asoka reviendront donner un récital au His Majesty's, le dimanche soir, 16 octobre prochain. On se souvient que l'an dernier, à deux reprises, la salle du His Majesty's fut remplie à capacité, pour deux récitals des célèbres danseurs.

Venant directement de Bombay, où il a dansé à la cour des Maharadjahs, le couple fameux a remporté des triomphes à Paris et à Londres. A leur arrivée à New York, Sujata et Asoka furent immédiatement engagés pour des spectacles de télévision et, au cours d'octobre, ils doivent danser au Waldorf-Astoria, lors de la réception donnée en l'honneur de Nehru, premier ministre de l'Inde.

La danse hindoue est divisée en quatre catégories: le Kathakali, le Bharata Natyam, le Kathak et le Manipuri. Le Kathakali est ni plus ni moins que l'histoire racontée au moyen de gestes, d'expressions du visage et de l'emploi d'un langage très élaboré des mains et des doigts appelé mudra. Le Bharata Natyam est dansé dans les temples hindous. Les mouvements du corps sont très complexes et les rythmes très difficiles, sont marqués par des clochettes que les danseurs portent aux chevilles.

Le Kathak est une danse dans laquelle le travail des pieds occupe la première place. La Manipuri, pour sa part, est une danse gracieuse qui vient de l'Etat du Manipuri.

Montréal, Sujata et Asoka reprendront quelques-unes des belles danses du Thibet, qui firent une si forte impression la saison dernière.

"L'événement de l'année"

SOIREE DANSANTE

Le régiment de Châteauguay est en fête à l'occasion de sa semaine de recrutement... Vous êtes tous invités à une grande soirée dansante, vendredi soir 30 septembre, au manège.

Venez danser aux accords de la musique de Stan Wood et son orchestre... venez voir un superbe spectacle mettant en vedette nos meilleurs artistes de la radio... Lucille Dumont... Marie Verdon... Michel Noël... Marcel Gamache... et d'autres.

L'admission est entièrement gratuite... ou nous le répétons, l'admission est entièrement gratuite et le régiment de Châteauguay est facile d'accès par les tramways 85 ou 29... descendre à l'arrêt de l'hôpital des vétérans, sis Queen Mary Road. Vos amis du Châteauguay vous attendent donc vendredi soir 30 septembre à 8h. 30 au manège, artiste-peintre.

Bourgeois: Le Conservatoire McGill offre plusieurs bourses... Laux élèves chanteurs et chanteuses. La bourse sera accordée à l'élève le mieux doué après examen d'admission. 2—Aux étudiants de solfège âgés de 12 à 15 ans. Les cours de chant et de solfège seront donnés en français et en anglais par Mme Ria Lessens, ex-professeur au Conservatoire royal de Bruxelles. 3—Aux jeunes musiciens âgés de moins de 16 ans. Classe d'orchestre dirigée par Alexander Brett. 4—Aux instrumentistes, violon, alto, violoncelle et basse. Pour renseignements, prière d'appeler M.A. 9181, loc. 482.

SEULE REPRESENTATION CEITE ANNEE des sensationnels danseurs hindous SUJATA et ASUKA

Un magnifique spectacle, Montréal Gazette... Danse superbe, spectaculaire, qui a réuilli tous les suffrages. Hevate, 113, taxe comprise. Places: 3.00 à 1.13, taxe comprise. Location: Archambault, Lindsay. HIS MAJESTY'S DIMANCHE 16 octobre.

LE PROCHAIN SPECTACLE DES COMPAGNONS

Malgré les angoisses de la mère qui pleure toujours Angelica, Martin est parti pour la foire de l'autre côté des montagnes. Mais voici qu'il reparait, portant une jeune fille inanimée. La mère pousse un cri: "Angelica!" Mais non, c'est une inconnue, Adela, qui, pour échapper à une existence malheureuse, a voulu se noyer. Martin est arrivé juste à temps.

On s'empresse autour d'Adela; la mère sur les instances du grand-père et de Martin se résout à la faire transporter dans la chambre d'Angelica; et, insensiblement, elle va se substituer à la disparue; auprès des enfants, du grand-père, mais surtout de Martin qui s'prend d'elle. Seulement c'est un homme d'honneur. Il estime qu'il ne peut rester plus longtemps sous le même toit que la jeune fille, car il ne peut songer à l'épouser: contrairement à ce que tous imaginent, Angelica vit encore, il le sait et, selon toute vraisemblance, c'est elle-même après tout qui en a un sentiment de pitié, il a laissé s'accréditer la nouvelle de sa mort; en réalité, elle est partie avec un homme dont, semble-t-il, elle était déjà la maîtresse quelques jours avant son mariage. Elle vit ou ne sait où, on ne sait comment... Maintenant la "pélerine" est de retour, elle s'apprête à remplir la mission pour elle-même encore mystérieuse qui lui incombe. C'est la Saint-Jean, tous vont participer aux réjouissances, la mère elle-même, qui a retrouvé une fille en Adela, et qui est en passe de reprendre goût à la vie, va accompagner les autres au village. La maison reste vide. Il n'y aura que la "pélerine" pour recevoir Angelica quand celle-ci apparaîtra, défaillante, éperdue.

Gazette artistique

Horaires des cinémas

SAINT-DENIS: "Le Gros Bill" 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 7 h. 10, 9 h. 15.

CINEMA DES PARIS: "Les Condamnés" 11 h. 50, 2 h. 20, 4 h. 45, 7 h. 25, 9 h. 50.

CHAMPLAIN: "Les Deux Nigauds Cow Boy" 12 h. 25, 2 h. 25, 4 h. 25, 6 h. 25, 8 h. 25, 10 h. 25.

ELECTRA: "Alouette Princesse Des Iles" 1 h. 15, 3 h. 20, 5 h. 25, 7 h. 30, 9 h. 40.

PALACE: "Sorrowful Jones" 10 h. 25, 12 h. 40, 3 h. 55, 5 h. 20, 7 h. 35, 9 h. 55.

LOEW'S: "Top O' the Morning" 10 h. 25, 12 h. 25, 2 h. 55, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 55.

ARCADÉ

France-Film présente le PARIS THEATRE GUILD dans "La petite hutte"

d'André Roussin

MATINEE: mardi, jeudi et dimanche. PRINX: 20, 40 et \$1.00.

SOIREE: PRINX: \$1.10 et 68 Taxes incluses.

YIPPEE!

Ne manquez pas cet émouvant spectacle chez les Compagnons à partir du 29 septembre. Pour informations, AM. 7739.

(Communiqué)

Les Compagnons

Vous verrez

La dame de l'aube

29 sept. - 30 sept. - 1er oct.

\$1.50 et \$1.00 — AM. 7739

Billets chez "Les Compagnons" — Archambault — Robert Dufault — Lindsay (ouest).

Variétés Lyriques

MONUMENT NATIONAL

CE SOIR

ANDALOUSIE

avec

Rudy Hirigoyen

Rideau: 8.24 P.M.

Bureau fermé de 6 à 7.15 P.M.

Aussi les: 28-29 sept. — 1-2-4-5-6-8-9-11-12-13-15-16-18 octobre.

Plateau 9161

DOROTHY LAMOUR

JON HALL dans "ALOMA PRINCESSE DES ILES" EN TECHNICOLOR

A L'AFFICHE

CHARLES EN PERSONNE LAUGHTON

L'un des plus grands acteurs de tous les temps dans des monologues palpitants et dans les scènes les plus fameuses de ses films. Une soirée inoubliable.

HIS MAJESTY'S—DIM., 9 OCT., 8 H. 30

Places: 1.13 à 3.00 (taxe incl.) — UN SOIR SEULEMENT

Chez Lindsay's et Morjan (Rayon des livres)

L'Opéra Minute le 3 novembre, chez les Compagnons

L'Opéra Minute, une nouvelle organisation qui se propose de présenter des opéras écrits pour un nombre limité d'interprètes, fera ses débuts le 3 novembre, au Théâtre des Compagnons.

La nouvelle compagnie, qui groupe les meilleurs parmi les jeunes chanteurs canadiens, présentera un spectacle additionnel le samedi soir 5 novembre. A l'affiche, le *Combat de Tancredi* et *Clorinde*, de Monteverdi, écrit en 1626. Viendra ensuite la charmante pastorale de Mozart, *Bastien et Bastienne*, que le jeune maître écrit à l'âge de douze ans.

Pour terminer la soirée, on entendra le *Secret de Suzanne*, de Wolf-Ferrari, un opéra-bouffe en un acte.

Au nombre des chanteurs qui participeront à ces représentations, on remarque: José Forgues, Jean-Paul Jeannotte, Fernand Martel, Gisèle Phaneuf, Yolande Guérard et Colette Mérola.

Le directeur musical de l'Opéra Minute est Francis Coleman, le metteur en scène Noël Guavin et l'administrateur, Gilles Potvin. Le nouveau groupe est affilié aux Compagnons.

Leçons de Chant

(Interprétation) par Mme Nelly Mathot de l'Opéra de Paris. Classes d'opéra et de concert. Présentations aux concours "LES VOIX D'OR" "Singing-Stars of To-Morrow".

EX. 5857

RING CROSSBY BARRY FITZGERALD ANN BIRTH HUMECROWN Top of the Morning A l'affiche LOEW'S

BOB HOPE JUCILE BALL "Canton Ray" Sorrowful Jones 2 SEMAINE JONES

It's a Great Feeling! It's a Great Feeling! MORGAN DAY CARSON

ARCADÉ "La petite hutte" d'André Roussin

YIPPEE! Les Compagnons

La dame de l'aube 29 sept. - 30 sept. - 1er oct. \$1.50 et \$1.00 — AM. 7739

Les Compagnons "Les Deux Nigauds Cow Boys" 29 sept. - 30 sept. - 1er oct. \$1.50 et \$1.00 — AM. 7739

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

YIPPEE! Les Compagnons

Le projet d'aide à la construction de la Fédération des Coopératives du Québec

Pour favoriser la construction d'habitations familiales — Un projet qui a été endossé par la C.T.C.C.

Voici un aperçu du projet d'aide à la construction d'habitations familiales préconisé par la Fédération des Coopératives d'habitations du Québec. Ce projet a été endossé par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Le problème du logement est plus que jamais à l'ordre du jour. Il semble difficile de trouver une solution convenable sans une collaboration étroite de tous les intéressés, particuliers comme pouvoirs publics. Bien des projets à date ont été proposés. Aucun toutefois n'a encore rallié une certaine unité. La Fédération des coopératives d'habitations du Québec revient à la charge avec un nouveau plan qu'elle soumet au public et aux autorités concernées.

une contribution totale de 7 x 1200 = \$8.400. 2 autres qui auront des prêts de \$6.000 à \$8.000, ce qui fera une contribution totale de 2 x 1000 = \$2.000. 1 autre aura un prêt de \$8.000 à \$10.000 ce qui fera une contribution de 1 x \$800 = \$800. En additionnant ces trois sommes, nous aurons le grand total de \$11.200. Donc la contribution moyenne de \$11.200 ÷ 10 = \$1.120.

Ce \$1.120, se partagerait ainsi: 25% de la municipalité, \$280, 37 1/2% du gouvernement provincial, \$420, 37 1/2% du gouvernement fédéral, \$420. Total \$1.120.

Les motifs

Qu'on nous permette maintenant d'exposer les motifs de notre projet.

A — En regard du gouvernement fédéral.

Nous nous basons sur les déclarations récentes du gouvernement fédéral qui veut aider plus que jamais par sa part les provinces, les municipalités à la solution de ce grave problème de l'habitation.

Et, tout particulièrement — le ministre de la reconstruction qui a insisté sur la nécessité d'aider à la catégorie de ceux qui ont reçu le moins d'attention jusqu'ici, ceux qui ont un revenu modeste.

B — En regard du gouvernement provincial.

Depuis deux années consécutives, le gouvernement provincial a voté une somme de \$3.500.000, chaque année pour aider à la construction d'habitations familiales. Il semble que le gouvernement ne puisse guère contribuer à bâtir plus de 2.300 maisons par année selon le plan adopté. Alors qu'avec le mode proposé, en prenant pour acquis l'acceptation des trois pouvoirs publics concernés, le gouvernement contribuerait avec cette même somme de \$3.500.000, à la construction de quelques centaines de maisons de plus.

Ainsi pour donner un exemple moyen:

A un individu qui emprunte \$4.500, à un taux d'intérêt de 5%, le gouvernement provincial paiera l'excédent de 2%, c'est-à-dire 3% pour une période de vingt (20) ans. Ce qui veut dire que le gouvernement provincial devra payer \$1.355,53. Si le projet proposé était en opération, l'individu n'emprunterait que \$3.300, étant donné qu'il jouirait au point de départ d'une contribution tripartite de \$1.200. Le gouvernement provincial devra payer l'excédent de 3% soit 2% d'intérêt sur la dite somme de \$3.300, ce qui fera \$662,75 pour une période de 20 ans. En ajoutant la contribution de 37 1/2% du \$1.200, c'est-à-dire \$450,00 — la somme totale sera de \$112,75, ainsi donc pour une possibilité financière de \$4.500, fournie à l'individu (prêt et contribution tripartite) le gouvernement provincial économisera la somme de \$242,88 sur le montant que lui coûte le régime des lois actuelles.

C — En regard des municipalités.

Les municipalités ne sont pas moins intéressées que quiconque à la solution du problème dans le sens de la multiplication des petits propriétaires.

Et même si la municipalité devait contracter un emprunt disons que ce serait plutôt un placement qu'un déboursé réel, parce que cette municipalité reçoit plus en taxes foncières d'un terrain sur lequel est construite une maison que d'un terrain vacant. Supposons, par exemple, qu'un terrain vacant ait une évaluation municipale de \$300, et que le taux de taxe est de \$2,50. Ce terrain rapporte à la municipalité \$750 par année. Ce même terrain avec une maison pourrait avoir une évaluation municipale de \$3.000. Au même taux, la municipalité recevrait une seule taxe foncière de \$750. Donc, quelques années et, le \$280,00 déboursé par elle lui serait remboursé, si elle permet par cette contribution la construction d'une maison familiale.

D — En regard des familles bénéficiaires.

1) Le projet proposé serait un stimulant à l'épargne et cela d'une façon plus marquée que selon les lois actuelles.

Celui qui paie 2% d'intérêt n'est pas aussi pressé de rembourser, car c'est là un prêt intéressant, dont on peut profiter à la longueur, tandis que celui qui paiera 3% d'intérêt voudra se libérer plus vite de son prêt hypothécaire.

2) De plus, ajoutons que les emprunteurs bénéficiaires du projet profiteraient d'avantages d'autant plus considérables que leur prêt serait moins élevé.

a) Celui qui emprunte actuellement \$6.000, à 2% remboursable sur une période de 20 ans, paie un total de \$7.205, capital et intérêt. Celui qui profiterait du projet pour la même somme de \$6.000, recevrait au point de départ \$1.200, et emprunterait \$4.800, à 3% d'intérêt pendant 20 ans, devra payer une somme de \$1446, d'intérêt ce qui fera un total de \$6.246. L'individu aura bénéficié d'une somme initiale qui vient régler le problème ardu de la finance temporaire et il reçoit, autrement dit, cette aide au moment le plus opportun. En outre, il serait avantagé de \$859,00 de plus qu'actuellement.

b) Celui qui emprunte — \$5.000, à 2% pendant 20 ans paie \$1004,13 d'intérêt, ce qui fait un total de \$6.004,13. Tandis que, avec le projet proposé, il recevrait \$1.200, et emprunterait \$3.800 à 3%, c'est-à-dire \$1.144,75 d'intérêt, ce qui ferait un total de \$4.944,75 donc il serait avantagé de \$1.059,38 de plus qu'actuellement.

c) Celui qui emprunte — \$4.000, à 2% pendant 20 ans paie \$803,25 d'intérêt, ce qui fait un total de \$4.803,25. Tandis qu'avec le projet proposé, il recevrait \$1.200, et emprunterait \$2.800 à 3% donc \$843,50 d'intérêt, ce qui ferait un total de \$3.643,50 ce qui l'avantagerait de \$1.159,75.

d) Celui qui emprunte — \$3.000, à 2% pendant 20 ans paie \$602,50 d'intérêt ce qui fait un total de \$3.602,50. Tandis que, autrement il recevrait \$1.200 et emprunterait \$1.800 à 3% donc \$542,25 d'intérêt, ce qui ferait un total de \$2.342,25, ce qui l'avantagerait de \$1.260,25.

Organisme provincial pour réescompter les hypothèques

Nous nous permettons de suggérer que le gouvernement provincial crée un organisme ayant les fonds suffisants pour pouvoir au besoin réescompter les hypothèques de nos institutions canadiennes-françaises. Ceci permettrait aux Caisses Populaires et autres institutions de prêts de mettre au service des futurs propriétaires une finance si nécessaire au relèvement économique des nôtres.

Conclusions

En résumé le projet proposé aurait les avantages suivants:

- 1 — Il aiderait la construction d'habitations familiales, la multiplication des petits propriétaires.
- 2 — Il multiplierait les possibilités des sommes déjà affectées à la politique de l'habitation.
- 3 — Il viendrait au secours de ceux qui ont jusqu'ici été avantagés négligés, les foyers à petits revenus.
- 4 — Il solutionnerait le difficile problème de la finance temporaire, de construction.
- 5 — Il permettrait aux gouvernements de jouer leur rôle social à l'égard de l'un des problèmes les plus urgents de l'heure.

La base dont les dépêches parlent le moins: celle de Suffield, Alta.

C'est là que le Canada fourbit ses armes pour la guerre microbienne — C'est aussi un centre de travail de paix — Mais l'entretien en est coûteux

Ottawa, 27. (C.P.) — Il est un nom sur lequel le ministère canadien de la Défense fait le moins de bruit possible; et c'est celui d'une petite localité située à 16 milles de Medicine Hat, en Alberta, et appelée Suffield. A cet endroit, notre armée poursuit des expériences qui, croit-on, l'ont placée au premier rang parmi les alliés du pacte de l'Atlantique quant à la préparation à la guerre chimique et bactériologique. C'est là l'exemple le plus marquant — mais le moins connu — de notre progrès militaire au delà du développement régulier des trois services armés.

Il y a à quelques temps, le directeur-général de l'organisme sanitaire mondial, le major-général Brock Chisholm, ancien sous-ministre fédéral canadien de la Santé publique, affirmait qu'il existe un produit biologique dont 7 onces suffiraient à anéantir toute l'humanité. Bien qu'aucun écho ne soit allé jusqu'au Suffield, il est probable que les experts au travail là-bas savaient parfaitement de quoi parlait le Dr Chisholm.

A notre époque, le problème

n'est plus de créer ou de développer des germes d'infection microbienne capables de causer un mal immense à l'ennemi. Il consiste plutôt à maîtriser et tenir en lais la propagation de ces germes, leur distribution à travers un territoire donné. C'est là une question qu'on n'a pas encore fini de résoudre.

Bien que mis sur pied depuis 8 ans et le plus grand établissement du genre dans tout le Commonwealth, le centre de guerre bactériologique de Suffield n'est presque jamais mentionné dans les dépêches, sauf qu'il est question d'entreprendre une campagne contre tel ou tel fléau des récoltes. La lutte contre ces fléaux peut se faire au moyen des mêmes armes qui détruiraient l'humanité.

Suffield est l'un de ces endroits dont on ne mentionnera jamais la contribution à notre victoire, dans les annales officielles de la dernière guerre. On trouve en tout cas dans son maintien l'une des raisons pourquoi nos dépenses militaires absorbent maintenant les 17 p.c. du budget fédéral et pourquoi elles sont plus élevées que tous nos frais administratifs durant une année d'administrateur.

Attlee veut un vote de confiance dans toute sa politique interne

Il cherchera à faire approuver aujourd'hui, en session spéciale, les accords de Washington aussi bien que la dévaluation du sterling

Londres, 27. (C.P.) — En prévision de la session spéciale des Communes qui doit s'ouvrir aujourd'hui, le gouvernement britannique a fait savoir hier qu'il réclamera un vote de confiance du pays dans le cabinet Attlee non seulement à l'égard de la dévaluation du sterling récemment annoncée mais aussi quant aux accords conclus précédemment à Washington avec le Canada et les Etats-Unis et touchant la nouvelle orientation de la politique commerciale anglaise. La mesure n'a pas manqué de surprendre par son caractère d'universalité, car le cabinet prend en somme le risque de faire approuver ou désapprouver toute sa politique interne. Il est tout-à-fait douteux que la position du gouvernement soit mise en péril, à cause de l'immense majorité que le parti travailliste détient sur ses rivaux. Le texte de la motion de confiance demande au peuple britannique sa pleine collaboration dans les mesures de dévaluation ainsi que dans les efforts de l'Etat

pour maintenir un haut niveau d'emploi et conserver les diverses mesures d'assurances sociales proclamées par le gouvernement Attlee depuis 4 ans.

En fait d'économies il n'y est pas question d'autres mesures qu'une réduction générale de 5% dans les dépenses de tous les ministères, ainsi que l'annonçait la semaine dernière le chancelier de l'Echiquier, sir Stafford Cripps.

Le chef de l'opposition conservatrice, M. Winston Churchill, devait discuter à l'avance, hier soir, le texte de la motion, en conciliabule avec ses principaux lieutenants. Quant aux députés ministériels, M. Attlee les avait convoqués en caucus pour ce matin, avant l'ouverture de la session.



APOTRE DE L'AMOUR — Le révérend Père Riccardo Lombardi, prêtre italien actuellement en tournée de conférences au Canada où il prêche la "croisade de l'amour". Le Père Lombardi s'est consacré à la lutte contre le communisme.

L'Ecole des bibliothécaires de l'Université de Montréal

Lors de sa dernière réunion, le conseil de l'Ecole de bibliothécaires a décidé que les cours conduisant au baccalauréat en bibliothéconomie et en bibliographie se donneront cette année de 4 h. à 6 h. p.m. et de 7 h. 45 à 9 h. 45 p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Dans le passé, ces cours étaient donnés durant l'avant-midi. Le conseil de l'école a adopté ce nouveau horaire afin de permettre aux candidats de poursuivre leurs études tout en continuant de remplir leurs occupations régulières.

Il est à remarquer que les candidats pourront ne suivre que les cours du soir, soit de 7 h. 45 à 9 h. 45, et obtenir ainsi, après deux sessions d'études, le baccalauréat en bibliothéconomie et en bibliographie.

L'Ecole de bibliothécaires est heureuse d'annoncer qu'une nouvelle édition de son prospectus vient de paraître. Il sera envoyé sur demande à toute personne qui communiquera avec le secrétaire de l'école, immeuble Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal. 'PL. 8335.

Les cours du soir post-scolaires commenceront lundi, le 3 octobre

Cette année encore, il y aura des cours post-scolaires organisés par le Secrétariat de la province de Québec et donnés gratuitement.

Ces cours commenceront lundi, le 3 octobre prochain, dans une cinquantaine d'écoles de Montréal et de la municipalité de Verdun.

Les Canadiens français pourront suivre des cours d'anglais; les Canadiens anglais, des cours spéciaux de français; les Neo-canadiens, des cours bilingues. De plus, il y aura des classes spéciales de sténographie bilingue.

Ces cours auront lieu trois soirs par semaine, de 7 h. 30 à 9 h., et seront donnés par des professeurs choisis par la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, parmi son personnel régulier.

Les enfants et les jeunes gens qui suivent des cours du jour ne sont pas admis.

Pour plus de renseignements (et après avoir consulté la liste des écoles) on voudra bien s'adresser à M. J. E. Cloutier, directeur et organisateur de ces cours dans le district montréalais: 6560, rue Chambord, DO. 3352 ou AT. 5070.

Ecoles du soir à Montréal

DAMES SEULEMENT. — Notre-Dame-des-Neiges, 5300, Côte-des-Neiges; St-Paul, 5525, rue Anger; St-Henri, 4105, rue St-Jacques; Notre-Dame du Perp. Secours, 2180, rue de Biencourt; Garneau, 1705, rue Visitation; Frontenac, 2300, rue Bercy; Cherrier, 811, rue Cherrier; St-Charles Garnier, 1310, rue Marie-Anne; St-Pierre-Claver, 2110, Blvd. St-Joseph; Ste-Cécile, 7347, rue de Gaspé; De-la-Daunversière, 1880, rue Jeanne-d'Arc; Antheim, Verreau, 6560, rue Chambord; St-

Vincent Ferrier, 8135, rue Drolet. — MESSIEURS SEULEMENT. — De Lévis, 5940, Blvd. Monk; Victor-Rousselot, 3520, rue Delisle; Sallaberry, 1710, rue Beaudry; Olier, 310, rue Roy; Champlain, 1620, rue Fullum; St-Stanislas, 1315, rue Gilford; Adlard-Langevin, 1815, rue Denery; St-Paul-Viauville, 1661, rue St-Clément; De Lamennais, 6510, rue St-Denis; St-Jean-de-la-Croix, 35, rue St-Zotique; St-Gérard, 8525, rue Berri; Jean-Talon, 7660, rue Chateaubriand; St-Aloysius, 1603, Blvd. Pie IX; St-Dominique, 4615, rue De-Lorimier.

DAMES ET MESSIEURS. — Belmont, 761, rue Guy; St-Brendan's 5937, 9e avenue, Rosemont; St-Agnès, 365, rue Boucher; St-Roch, 7700, rue Outremont; St-Antoine, 5008, rue Coolbrook; St-Charles, 1300, rue Island; Nicolas-Viel, 10930, Montée-St-Michel; St-Barthélemy, 7081, rue des Erables; François-de-Laval, 11930, rue Boileau; Boulogne; St-Paul-de-la-Croix, 111, rue Prieur; St-Victor, 9575, rue Hochelaga; Notre-Dame-de-la-Défense, 6941, rue Henri-Julien; Sarsfield, 1695, rue Grand-Treux; Barthélemy-Vimont, 630, rue Saint-Roch; Christ-Roi, 501, rue Louvain.

CLASSES SPECIALES DE FRANÇAIS POUR CANADIENS ANGLAIS — St-Antoine, 5008, rue Coolbrook; Cherrier, 811, rue Cherrier; Barthélemy-Vimont, 630, rue St-Roch.

CLASSES DE STENOGRAPHIE 'ECOLE CHERRIER SEULEMENT' A VERDUN

Notre-Dame-de-la-Paix, 3500, rue Wellington.



SCÉLLÉ À VIDE—TOUJOURS FRAIS

IL FAUT AU CANADA DES CHEMINS DE FER PROSPÈRES

LES CHEMINS DE FER DU CANADA DOIVENT PRÉVOIR DES ANNÉES À L'AVANCE

Ils sont les veines et les artères de la vie canadienne. Ils apportent à chaque famille canadienne — à la ville, au village ou à la ferme — les denrées qui lui sont nécessaires pour vivre, se chauffer et faire son travail. Ils transportent aussi, vers les différents marchés, les produits de l'industrie des Canadiens.

L'été et l'hiver, sans cesse et en tout temps, les chemins de fer doivent faire leur part pour protéger le bien-être et la sécurité de tous les citoyens.

Au cours de la guerre, les chemins de fer furent la "quatrième force armée" du pays et durent accomplir deux fois plus de travail.

Il ne suffit pas pour les chemins de fer du Canada d'être outillés pour leur tâche ordinaire. Ils doivent aussi être prêts à répondre à des situations anormales, à remplir leurs fonctions quoi qu'il arrive.

Tout cela nécessite une prévoyance à long terme. Le matériel roulant ne peut être fabriqué d'un jour à l'autre, ni les rails, ni les terminus. Quoi qu'il arrive, les chemins de fer canadiens doivent envisager l'avenir pour être prêts à toute éventualité.

Cette annonce fait partie d'une série publiée pour faire ressortir l'importance du rôle joué par les chemins de fer dans l'économie du Canada. Le Canadian Car & Foundry est la plus grande compagnie productrice de matériel de chemin de fer au Canada et, à ce titre, elle et ses employés dépendent directement de l'industrie ferroviaire. Possédant huit grandes usines modernes, elle construit des milliers de wagons de tous types, et elle est parfaitement en mesure de fournir au chemin de fer canadiens les wagons les plus modernes, pour voyageurs et pour marchandises, afin de satisfaire aux exigences croissantes du transport dans notre pays.

CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY LIMITED
MONTREAL • FORT WILLIAM • BRANTFORD • AMHERST

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

7152 boul. SAINT-LAURENT

Au service des PROPRIETAIRES, ENTREPRENEURS, COMMUNAUTES

Tél. : GR. 2465



"Le whisky de tout repos"

WHISKY CANADIEN

King's Plate

Seagram

Le prix lui aussi est "de tout repos"

Le Train de l'Avenir

On vient de terminer les derniers arrangements pour la visite à Montréal du Train de l'Avenir, réalisation ferroviaire ultramoderne de General Motors, qui sera ouvert au public pendant 5 jours du 30 septembre au 4 octobre.

Le train de quatre wagons, tiré par une étincelante locomotive Diesel G.M., sera à la gare du Canadien national, angle Saint-Antoine et Inspecteur, pendant son passage à Montréal.

Le public pourra visiter les wagons aérodynamiques, de 3 à 9 heures, le vendredi après-midi 30 septembre, et de 2 à 9h. les samedis, dimanche, lundi et mardi. L'entrée sera libre.

Ce train moderne, construit sur commande spéciale de General Motors, a comme particularité très remarquable des toits dits "Astra-Dôme". Chacun des quatre wagons possède un ver de ces dômes observatoires en verre qui constituent ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici pour permettre aux voyageurs de réellement voir tout le paysage.

Ces wagons logent des voyageurs à quatre niveaux différents. Le train comporte un wagon de chaque sorte — un wagon-lit, un wagon à fauteuils, un wagon-restaurant, et un wagon tout observatoire — l'installation est luxueuse et attrayante; elle incarne tous les raffinements du confort, tant par la climatisation que par les aménagements personnels qu'on y trouve. Le train s'arrête ici au cours d'une tournée des villes de l'est du Canada.

LORD ALEXANDER EST A QUEBEC

Québec, 27. (C.P.) — Le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander, et lady Alexander, sont arrivés à Québec hier. Ils habiteront à la Citadelle, résidence du lieutenant-gouverneur à Québec.

Ils étaient accompagnés de Mlle Anstice Gibbs, dame d'honneur, du major Mark V. Milbank, contrôleur de la maison du gouverneur, et du capitaine E. C. Sherwood, aide de camp.

Aujourd'hui, ils seront les invités d'honneur à un déjeuner conjoint du club Canadien et du club Canadien féminin.

Le conférencier invité est M. Beverly Baxter, journaliste anglais d'origine canadienne, et député conservateur aux Communes britanniques.

Une troisième victoire consécutive pour le Montréal

Le club local gagne de nouveau contre le club du gérant Richards

Les Royaux ont vaincu les Bisons de Buffalo par 6 à 5, hier soir, au stade de l'avenue Delormier — Les joueurs de Clay Hopper mènent maintenant par trois gains contre un seul échec — Les deux clubs joueront de nouveau ici ce soir

Les Royaux de Montréal ont continué de s'affirmer dans les séries éliminatoires de la Ligue Internationale car après avoir gagné quatre parties consécutives contre les Ailes Rouges de Rochester les joueurs de Clay Hopper surprennent agréablement leurs nombreux admirateurs et supporters dans la finale contre les Bisons de Buffalo car hier soir nos favoris s'affirmèrent leur troisième victoire consécutive sur les protégés de Paul Richards et tout semble indiquer que les salaires de Buzz Bavasi se qualifient pour la petite série mondiale contre les gagnants de l'Association Américaine.

Les Montréalais ont triomphé de leurs adversaires hier, au stade de l'avenue Delormier par le compte de 6 à 5 pour le compte de la série par trois gains contre un seul échec et comme la cinquième partie doit avoir lieu sur le losange local ce soir, les Royaux sont favorisés pour l'emporter de nouveau, ce qui permettrait au Montréal de gagner la coupe des Gouverneurs et passer dans la Petite Série mondiale.

16.593 personnes avaient pris place dans les gradins du stade, hier soir, et inutile de dire que ces fervents du baseball n'ont pas ménagé leurs applaudissements chaque fois que les nôtres faisaient un beau coup ou parvenaient à croiser le marbre et lorsque le Hopper ont été longuement ovationnés car ils venaient d'accomplir un bel exploit puisqu'ils sont venus d'en arrière pour changer une défaite en une victoire.

La cause des Bisons n'est pas totalement désespérée mais il faudra que les joueurs de Paul Richards gagnent les trois prochaines parties pour éliminer le Montréal, ce qui semble être une chose presque impossible.

Les Royaux semblaient voués à la défaite lorsqu'ils vinrent au bâton pour la dernière fois, hier soir, mais Rocky Bridges commença le ralliement en frappant un simple au champ de gauche. Toby Atwell frappa un coup retenu pour faire avancer Bridges et Jim Wilson, le lanceur des visiteurs, rata son coup en envoyant la balle au deuxième but avec l'intention de retourner Bridges mais la balle arriva trop tard et les deux coureurs furent saufs.

Bankhead fut envoyé sur le premier but pour courir à la place d'Atwell pendant que Thompson était utilisé comme frappeur d'urgence à la place de Podbielan. Charlie se sacrifia pour avancer les deux coureurs et Paul Richards ordonna à son lanceur de passer sans hésiter à son premier relais en frappant quatre balles pour remplir les buts avec l'espoir d'exécuter un double-jeu.

Les calculs du pilote du Buffalo furent déjoués car Gionfriddo frappa un roulant alors que Gene Markland s'était approché avec l'espoir de couper Bridges au marbre mais la balle était rattrapée avec une telle force que Gene fut dans l'impossibilité de l'arrêter et les deux coureurs les plus avancés sur les coussins réussirent à croiser le marbre pour enregistrer le point égalisateur et le point qui assura la victoire au Montréal.

Ronald Lee débuta au monticule pour les Royaux mais les Bisons complétèrent le premier inning à la troisième manche pour ensuite croiser le marbre quatre fois à la manche suivante et Podbielan dut venir remplacer le jeune artilleur qui avait fait excellente figure dans les joutes précédentes comme lanceur de relève. Clarence mit fin aux menaces des visiteurs et tint les Bisons à trois coups sûrs dans les six manches offiées.

Deux coups de circuit avaient été obtenus contre Lee à la quatrième manche car Coaker Triplett et Jack Hussey ont envoyé la balle par-dessus la clôture de gauche pour produire les quatre points des Bisons.

Les points des Blancs ont été enregistrés par Doug Harvey, Emile Bouchard, Normand Dussault et Gerry Plamondon.

Une autre partie fut tenue au cours de l'après-midi avec très peu de changements dans la composition des deux équipes et les Royaux l'emportèrent de nouveau mais cette fois par le compte de 4 à 3.

Irvin a maintenant 22 hommes à sa disposition, dont 14 joueurs d'avant, 6 joueurs de défense et 2 gardiens de buts. Bill Durran et Gordie Bell sont ceux qui sont dans les filets tandis que Jacques Plante est demeuré à Montréal et doit se joindre au Royal de la Ligue Senior de Québec. L'an dernier Plante s'est signalé avec les Citadelles de Québec dans les séries de la Ligue Junior.

Le bloqueur Tom Johnson a été envoyé au Buffalo tandis que Colin Kilburn, qui a joué en compagnie de Richard et Lach samedi dernier contre les Bisons, est parti par avion dimanche dernier pour retourner à Edmonton car il a refusé les conditions du Bleu Blanc Rouge.

Adjour Côté et Gilles Dubé continueront de s'entraîner avec le Canada et tout semble indiquer que ces deux joueurs qui portaient l'uniforme du Sherbrooke l'an dernier, accepteront l'offre du gérant général Frank Salke et qu'ils consentiront à signer leur contrat sous peu.

LA PREMIERE AU DRUMMONDVILLE

LES CUBS ONT EU RAISON DU FARNHAM PAR 7 A 0 HIER LORS DE LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE FINALE DE LA LIGUE PROVINCIALE

Le Drummondville a blanchi le Farnham au compte de 7 à 0, hier dans la première joute de la série finale de cinq de neuf pour le championnat de la Ligue Provinciale.

Sal Maglie a lancé avec brio pour les vainqueurs en n'accordant que deux maigres coups à ses adversaires. Le Drummondville a cogné 11 coups sûrs contre Beuchesne et Tarte pour triompher facilement. Beuchesne a cédé sa place à Tarte dès la première manche alors que le Drummondville s'est rallié pour cinq points.

Le Farnham n'a pas aidé sa propre cause en commettant deux erreurs au cours de la joute. Le Drummondville, qui a terminé en première place du circuit, est favori pour assurer les grands honneurs. La deuxième joute aura lieu ce soir.

Farnham 000000000—0 2 2
Drummondville 5000020x—7 11 0
Beuchesne, Tarte 1 et Napier; Maglie et Troupe.

Sherbrooke Juvénile à Ahuntsic dimanche

Dimanche après-midi, à 1 h. 30, le Laval juvénile aura la visite du champion juvénile de Sherbrooke.

Ces deux équipes sont bien lancées et donneront du jeu des plus intéressants.

A 3 h. 30, le Saut intermédiaire rendra visite au Laval Junior. Plusieurs nouvelles figures apparaîtront sur l'équipe du Laval car le gérant Laurent Baril a commencé le recrutement pour la saison 1950.

Tout joueur de baseball d'âge junior qui demeure dans le nord de la ville et qui aimerait à faire partie de cette équipe peut appeler Laurent Baril, CH. 7708, ou J.-H. Pepin, VE. 2081.

EZZARD CHARLES CONTRE SAVOLD

New-York, 27.—Si Ezzard Charles défend avec succès son titre de champion mondial poids-lourd contre Pat Valentino, le 14 octobre à San Francisco, il risquera probablement sa couronne par la suite, contre le vétéran Lee Savold au Madison Square Garden le 9 décembre.

Savold devait rencontrer Bruce Woodcock à Londres, hier, mais ce match a été remis en mai prochain par suite de blessures subies par Woodcock au cours d'un accident de la route.

Savold et son gérant, Bill Daly reviennent en Amérique à bord du Queen Elizabeth jeudi.

Le Canadien a tenu deux pratiques à St-Hyacinthe

Les Rouges ont triomphé des Blancs dans les deux séances d'entraînement — Maurice Richard et Lach en évidence — Kilburn est retourné à Edmonton

St-Hyacinthe, 27.—Les joueurs du Canadien sont revenus en cette ville hier pour continuer son entraînement en vue de sa prochaine partie d'exhibition qui aura lieu samedi soir prochain, au Forum, contre les Indiens de Springfield de la Ligue Américaine, et le pilote Dick Irvin a divisé ses joueurs en deux camps pour les pratiques du matin et tous les joueurs ont semblé mettre beaucoup d'entraînement dans cette pratique.

Maurice Richard et Elmer Lach ont semblé être les deux joueurs les plus rapides et leurs passes ont été presque parfaites et ils enregistrèrent chacun deux points pour permettre aux Rouges de vaincre les Blancs par le compte de 6 à 4. Gilles Dubé, qui jouait en compagnie de ces deux vétérans, et Rip Riopelle ont compté les autres points des vainqueurs.

Les points des Blancs ont été enregistrés par D'oug Harvey, Emile Bouchard, Normand Dussault et Gerry Plamondon.

Une autre pratique fut tenue au cours de l'après-midi avec très peu de changements dans la composition des deux équipes et les Rouges l'emportèrent de nouveau mais cette fois par le compte de 4 à 3.

Irvin a maintenant 22 hommes à sa disposition, dont 14 joueurs d'avant, 6 joueurs de défense et 2 gardiens de buts. Bill Durran et Gordie Bell sont ceux qui sont dans les filets tandis que Jacques Plante est demeuré à Montréal et doit se joindre au Royal de la Ligue Senior de Québec. L'an dernier Plante s'est signalé avec les Citadelles de Québec dans les séries de la Ligue Junior.

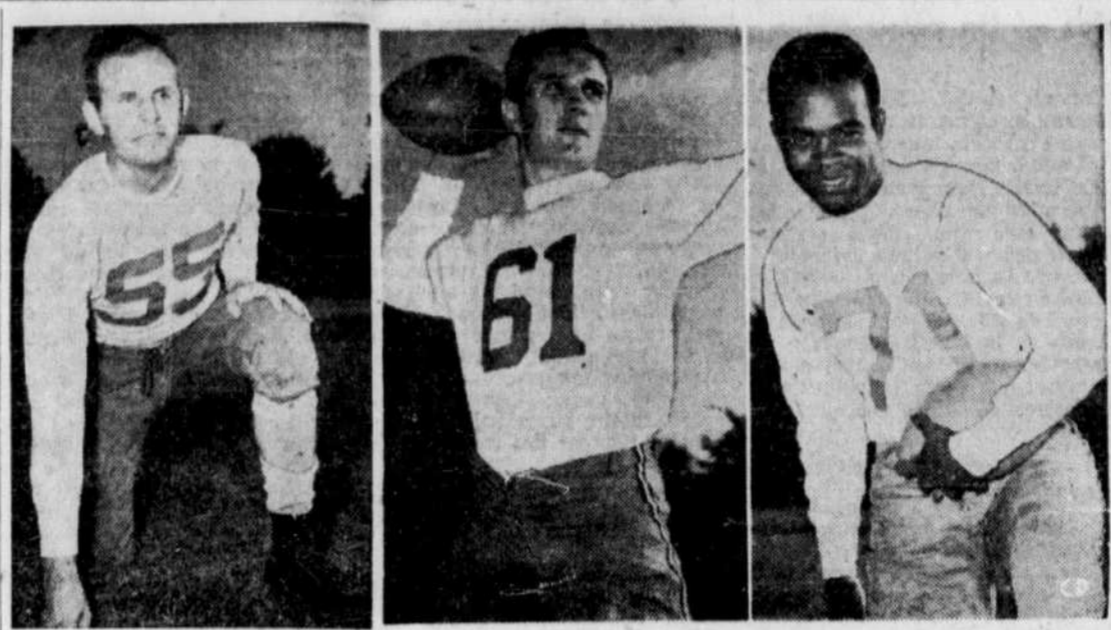
Le bloqueur Tom Johnson a été envoyé au Buffalo tandis que Colin Kilburn, qui a joué en compagnie de Richard et Lach samedi dernier contre les Bisons, est parti par avion dimanche dernier pour retourner à Edmonton car il a refusé les conditions du Bleu Blanc Rouge.

Adjour Côté et Gilles Dubé continueront de s'entraîner avec le Canada et tout semble indiquer que ces deux joueurs qui portaient l'uniforme du Sherbrooke l'an dernier, accepteront l'offre du gérant général Frank Salke et qu'ils consentiront à signer leur contrat sous peu.

LA PREMIERE AU DRUMMONDVILLE

LES CUBS ONT EU RAISON DU FARNHAM PAR 7 A 0 HIER LORS DE LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE FINALE DE LA LIGUE PROVINCIALE

Le Drummondville a blanchi le Farnham au compte de 7 à 0, hier dans la première joute de la série finale de cinq de neuf pour le championnat de la Ligue Provinciale.



EN QUETE DU CHAMPIONNAT — Les Rough Riders d'Ottawa ont été vaincus l'an dernier par les joueurs de l'Ouest canadien pour le championnat du pays, mais cette saison les représentants de la capitale fédérale espèrent décrocher les honneurs, et ils comptent sur l'habileté de tous leurs joueurs pour avoir raison de leurs adversaires du Big Four avant de s'engager dans la lutte pour le championnat canadien. Les trois joueurs qui apparaissent sur cette photo devraient aider la cause du club d'Ottawa. Ce sont, de gauche à droite: Flip McDonald, un importé des Aigles de Philadelphie; Andy Gordon, qui a porté les couleurs du club Villanova, de la Pennsylvanie, l'an dernier, et Ray Skerrett, joueur de couleur, venant de la métropole canadienne. (Photo C.P.)

Les Red Sox devancent le club new-yorkais

Les protégés de Joe McCarthy ont maintenant une avance d'une partie sur les Yankees dans la course au championnat dans l'Amérique — Les Bostonais ont gagné par 7 à 6, hier

New-York, 27.—Les Yankees de New-York ont perdu du terrain dans la course au championnat de la Ligue Américaine et l'on craint maintenant pour ses chances de participer à la série mondiale de 1949 car hier les Red Sox de Boston, pilotés par Joe McCarthy, ont pris le devant avec l'avantage d'une partie en gagnant l'unique joute inscrite au programme des ligues majeures. Les Bostonais ont pu s'assurer la palme en l'emportant par le compte de 7 à 6 au grand désappointement des 66.156 personnes présentes à cette rencontre. La victoire des visiteurs fut rendue possible grâce à un ralliement de quatre points à la huitième manche.

Tout comme les Yankees, les Red Sox ont encore cinq parties à jouer et ils sont maintenant favoris pour remporter le championnat. C'était la première fois depuis le début de la saison que les Yankees n'occupaient pas la première place.

Après perdu cinq de leurs derniers joutes, ils ont également subi leur troisième défaite de suite au mains des Red Sox.

Joe Page est celui qui a failli à la tâche à la huitième manche et il a été débuté de la défaite.

Page, qui avait remplacé Fred Sanford à la cinquième manche, n'avait eu aucune difficulté avec les Red Sox durant les 2 1/2 premières manches qu'il a lancées. Il semblait être sur le point de remporter la victoire lorsque les Red Sox se sont ralliés à la huitième reprise.

Birdie Tebbetts a commencé la huitième manche avec un simple et le frappeur d'urgence Lou Stringer a été passé. Dom DiMaggio a ensuite frappé un coup en long dans la direction de l'arrêt-court. Phil Rizzutto n'a pu retenir la balle dans son gant et DiMaggio a été crédité d'un coup sûr et il a permis aux Red Sox de compter un point.

Une erreur de Snuffy Stirweiss sur le roulant de Johnny Peiss a permis à Stringer de croiser le marbre. Ted Williams a ensuite frappé un simple dans le champ intérieur pour remplir les buts.

Bobby Doerr a ensuite frappé un roulant au premier but et Tommy Henrich a lancé au marbre dans le but de retirer Peiss, mais ce dernier fut déclaré "sauf" par l'arbitre.

Les joueurs des Yankees ont argumenté avec l'arbitre Bill Grieve, mais ils n'ont pas eu le meilleur. Les joueurs des Red Sox eurent pris une avance de 7 à 6. Ellis Krieger a remplacé Jack Kramer et il a conservé l'avance d'un point.

Les Yankees tentèrent désespérément de se rallier à la 9e manche mais Zarrilla, Pesky, Doerr, Deubuts, Rizzutto, Woodling, Doubleces, Johnson à Zarrilla et Johnson. Laissé sur les buts: Boston 13, New-York 8. Buts sur balles: Byrnes 2, Sanford 7, McDermott 3, Kramer 2, Page 2, Kinner 2. Retirés au bâton: Sanford 3, Page 2, McDermott 1, Reynolds 1, Kramer 1. Frappé par le lanceur: Bauer (par McDermott). Mauvais lancers: Kramer et Kinner. Lanceur perdant: Page. Arbitres: Grieve, Hubbard, Berry et Paparella. Temps: 3:18. Assistance: 66.156.

NOUVEAU GERANT POUR LE CHICAGO

Chicago, 27.—Tout indique que les White Sox de Chicago de la Ligue Américaine auront un nouveau pilote l'an prochain. Et cela malgré que le gérant actuel, Jack Onslow, possède un autre contrat bon pour une autre saison.

Cependant un facteur qui pourrait aider Onslow serait de voir les White Sox connaître une longue série de victoires d'ici la fin de la saison, ce qui leur permettrait peut-être de quitter la sixième place du classement.

Advenant que le club continue de perdre, les chances de Onslow de revenir l'an prochain sont très minces.

Cependant, la grande division concernant la gérance du club ne sera prise qu'après la série mondiale alors que le vice-président Charles Comiskey et le gérant général Frank Lane se rencontreront pour discuter le tout.

Ce n'est un secret pour personne que Comiskey et Lane ont désapprouvé plusieurs fois cette saison les tactiques de Onslow au jeu, ses méthodes pour diriger les joueurs, les joueurs à acheter, vendre ou échanger.

Lane et Comiskey avaient pensé de changer de pilote avant que Onslow invite à dîner le président du club, Mme Grace Comiskey. Rien d'officiel n'a été décidé mais il demeure évident que Comiskey et Lane désirent se départir de Onslow.

LE QUEBEC VICTORIEUX

LES BRAVES DE LA VIEILLE CAPITALE ONT TRIOMPHE DES RED SOX D'ONONTA PAR 1 A 0 DANS LA SERIE FINALE DE LA CANADO-AMERICAIN

Les Braves de Québec ont blanchi les Red Sox d'Ononta au compte de 1 à 0 pour prendre une avance de trois parties dans la série finale de la Ligue Canado-Américaine. Les Braves ont compté le seul point de la partie à la deuxième manche. Nanteale a alloué cinq coups sûrs pour l'emporter sur Ahern.

La quatrième partie de la série sera disputée à Ononta demain soir.

Ononta 00000000—0 5 0
Québec 01000000x—1 6 0
Ahearn et Salata; Nanteale et Galipeau.

LA CIRCULATION EST EN TETE

Les séries de la Ligue de Quilles du "Devoir" se sont continuées hier soir à la salle de l'Académie Amherst, alors que les équipes de la Publicité, de la Circulation et des Impressions ont gagné deux parties sur trois contre leurs rivaux, de la Rédaction, de la Typographie et des Linotypistes.

P. Grenier, de la Publicité, a remporté les honneurs de la soirée en portant le plus haut total en trois parties avec le total de 355 points tandis que Claude Lacroix, de la Rédaction, a obtenu la plus haute partie simple en roulant 142. Chez les dames, Mlle Jeanne LeFebvre a obtenu le plus haut score en trois parties avec 244, chez les Linotypistes.

À la suite des joutes d'hier, la Circulation a pris la tête du classement avec un total de six parties pendant que trois équipes se partagent les honneurs de la deuxième place avec cinq points à leur crédit. Ce sont la Rédaction, la Publicité et les Impressions.

Petites Annonces

CHAMBRE A LOUER
Chambre confortable pour jeune fille seulement. Maison tranquille, eau chaude, central. FR. 5006. 28-9-49

CONVERSATION ANGLAISE
Cours particuliers et cercles d'études. Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mile M.-A. Lemaire, MA. 1886. 14-9-49

DIVERS
Biphosphate de chaux (Calcium) médicamenteux. Solution efficace contre le rhumatisme et la carie des os. Stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie. Recommandé pour enfants de toutes âges, personnes faibles, convalescents. Facilité d'emploi. \$1 la bouteille; 3 bouteilles \$2.50 franco. Frères Maréchal, Berville, Qué. 2-10-49

LOGEMENTS A LOUER
Cité Ste-Rose, 150 boulevard Ste-Rose. Arrêt autobus, transport facile trains, secteur 10 miles Montréal. Logements modernes chauffés, eau chaude, année. 3, 4 pièces. \$5.00, 68.00, 6-10-49

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BÉclair 3361
430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. du soir pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
Le mot de minimum 100 caractères.
Années semi-annuelles (caractères de différentes grosseurs ou indéchiffrables, etc.) 100 caractères au minimum.
Années (variante de 8c à 5c la ligne, mensure égale — 34 lignes au moins sur une colonne selon le nombre d'insertions).
Nouvelles services annuels: services gratuits-messages, renseignements pour condamnations, etc. 2 cents par mot, minimum 30 mots.
Publicités prochaines: 2 cents le mot, minimum \$100 l'insertion.

Le rude Ernie Dusek sera opposé à Tug Carlson

Le promoteur Eddie Quinn a obtenu les services de ces deux poids lourds pour sa séance de demain soir, au Forum — Match revanche pour Yvon Robert et Larry Moquin

Ernie Dusek viendra à Montréal, mercredi soir, où il rencontrera un luteur américain, Tug Carlson, du Minnesota. Ce combat de 30 minutes ou d'une chute précédera le match entre Fred Atkins et Manuel Cortez, qui servira de semi-finale.

Ces deux combats ont été ajoutés au programme de la soirée et avec la finale qui met en vedette les deux équipes Theesz-Watson et Moquin-Robert, il ne reste plus qu'un combat de 20 minutes à organiser pour que le promoteur Quinn soit prêt à présenter une excellente soirée de lutte, encore cette semaine.

Inutile de dire combien d'intérêt est soulevé par la reprise du match par équipe entre le duo Lou Theesz et Whipper Billy Watson et la populaire équipe montréalaise composée de Larry Moquin et Yvon Robert.

Les deux adversaires des luteurs montréalais Lou Theesz et Whipper Watson sont désireux de rencontrer à nouveau l'équipe canadienne-française et ils n'ont soulevé aucune objection quand le promoteur Quinn a demandé au Bostonnais Jack Sharkey d'arbitrer le match.

Moquin et Robert s'opposaient à la présence de Jack Dempsey, mais l'arbitre signé par Eddie Quinn rencontre la faveur des quatre adversaires et le cinquième homme dans l'arène aura une tâche fort difficile, demain soir, celle de surveiller les quatre gladiateurs aux prises.

Pour les amateurs de lutte, les autres matches au programme fourniront une excellente diversion, car le combat de semi-finale entre Manuel Cortez et Fred Atkins présentera un combat où l'habileté et la vitesse seront en évidence. Dans l'autre combat, la rudesse et la force seront exhibées par le dur à cuire Ernie Dusek et son adversaire Tug Carlson.

Dauthuille est confiant de vaincre Sonny Horne

Les fervents de la boxe attendent avec impatience la tenue du combat Dauthuille-Horne: ils pourront alors se faire une juste idée de la valeur du pugiliste français car d'après plusieurs connaisseurs Horne est un boxeur de premier ordre et si Laurent parvient à le battre le 4 octobre, au Forum, l'on pourra considérer le Français comme un aspirant logique au championnat de sa catégorie.

Hier, le promoteur Raoul Godbout annonçait qu'il avait fait une offre à Marcel Cerdan pour un combat avec le vainqueur de la prochaine séance du Forum et une bourse de \$17,500 aurait été offerte à l'ancien champion mondial mais aucune réponse n'a été reçue par le promoteur local.

Les amateurs qui ont vu Dauthuille à l'entraînement sont unanimes à déclarer que le protégé de Barrault est actuellement en excellente condition physique et bien confiant de vaincre son adversaire. Il croit même pouvoir le mettre hors de combat. Le protégé d'André Barrault s'est déclaré en parfaite condition

hier, mais son gérant prétend qu'il devra continuer ses exercices d'ici la fin de la semaine. "Laurent n'a aucun risque à prendre. Il devra être en parfaite condition car on ne dit que Sonny Horne est un brillant pugiliste", a déclaré André Barrault.

Hier après-midi, à la Palestre Nationale, Dauthuille a fait six rondes de boxe, deux avec Gus Mell, autant avec Ferland et deux avec Jerry Lavigne. Il a mis les gants contre Lavigne dans le but de conserver sa rapidité.

Les journalistes français, qui étaient venus à New-York dans le but d'assister à la rencontre Cerdan-LaMotta, seront des spectateurs au combat de mardi prochain au Forum. Certains d'entre eux n'ont pas vu Dauthuille à l'oeuvre depuis deux ans.

L'on croit généralement que les combats Horne-Dauthuille et Mell-Pyle fourniront beaucoup d'action, mais le match qui opposera Armand Savio à Noël Gagnon devrait également être très intéressant. Le jeune Savio se promet bien de prendre une douce revanche sur son adversaire de mardi.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se procurer de nos services particuliers.
CH. 474, 304 Notre-Dame ouest
Tél. MARquette 2383-2384

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 QUÉBEC ST. CRAIG
Tél. HARBOUR 5996

AVOCAT
Anatole Vanier, c.r., Guj Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
37 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARBOUR 2841

Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Gérard HURTUBISE, c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
Georges-R. MARTIN, c.a.
Marcel BISSON, c.a.
MONTREAL

LUCIEN VIAU
ET
ASSOCIÉS
Comptables agréés
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND REHAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(ÉDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-GONIEL ROBIN, C.A.
de la FACULTÉ-B. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YQ. 0642

MEDICIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
L'Honnête 5252 816 Sherbrooke est

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président



Les développements industriels dans l'Ouest du pays ne seront pas affectés par la situation difficile du change

De retour d'un voyage d'inspection des lignes de la compagnie qui l'a conduit jusqu'à Prince Rupert et Vancouver, M. R.C. Vaughan, président et directeur général du Canadian National, a déclaré que "les citoyens des trois provinces des prairies et de la Colombie anglaise, y compris les industriels et les agriculteurs, n'ont rien perdu de leur optimisme en dépit des difficultés causées par le change international."

"Les affaires sont encore à un haut niveau, bien que moins élevées que celles des années précédentes de guerre", a dit M. Vaughan. "La moisson est terminée et bien que les récoltes de blé, d'orge, d'avoine et de lin soient légèrement inférieures à celles de l'an dernier, en général elles sont satisfaisantes."

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LES PRAIRIES

"Il est difficile de surestimer l'effet, sur l'économie de l'Ouest du pays, des développements remarquables apportés aux champs d'huile de l'Alberta, activité qui se propage maintenant en Saskatchewan. Il m'a été donné de visiter de près les champs d'huile surtout ceux de Redwater en Alberta, situés à quelque 40 miles d'Edmonton sur la ligne du Canadian National."

Bourse de Toronto

Fermeture des cours le 26 septembre

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Haut', 'Bas', and 'Ferme' for various stocks like Abitibi, Algoma, Anaconda, etc.

Bourse de Montréal

Fermeture des cours le 26 septembre

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Haut', 'Bas', and 'Ferme' for various stocks like Abitibi, Acadia, Algoma, etc.

CARTES D'AFFAIRES

Advertisement for business cards and services, listing various professionals like dactylographes, imprimeurs-graveurs, laiterie, etc.

Succès du congrès des marchands détaillants

Causeries hier de M. Cyprien Miron, de M. A. Gagnon et de M. Gérard Bélair — Forums techniques sur les affaires de banque

A bord du "Québec", 27 (Spécial) — Au cours des diverses séances du congrès des marchands détaillants, à bord du vapeur "Québec", les membres ont eu l'occasion d'entendre M. Cyprien Miron, conciliateur au ministère du Travail, qui leur a exposé les avantages de la Loi des conventions collectives pour le commerce et répondu aux questions qui lui ont été posées sur le fonctionnement de la législation ouvrière dans la province de Québec.

M. A. Gagnon, le directeur bien connu d'une série d'entreprises commerciales et industrielles, a analysé, du point de vue technique, les profits du détaillant et a montré comment, par l'application de certaines méthodes, on peut intéresser le personnel et ainsi considérablement augmenter le chiffre d'affaires, tout en assurant au public des prix aussi bas que possible.

M. Gérard Bélair, économiste et journaliste, a traité d'entraînement professionnel pour le détaillant et son personnel. Les membres eurent aussi l'occasion de participer, en comités de sections, à trois forums techniques sur les affaires de banque, dirigés par MM. L.-J. Trotter, de la Banque Provinciale du Canada, et J.-T. Beaudin, de la Banque Canadienne Nationale. Me Dollard Dansereau, devant diverses sections, a parlé de législation commerciale contre les ventes à perte, d'une réforme de la loi des produits pharmaceutiques et d'une corporatation professionnelle dans l'automobile.

Les séances se déroulent normalement. Les membres posent de nombreuses questions qui proviennent de discussions très intéressantes et parfois très vives. Le congrès semble accomplir un gros travail dont on se repose le soir, à la salle de bal, dans des réjouissances et des amusements extrêmement variés. C'est M. Ernest Marchand, le très sympathique chanteur à la Cathédrale de Montréal, qui agit comme maître de cérémonies.

DIVIDENDE DE SHAWINIGAN WATER & POWER

Les administrateurs de The Shawinigan Water and Power Company ont déclaré aujourd'hui un dividende de 30 cents par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1949, payable le 25 novembre aux actionnaires inscrits aux registres le 18 octobre.

Curb de Montréal

Fermeture des cours le 26 septembre

Table of stock market data for the Curb in Montreal, including columns for 'Haut', 'Bas', and 'Ferme' for various stocks like Abitibi, Acadia, Algoma, etc.

Marché des grains

WINNIPEG

Table of grain market data for Winnipeg, listing prices for various grains like Avoine, Octobre, Décembre, etc.

CHICAGO

Table of grain market data for Chicago, listing prices for various grains like B14, Décembre, Mars, etc.

Moyenne des actions à New-York

Table of average stock market data for New York, listing prices for various indices like Compilés par la Presse Associée, etc.

Le vaccin pour le bétail



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) signale qu'il est maintenant possible de combattre effectivement la peste bovine qui jusqu'à présent tuait chaque année quelque deux millions d'animaux de ferme. Pendant la guerre, des biologistes américains et canadiens ont découvert le moyen de produire en grandes quantités du vaccin contre la peste bovine en faisant développer le virus à l'intérieur des œufs d'une poule. On voit ci-dessus un technicien de la FAO ramassant des membranes d'œufs riches en virus contre la peste bovine.

L'Association des Marchands détaillants dénonce deux fléaux du commerce des vivres

Traitements de préférence accordés aux magasins à chaîne — Anomalie des ventes pratiquées à pertes

A bord du Québec, 27 (Spécial) — Si l'on en juge par les déclarations qui ont été faites à la séance d'ouverture du 3e congrès provincial annuel de la section des vivres de l'Association des marchands détaillants, hier après-midi, par M. L.-B. Brault, vice-président national et président provincial de cette section et par M. W. S. Jamieson, directeur national, les détaillants en vivres ont entrepris une campagne contre deux fléaux qui les obligent à lutter sans cesse et de façon ruineuse contre les chaînes de magasins.

Le premier leur vient de certains gros manufacturiers, heureusement peu nombreux, qui, en faisant eux-mêmes le prix de leurs produits à travers tout le pays, leur laissent une si faible marge de profit que certains marchands ont décidé de mettre un embargo sur ces produits en en discontinuant la vente.

Le deuxième, c'est le "loss leader", c'est-à-dire le produit que certains marchands et surtout les chaînes de magasins ont pris l'habitude de mettre en vente à perte pour attirer la clientèle.

MANQUE DE COOPERATION DE CERTAINS MANUFACTURIERS

"Certains manufacturiers veulent obliger les détaillants à distribuer leur marchandise à perte et leur refusent toute coopération", a souligné M. L.-B. Brault. Le bureau provincial de l'Association a protesté officiellement. Cependant, depuis, la situation est non seulement toujours la même, mais elle s'est aggravée, au point qu'en Ontario, nombreux sont les marchands qui ne vendent plus les produits de ces manufacturiers que bon nombre de marchands de notre province commencent à pratiquer le même boycottage.

M. Brault proteste contre une autre politique de certains manufacturiers: celle de refuser de leur vendre un wagon de leurs produits à quiconque est prêt à en payer le coût comptant et de protéger ainsi les grosses organisations au détriment des petites. Si des marchands veulent se grouper pour acheter une plus forte quantité de produits et profiter ainsi d'un escompte sur le refus de leur en livrer un wagon, dit M. Brault.

"De plus, nous croyons que l'escompte accordé aux seules grosses organisations pour l'achat de fortes quantités, soit 5 ou 6 p. 100, est trop élevé et que cela est au détriment des marchands indépendants", ajoute M. Brault. "C'est une anomalie que nous ne devons nous efforcer de faire disparaître."

En terminant, M. Brault rappelle que le gouvernement américain a pris récemment des mesures qui, contre une grosse compagnie qui a de nombreux succursales dans notre province et l'a fait condamner à \$75,000 d'amende pour avoir pratiqué des tactiques commerciales injustes à l'égard des producteurs et autres commerçants et si le demandeur si le gouvernement canadien ne devrait pas faire une enquête pour savoir si la même situation n'existe pas au Canada.

M. W. S. JAMIESON

Parlant du loss-leader, tant chez les grossistes que chez les détaillants, M. W. S. Jamieson le qualifie de "pratique vicieuse" et de complètement à la tactique des spéculateurs de fin de semaine pour attirer la clientèle.

"Personne, dit-il, n'a trouvé la formule magique permettant de donner quelque chose pour rien; invariablement le vendeur cherche un profit plus élevé sur d'autres items pour compenser ses ventes à perte". "Prompts à saisir la valeur de la publicité gratuite qui leur est ainsi faite par le grossiste et le détaillant, certains manufacturiers encouragent la pratique des loss leaders. "Votre bureau national fait un effort sincère auprès des manufacturiers pour obtenir la fixation de prix minimums suggérés au détail, mais comment voulez-vous que ces démarchés réussissent si vous-mêmes ne coopérez pas?"

"Les détaillants ne pourront faire face à la concurrence des grosses organisations s'ils continuent d'offrir gratuitement leurs services de livraison, de crédit et de téléphone; il appartient aux marchands de faire comprendre cela à ses clients."

La découverte des pétroles de l'Ouest, fait le plus marquant de notre économie

Washington, 27 (C.P.) — La découverte de nombreux gisements de pétrole dans l'Alberta sera sans doute le fait dominant de notre économie au cours des prochaines années, souligne aujourd'hui The Standard Oil Co. dans sa revue mensuelle.

Il y a deux ans à peine, écrit M. Merrill Dennison, le Canada devait importer au moins 92% du pétrole dont il avait besoin. Aujourd'hui, à la suite de découvertes de nouveaux gisements près d'Edmonton et de la mise en valeur de ces gisements, la production, au rythme de 60,000 barils par jour, peut suffire aux besoins des provinces des Prairies. On prévoit même que d'ici 1958, la production sera suffisante pour répondre aux besoins de tout le pays.

La découverte des pétroles de l'Ouest et surtout leur mise en valeur serait le fait le plus important de l'histoire économique du Canada. Il affirme que les réserves de pétrole du Canada sont plus importantes que celles des Etats-Unis. Toutefois, il ne croit pas que le Canada pratique dans l'industrie des pétroles une politique de production exclusivement nationale en ce sens que les pétroles de l'Ouest seraient exclusivement produits pour consommation au pays. Il est plus probable que les producteurs canadiens pratiqueront une politique d'équilibre entre les exportations et les importations vu le coût élevé du transport au Canada.

IMPORTATIONS MOINDRES D'ACIER

Cleveland, 27 (A.P.) — Les importations d'acier sont actuellement assez considérables pour permettre aux usines métallurgiques d'envisager la menace d'une nouvelle grève de l'acier sans trop d'appréhension, rapporte le magazine Steel.

Les usagers ont augmenté leurs stocks en achetant prudemment et en réduisant leur production. En outre, les aciéries ont des approvisionnements de charbon assez considérables et il n'est pas question de grèves du charbon susceptibles de les épuiser.

La dévaluation monétaire à l'étranger pourra entraîner une légère baisse des exportations d'acier, mais cette diminution sera peut-être atténuée par l'absence de facilités de production des autres pays. De plus, les achats étrangers d'acier, prévus par le plan Marshall, doivent se faire en grande partie aux Etats-Unis. Le magazine prévoit que les prix augmenteront à l'étranger, contre-balançant tout



Le président de la Banque de Montréal, M. B. C. GARDINER, qui quitte Montréal pour un voyage d'un mois dans les succursales de la banque dans l'Ouest. M. Gardiner visitera les centres de Portland, Victoria et rencontrera les autorités civiles et militaires en cours de route. Il reviendra à Montréal le 21 octobre.

Le "Scenicruiser" de la Greyhound exhibé en public demain et jeudi

Le public sera admis à visiter demain et jeudi le nouvel autobus, le "Scenicruiser", construit spécialement pour la Cie Greyhound, a annoncé hier M. W. R. Robinson, gerant provincial de la Cie. Le lieu de l'exposition a été fixé à l'angle des rues Dorchester et Windsor, près de l'hôtel Laurentien.

FAITS SAILLANTS A LA BOURSE

NEW GOLDFVUE MINES LTD. — New Goldvue Mines Ltd a informé le Curb de Montréal que 30,000 actions du capital-actions, à 20 cents par action, ont été prises et payées par Torny Financial Corporation Ltd.

Un délai d'un mois a été accordé pour le paiement du 15 septembre 1949 et pour tous les autres paiements subséquents. Il y a, maintenant, en circulation 1,280,000 actions et il en reste 1,720,000 dans le trésor.

ST LAWRENCE CORP. LTD

La Bourse de Montréal a été avisée par St. Lawrence Corporation Ltd qu'un montant de 213,812 actions de second privilège sont présentement en circulation.

ST LAWRENCE PAPER MILLS COMPANY LTD

St. Lawrence Paper Mills Company Ltd a informé la Bourse de Montréal que 90,185 actions de second privilège sont entre les mains du public.

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

Table of oil prices, listing various grades of oil and their current market prices.

Moyenne à la Bourse de Toronto

Table showing average stock market data for Toronto, including columns for 'Haut', 'Bas', and 'Ferme' for various indices.

Moyenne à la Bourse de Montréal

Table showing average stock market data for Montreal, including columns for 'Haut', 'Bas', and 'Ferme' for various indices.

Notre industrie des pâtes et du papier profitera de la dévaluation

L'industrie canadienne des pâtes et du papier profiterait beaucoup de la dévaluation de notre dollar et verrait ses revenus augmenter sensiblement précisément à une époque où ces derniers avaient montré une légère tendance à la baisse. Les prix de vente des produits de cette industrie aux Etats-Unis ne seraient pas changés de sorte que les producteurs canadiens retirent 10% de plus sur leurs ventes, le produit de ces derniers exprimé en dollars canadiens.

Toutefois, cette augmentation des revenus sera quelque peu affectée par une hausse sensible des matières premières importées des Etats-Unis. Les frais généraux de production monteront de ce fait une plus forte tonde à la hausse. Toutefois, on peut prévoir que les prix plus élevés payés pour le charbon et autres matériaux importés des Etats-Unis ne prendront qu'une faible partie de l'augmentation des revenus due à la dévaluation de notre dollar.

L'effet direct de la dévaluation de notre dollar peut être facilement calculé en analysant les revenus de deux grandes compagnies canadiennes engagées dans l'industrie du papier. L'an dernier, Abitibi Pulp and Paper Co. a réalisé, après le versement du dividende sur les actions privilégiées, un profit net de \$9 par tonne donnant un revenu de \$5.79 par action. Prenant pour acquis que la dévaluation de notre dollar amènera un profit additionnel de \$5 par tonne, le bénéfice par action s'établira à environ \$9 par action.

A la Consolidated Paper, le revenu par action n'est pas aussi élevé que celui de l'entreprise précédente par suite des frais plus grands occasionnés par la dette obligataire. L'an dernier, le profit net par tonne a été de \$14, aucun dividende privilégié n'étant versé. Le revenu par action ordinaire a été de \$4.58. On estime que la dévaluation de notre dollar permettrait à cette compagnie de réaliser

un profit d'environ \$6 par action. L'augmentation des profits des industries engagées dans la production de la pâte et du papier sera générale et variera de 25 à 50% selon la place que les entreprises en question occupent sur le marché américain. Pour cette raison on croit que le marché du papier demeurera très actif au Canada. La concurrence pourrait excéder les producteurs étrangers n'est pas à craindre car la dévaluation des monnaies ne permettra pas à ces derniers d'avoir une production plus grande et de disposer ainsi d'un plus fort surplus pour la vente sur le marché américain. Il est possible que les importations américaines de papier des pays scandinaves soient un peu plus fortes, mais l'augmentation ne sera pas telle qu'elle puisse signifier une véritable concurrence aux producteurs canadiens.

Pertes nombreuses en place locale

Toronto, 27 (C.P.) — Les mines furent quelque peu à la baisse ce matin à la bourse de Toronto, alors que les mines d'or et les métaux usuels enregistrèrent des pertes fractionnaires. Les valeurs industrielles et les pétroles de l'Ouest furent cependant plus actifs. Gains: Dominion Stores, Massey-Harris, National Steel Car. Pertes: Consolidated Smelters.

28 (C.P.) — Les pertes furent plus élevées que les gains ce matin à la bourse de Montréal. Bell Telephone, C.P.R., Fraser, International Nickel, National Breweries furent à la baisse. Abitibi, Algoma Steel, Bathurst, Brazilian, Canadian Car, Dominion Bridge et National Steel Car demeurèrent inchangés.

Advertisement for 'Les Soeurs de Misericorde de Montréal' (The Sisters of Mercy of Montreal), including details about hospital services, financial information, and contact details for the organization.

Ontario est la seule province à aider ses brigades d'incendie

"Le seul Etat de notre continent à en avoir agi ainsi" (M. Porter)

Nouvelle-Orléans, 27. (C.P.) — Devant le congrès annuel de l'association internationale des chefs de brigades des incendies, le procureur général de l'Ontario, M. Dana Porter, a signalé hier que sa province est le premier gouvernement d'Amérique à accorder un subside aux municipalités pour les fins spéciales de maintenir ou développer leurs services de lutte contre le feu. Il a rappelé qu'à la dernière session tenue à Toronto, la législature ontarienne a voté une proportion fixe et déterminée des frais de maintien de ces services et de remplacement de leur matériel. 487 municipalités ontariennes comptant 3,368,000 habitants bénéficient ainsi cette année d'un secours de près de \$1,500,000. Les frais de leurs services contre l'incendie s'élevaient déjà sans cela à \$10,000,000 par an. Les subside provinciaux ne couvrent toutefois pas l'érection de nouveaux aqueducs ni la construction de postes de pompiers, qui restent entièrement à la charge des municipalités assistées. Ce subside varie de 10 à 25 p.c. des frais en proportion inverse du nombre d'habitants de chaque localité.

JUBILE D'OR D'UNE RELIGIEUSE

Saint-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — La R. Mère M.-Madeleine, des Soeurs Dominicaines, vicairie générale et première prieure générale de la congrégation de Sainte-Catherine de Siemie, vient de célébrer son jubilé d'or de vie religieuse à Fall River, Mass. Née Dessaulles, la vénérable religieuse est originaire de St-Hyacinthe, fille de feu l'hon. G.-E. Dessaulles, en son vivant seigneur de St-Hyacinthe et sénateur, et de Fanny Leman. Après ses études chez les Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, elle entra dans la jeune communauté des Soeurs Dominicaines en 1897 et fit profession en 1899. Elle enseigna d'abord la musique, pendant de nombreuses années, devint maîtresse des novices, prieure locale et prieure générale. Aux fêtes jubilaires en son honneur, la grande messe de la journée fut chantée par un de ses neveux, M. Guy Dessaulles, P.S.S. Son frère, M. Casimir Dessaulles, C.R., de Montréal, était aussi présent.

Deux candidats à la mairie de P.-aux-Trembles

La mise en nomination des candidats aux postes municipaux à Pointe-aux-Trembles a eu lieu hier sous la direction de M. Laurent-E. Trudeau, secrétaire de la municipalité, qui agissait comme officier rapporteur. Le maire Marcel Monette ne briguera pas les suffrages cette année, ayant été choisi candidat libéral officiel du comté Mercier. Les candidats à la mairie sont M. Jean Langellier et l'ancien échevin M. Lucien Beauchamp.

Les aspirants échevins sont: section est, siège no 1: M. Thomas Jamieson; siège no 2: M. Arsène Pigeon, ancien échevin, et M. Ulric Castonguay.

Section centre, siège no 1: M. Gabriel Charpentier et M. Victor Gingras; siège no 2: M. J.-Eugène Fortin, ancien échevin, et M. Lorenzo Beaudry.

Section ouest, siège no 1: M. J.-R. Geoffron, ancien échevin; siège no 2: M. Albert Berthiaume.

Le jour de la votation a été fixé au 3 octobre.

LE LIBAN DEVIENT MEMBRE DE L'O.A.C.I.

On annonce que le Liban a ratifié la convention relative à l'entrée de ce pays dans l'Organisation de l'aviation civile internationale. Il deviendra donc le 55e membre de cet organisme, à partir du 19 octobre prochain.

ON PARLERA DE POMMES, DEMAIN AU KIWANIS

La réunion hebdomadaire des membres du club Kiwanis-Saint-Laurent sera consacrée, demain, à la discussion de la vente annuelle de pommes.

Si sera particulièrement question de la vente publique, qui aura lieu samedi prochain dans les rues de Montréal.

On sait que chaque année, les membres du club offrent au public de collaborer aux oeuvres nombreuses de charité que soutient le Kiwanis-Saint-Laurent.

Il s'agit d'aider, principalement, les petits pauvres de notre ville et l'on notait que ces jours derniers, encore, le club faisait cadeau d'une piscine aux enfants abandonnés de la crèche d'Youville.

MEILLEUR ECLAIRAGE DU PARC BALDWIN

On installera douze lampadaires pour améliorer l'éclairage du parc Baldwin, situé à l'angle des rues Sherbrooke et Chapleau. Le Comité exécutif demandera aux conseillers municipaux de voter un crédit de \$8,800 à cette fin.

L'endroit est très obscur, le soir, ce qui a donné lieu à de nombreuses plaintes contre les actes d'immoralité qui s'y commettent.

M. Robert Schuman à Montréal, dimanche

Son Excellence, M. Robert Schuman, Ministre des Affaires étrangères, sera de passage à Montréal le 2 octobre prochain, apprend-on aujourd'hui. Il parlera sur la politique étrangère de la France à une conférence sous les auspices de l'Association des Nations Unies, division de Montréal, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, à 9h. dimanche soir. A la suite de la conférence, M. Schuman répondra aux questions que son auditoire voudra lui poser.

Le lieutenant-colonel K. R. Swinton, président de la division de Montréal de l'Association des Nations Unies, fait savoir que les membres du consulat de France et du service diplomatique ainsi que des représentants de différentes organisations culturelles et commerciales de Montréal ont été invités à se joindre aux membres de l'Association pour rencontrer M. le Président Schuman.

M. Hubert Guérin, nouvel ambassadeur français au Canada, et Mme Guérin accompagneront M. le Président M. Bernard Clappier, directeur du cabinet du Ministre, et M. J.-S.-M. Langlois, du service du protocole des Affaires étrangères à Ottawa seront aussi du groupe.

Conventum général des anciens du collège Laval

C'est dimanche, 2 octobre prochain, qu'il aura lieu, sous la présidence de Mgr Ernest Labelle, P.D., curé de Saint-Pierre-Claver. Le programme de la journée vient d'être arrêté par le conseil de l'Amicale. A 10 h. du matin aura lieu le ralliement au Jardin botanique, coin Pie IX. Sherbrooke. Des autobus de nos autos seront là pour accommoder les anciens de Montréal. Puis viendra le défilé vers Saint-Vincent-de-Paul. L'inscription, la messe, l'élection des nouveaux officiers, le dîner, le dévoilement d'une plaque à la mémoire des anciens, morts au champ d'honneur, des amusements, etc.

Anciens de Laval, l'Alma Mater vous invite tous, même si nous n'avons pu vous attendre spécialement parce que votre adresse nous manque. Les vieux maîtres seront là. Venez et... faites venir. Nul ne sera déçu.

CONCILIATEUR DEMANDE

Chicoutimi, 27 (D.N.C.) — Le Syndicat national des employés municipaux de St-Joseph d'Alma a demandé, en date du 16 septembre 1949, un conciliateur au ministère des affaires municipales, pour tenter de régler le différend entre ce syndicat et la municipalité de St-Joseph d'Alma.

Le syndicat croit que la convention collective de travail a été violée. Il espère que le conciliateur saura lui rendre justice.

M. Louis-Philippe Bolly, président du conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean des syndicats nationaux, représentera le Syndicat des employés municipaux de St-Joseph d'Alma dans le conseil d'arbitrage.

A SAINTE-JUSTINE

La cause des enfants malades est maintenant la cause du public

Donnez! C'est pour les petits

Après les encouragements reçus de toutes parts, les volontaires de Sainte-Justine se sont résolument mis à l'oeuvre et la sollicitation est commencée résolument depuis lundi matin. Et il en sera de même jusqu'au 6 octobre. Il faut abattre le déficit qui pèse sur notre hôpital d'enfants et qui le met aux prises avec des difficultés financières qu'il ne devrait pas connaître. Et ainsi qu'on l'écrivait récemment: "Si le public ne répondait pas généreusement à cet appel il ne resterait d'autre solution à l'hôpital que de limiter le nombre des malades ou priver les enfants des médicaments coûteux mais nécessaires".

MAIS LE PUBLIC REPONDRA

Car personne ne veut envisager une solution de ce genre. "Un hôpital n'est pas une maison d'affaires et on n'y résout pas un problème de finances en retranchant des services ou en diminuant le personnel. Il est ici question de vies humaines et non de simples dollars". Tout le monde comprend ça et tout le monde voudra donner un coup d'épaule à la roue en répondant généreusement à l'appel des petits lits blancs.

IL Y AURA UNE NOUVELLE ECOLE A PLAGE-LAVAL

M. Omer Barrière, député du comté de Laval, était l'invité d'honneur à la bénédiction des premières fondations de l'école du Christ-Roi, de Plage-Laval, hier après-midi. Les travaux de construction seront terminés en avril prochain.

M. le curé Raymond a béni les travaux préliminaires déjà exécutés et a demandé les bénédictions du ciel pour l'heureux parachèvement de l'immeuble.

Le maire de Plage-Laval, M. J.-H. Laframboise, a rappelé que le gouvernement fournit près de \$142,000 pour la construction de l'école, soit 75% de son coût, fixé à \$190,000. La nouvelle maison d'enseignement sera connue sous le nom d'école du Christ-Roi. Elle renfermera huit salles de cours, une salle de récréation, un gymnase et un atelier pour l'enseignement des métiers.

M. H.-Arthur Labelle, président de la Commission scolaire de Plage-Laval, et M. Romuald Lamarche, secrétaire de la parole. Les orateurs ont été présentés par M. Gérard Tétrault, de Tétrault & Frères, entrepreneurs chargés de la construction de l'immeuble.

La campagne de la "peanut"

Elle a été lancée hier, à la Palestre

La deuxième campagne de la "peanut", organisée par la Palestre nationale pour maintenir et améliorer ses services, a débuté hier par une réception au centre sportif, rue Cherrier.

L'objectif, cette année, est de 10,000 cartons. La campagne se terminera le 29 octobre prochain, par la vente des "peanuts" dans les rues de la métropole.

Dans un message aux auxiliaires, l'organisateur général de cette campagne, M. Roger Charbonneau, dit: "Comme vous le savez, cette campagne a pour but d'aider les administrateurs du centre sportif de la rue Cherrier à permettre à notre jeunesse canadienne-française la pratique des sports dans les meilleures conditions possibles. L'importance de l'éducation physique étant reconnue de tous, notre association compte sur les sportifs et amis du National pour faire un succès de cette importante campagne".

Le comité de la campagne est composé de MM. Sarto Desnoyers, président; Wilfrid Vincent, conseiller; Roger Charbonneau, organisateur général; Zotique Lespérance, directeur de la publicité; Adjuitor Perron, en charge de l'organisation dans les écoles; Richmond Pelletier, vente dans les rues; Gérard Pominville, vente dans les clubs; Lionel Saint-Jean, pancartes et panneaux-réclames; Guy Lafleur, ventes par téléphone; Maurice Bernardin, Paul Viens, Jean Barrette, Alfred Goulet, Albert Beaulieu, Louis-Eugène Courtois et Léo Guimond.

Le comité de la campagne est composé de MM. Sarto Desnoyers, président; Wilfrid Vincent, conseiller; Roger Charbonneau, organisateur général; Zotique Lespérance, directeur de la publicité; Adjuitor Perron, en charge de l'organisation dans les écoles; Richmond Pelletier, vente dans les rues; Gérard Pominville, vente dans les clubs; Lionel Saint-Jean, pancartes et panneaux-réclames; Guy Lafleur, ventes par téléphone; Maurice Bernardin, Paul Viens, Jean Barrette, Alfred Goulet, Albert Beaulieu, Louis-Eugène Courtois et Léo Guimond.

Le comité de la campagne est composé de MM. Sarto Desnoyers, président; Wilfrid Vincent, conseiller; Roger Charbonneau, organisateur général; Zotique Lespérance, directeur de la publicité; Adjuitor Perron, en charge de l'organisation dans les écoles; Richmond Pelletier, vente dans les rues; Gérard Pominville, vente dans les clubs; Lionel Saint-Jean, pancartes et panneaux-réclames; Guy Lafleur, ventes par téléphone; Maurice Bernardin, Paul Viens, Jean Barrette, Alfred Goulet, Albert Beaulieu, Louis-Eugène Courtois et Léo Guimond.

Responsable de la mort de M. Jones

Jean-Baptiste Paquette subira son enquête le 4 octobre prochain

Un jury du coroner a déclaré hier Jean-Baptiste Paquette criminellement responsable de la mort de M. Joseph Jones, survenue à l'intersection des rues Beaumont et d'Avenue du Parc.

L'affaire est survenue dimanche soir dernier. Le camion de M. Paquette avait heurté M. Jones.

Le prévenu aura son enquête judiciaire le 4 octobre prochain. D'ici là, il pourra avoir sa liberté moyennant un cautionnement de \$950. Le jury était sous la présidence de M. Charles Duckett. Le juge Guy Guibault était d'office.

A l'enquête, le prévenu a déclaré qu'il était sobre au moment de l'accident, et qu'il ne filait pas à plus de 20 milles à l'heure.

L'ELARGISSEMENT DE LA RUE WINDSOR

Le Comité exécutif avait d'abord décidé de porter à 120 pieds la largeur de la rue Windsor. Mais, par suite de l'entente conclue avec les Chemins de fer nationaux pour la démolition de la gare Bonaventure, prévoyant la réfection du viaduc de la rue Guy, les commissaires municipaux ont changé leur décision et ont obtenu que l'élargissement de la rue Windsor à 80 pieds sera suffisant.

Le maire Bégin inaugure un poste de commande centralisée à Lévis

Québec, 27. — Son hon. le maire Adélard Bégin, de Lévis, a inauguré officiellement hier, à Lévis, un poste de commande centralisée destiné à accélérer la circulation de tous les trains de voyageurs et de marchandises du Canadien National entre West Junction (gare de triage située à neuf milles à l'ouest de Lévis) et Sainte-Rosalie, point de raccordement à quelques milles à l'est de Saint-Hyacinthe.

La commande centralisée, mieux connue chez les cheministes sous le simple appellation de C.T.C. (Centralized Traffic Control) est un système électrique d'enclenchement de signaux qui, tout en permettant d'augmenter la circulation du nombre de trains et en réduisant le coût d'exploitation, pour but d'accélérer l'acheminement des trains dans les secteurs desservis par une voie simple.

Le secteur desservi par ce nouveau mode de signalisation est situé dans la subdivision de Drummondville du Canadien National, sur la rive sud du Saint-Laurent.

La marche de tous les trains entrant dans le secteur du C.T.C. sera dirigée de Lévis par l'ordonnateur des trains. Que les trains viennent de l'est ou de l'ouest, leur marche est rapportée sur une charte synchronisée avec l'horloge.

Dans le cas de deux trains venant en sens opposé, l'ordonnateur à Lévis pressera sur un commutateur et l'un des deux trains réduira sa vitesse. Le déclenchement de l'aiguillage ainsi actionné fera entrer sur la voie d'évitement l'un des deux trains qui continuera tranquillement à rouler donnant ainsi libre passage, accélérant de nouveau sa vitesse, le premier train reprendra la voie principale et continuera sa course vers son but ultime.

C'est donc dire que l'équipe d'un train circulant dans ce secteur de cent dix-sept milles de long dont quatre milles ont été ouverts à la circulation hier, n'aura pas à tenir compte de la feuille de route, de l'indicateur ou des signaux à bras. Il n'y aura plus de délais causés par un train en retard, ni de manipulation de signaux aux voies d'évitement par les nuits froides d'hiver et les journées pluvieuses d'été.

Les trains rouleront à plus grand

de vitesse et la durée du trajet entre Montréal et Québec sera considérablement diminuée, rapprochant ainsi ces deux grands centres de notre province.

Parmi les personnes présentes à la cérémonie, on remarquait M. J.-E. Gauthier, surintendant général de la région de Québec du Canadien National, M. M. Stonehouse, surintendant des signaux, M. O.-A. Lalonde, surintendant de division, à Lévis, M. A.-A. Audet, assistant-surintendant de la division de Lévis, M. J.-E. Morin, assistant du surintendant du transport, M. J.-E. Boulangier, chef expéditeur des trains, M. C.-H. Tillet, ingénieur en chef des signaux, M. H. L. Smith, surintendant de l'exploitation des trains, M. S. Foster, inspecteur du service du transport; M. W. T. Lewis, M. H. W. Chamberlain, vice-président de la General Railway Signal Company, de Rochester, N. Y. et plusieurs autres.

DETENU DANS UNE AFFAIRE D'AVORTEMENT

La police a arrêté hier un jeune homme et elle en recherche un autre, relativement à la mort de Mlle Bernadette Michaud, 23 ans, de St-Hyacinthe.

Le décès est survenu à Montréal, samedi matin, et le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste, a déclaré, après autopsie, que la jeune fille était morte des suites d'une opération illicite.

16 LIEUTENANTS CHEZ LES POMPIERS

Le Comité exécutif a décidé hier, sur la recommandation du chef Paré, de promouvoir seize pompiers au rang de lieutenant de seconde classe.

Voici la liste des nouveaux officiers: MM. Marcel Brouillette, J.-Marie Frud'homme, James Ambrose, Frank Waterhouse, Marcel Tellier, Léopold Emard, Alphonse Bélanger, Arthur Girard, Gérard Besner, John M. Turner, Philippe Brossard, Emile Picard, Albert Dubé, Raymond Riopel, William Enlow et Donat Lévesque.

LES OBSEQUES DE M. P.-Z. DELCOURT

M. Paul-Z. Delcourt est décédé dimanche, après une longue maladie.

Libéral, M. Delcourt avait pris part à plusieurs luttes politiques depuis nombre d'années. Il avait fondé l'Association libérale Mercier, était membre et ex-président du club social C.V.A. et du cercle La Fontaine.

M. Delcourt a, en outre, participé à plusieurs campagnes de la Croix-Rouge et de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, dans sa paroisse.

Il laisse dans le deuil sa femme (Evangéline Curodeau); sa fille, Pauline; sa mère, Mme P.-H. Delcourt; ses soeurs, Donalds (Mme Oscar Rochon), Laura (Mme David Alluisi), Corinne (Mme Emile Alluisi); ses frères, Hector, Georges, Arthur, Edouard et Roméo; ses belles-soeurs, Mmes Hector, Georges, Arthur et Roméo Delcourt; ses soeurs, Donalds (Mme Berthe Hubert); son beau-frère, M. Armand Curodeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 520 est, rue Rachel.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église Notre-Dame-du-Saint-Sacrement.

MOBILIERS DE CHAMBRE A PRIX SPECIAL DEMAIN CHEZ DUPUIS

BEAU BOIS FINI NOYER FONCE AVEC DECOR FINI NOYER PALE

3 meubles dans 1

- SECRETAIRE
- ETAGERE
- PORTE-REVUES

FABRICATION SPECIALE EXCLUSIVE A DUPUIS

ACHAT SPECIAL

Voilà la raison du bas prix exceptionnel de ces meubles si commodes. — Construction solide en bois franc contre-plaqué fini noyer, érable rouge ou blé.

LE ETAGERE 7.95

CHEZ DUPUIS MERCREDI AU COMPLET 37.90

Partie supérieure amovible pouvant servir d'étagère murale — Compartiment à porte basculante servant de secrétaire et une tablette au bas pour journaux, livres, revues, etc. Hauteur: 57"; largeur: 28".

LE SECRETAIRE 29.95

DUPUIS — quatrième (De Montigny)

4 MEUBLES MODERNES A CE BAS PRIX DUPUIS

Meubles modernes aux lignes droites. — Fabrication solide. Deux grands miroirs — environ 34" x 28" — 28" x 38" — Les jeunes mariés qui désirent meubler leur chambre à coucher... profiteront de CETTE AUBAINE INCOMPARABLE MERCREDI chez DUPUIS...

MODELE ILLUSTRE — 4 PIECES

- LIT DOUBLE
- CHIFFONNIER
- BUREAU
- COIFFEUSE

BAS PRIX DUPUIS

119.00

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale

DUPUIS — quatrième (De Montigny)